

OFF
A32A1
A1/1978

15

rapport annuel 1977-78



Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires culturelles

rapport annuel
1977-78

Dépôt légal
Second trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec
Imprimé au Québec

© Éditeur officiel du Québec

OFF
A32A1
A1/1978

15

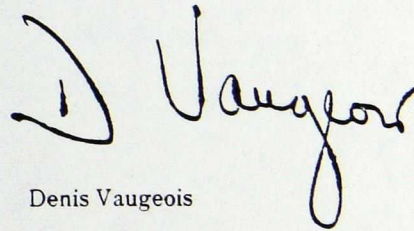
Monsieur le président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le président

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel du
ministère des Affaires culturelles pour l'exercice finan-
cier terminé le 31 mars 1978.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance
de ma haute considération.

Le ministre des Affaires culturelles

A handwritten signature in black ink, appearing to read "D. Vaugeois". The signature is fluid and cursive, with a large initial "D" and a long, sweeping tail on the "o".

Denis Vaugeois

Monsieur Denis Vaugeois
Ministre des Affaires culturelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le ministre

Il me fait plaisir de vous remettre le Rapport annuel
1977-78 du ministère des Affaires culturelles.

Ce document décrit les objectifs du ministère, les pro-
grammes de chaque unité administrative et fait état des
activités de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1978.

Veillez recevoir, monsieur le ministre, l'expression de
mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre des Affaires culturelles

A handwritten signature in cursive script, reading "Noël Vallerand". The signature is written in dark ink and is positioned above the printed name.

Noël Vallerand

rapport annuel 1977-78

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES



Éditeur officiel
Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Introduction au rapport	11
Législation	13
Budget et effectifs	15
Organigramme	17
 Programme I - Livre et autres imprimés	 21
Aide à la publication et à la vente du livre	21
Développement d'un réseau de bibliothèques publiques	24
Bibliothèque nationale du Québec	27
 Programme II - Sauvegarde et mise en valeur des biens culturels	 33
Conservation et utilisation des archives	33
Conservation des sites et des biens historiques et archéologiques	35
 Programme III - Gestion centrale du ministère	 41
Direction et gestion interne	42
Direction du développement culturel régional	47
 Programme IV - Arts plastiques	 49
Incitation à la création et à la recherche	49
Conservation et diffusion des arts plastiques	50
 Programme V - Arts d'interprétation	 59
— Enseignement des arts d'interprétation	59
Soutien aux arts d'interprétation	60
 ANNEXES	
 Programme I	
Annexe A - Librairies agréées	63
Annexe B - Aide à la publication	70
Annexe C - Assurance-édition	76
Annexe D - Liste des bibliothèques publiques subventionnées en 1977-78	77

Programme II	
Annexe A - Arrondissements, sites et aires de protection	79
Programme IV	
Annexe A - Organismes subventionnés par la Direction des musées privés et centres d'expositions	80
Annexe B - Promotion des arts plastiques: aide financière aux groupes et organismes professionnels	81
Annexe C - Bénéficiaires de l'aide à la création et à la recherche	81
Annexe D - Subventions du Service de l'artisanat	84
Programme V	
Annexe A - Organismes subventionnés en 1977-78	86
— Annexe B - Aide financière aux immobilisations	88
— Annexe C - Bénéficiaires de l'aide à la diffusion	88

INTRODUCTION AU RAPPORT

Le ministère des Affaires culturelles a été créé le 24 mars 1961 par une loi de l'Assemblée nationale. Ses activités se regroupent autour de cinq programmes bien définis.

Programme 1- Livre et autres imprimés

Programme 2- Sauvegarde et mise en valeur des biens culturels

Programme 3 - Gestion centrale du Ministère

Programme 4 - Arts plastiques

Programme 5 - Arts d'interprétation

1- Le programme du livre a pour objectif de favoriser la création et la production littéraire, de stimuler la diffusion et d'assurer la conservation et la consultation des écrits québécois. Ce programme est divisé en trois éléments: L'aide à la publication et à la vente du livre; le développement d'un réseau de bibliothèques publiques; la préservation, la conservation et la mise en disponibilité du patrimoine littéraire québécois par le truchement d'une institution nationale, la Bibliothèque nationale du Québec.

2- Le programme de sauvegarde et de mise en valeur des biens culturels a pour objectif de fournir l'aide technique et les expertises nécessaires à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine national et historique. Il vise en outre à coordonner et à superviser les recherches en archéologie; à protéger les sites et ensembles naturels et historiques; à conserver les manuscrits, meubles et immeubles historiques; à inventorier et conserver les archives privées, semi-publiques et publiques et, enfin, à poursuivre l'inventaire des oeuvres d'art.

Trois éléments distincts se dégagent de ce programme: la conservation et l'utilisation des archives par une institution nationale, les Archives nationales du Québec; la conservation des sites et des biens historiques et archéologiques; la recommandation sur les initiatives que doit prendre le Ministère pour la sauvegarde des biens culturels. Ce dernier élément est confié à une commission consultative, la Commission des biens culturels, qui conseille directement le Ministre.

3- Le programme de gestion vise à assurer la planification, la coordination, l'information et le contrôle des programmes du Ministère et à fournir des services-conseils quant à l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières requises par l'administration de ces programmes. De plus, le programme comprend l'ensemble des activités adminis-

trées par le réseau des neuf (9) bureaux régionaux du Ministère.

4- Le programme des arts plastiques a un double objectif, la conservation et la diffusion des arts plastiques d'une part, l'incitation à la création d'autre part. Dans ce programme s'inscrivent les opérations des deux musées d'Etat, le Musée du Québec et le Musée d'art contemporain, ainsi que l'aide financière et technique aux musées privés et à la promotion des arts plastiques.

5- Le programme consacré aux arts d'interprétation est conçu pour former des professionnels dans les conservatoires de musique et d'art dramatique, professionnels dans le domaine de la musique, du théâtre ou de la danse. Ce programme assure également une aide financière à une centaine d'organismes et, de ce fait, contribue à diffuser la culture dans tous les milieux québécois.

**LISTE DES LOIS ADMINISTREES PAR LE
MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES**

Loi du ministère des Affaires culturelles
Loi de l'assurance-édition
Loi des bibliothèques publiques
Loi des concours artistiques, littéraires et scientifiques
Loi du Conservatoire
Loi des musées
Loi du Conseil d'artisanat
Loi de la Place des arts
Loi de l'agrément des libraires
Loi de la Bibliothèque nationale du Québec
Loi du Grand théâtre de Québec
Loi sur les biens culturels
Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal
Loi concernant la garantie de certains prêts aux éditeurs
et libraires et modifiant la Loi de l'aide au développement
industriel du Québec
Loi de la preuve photographique des documents.

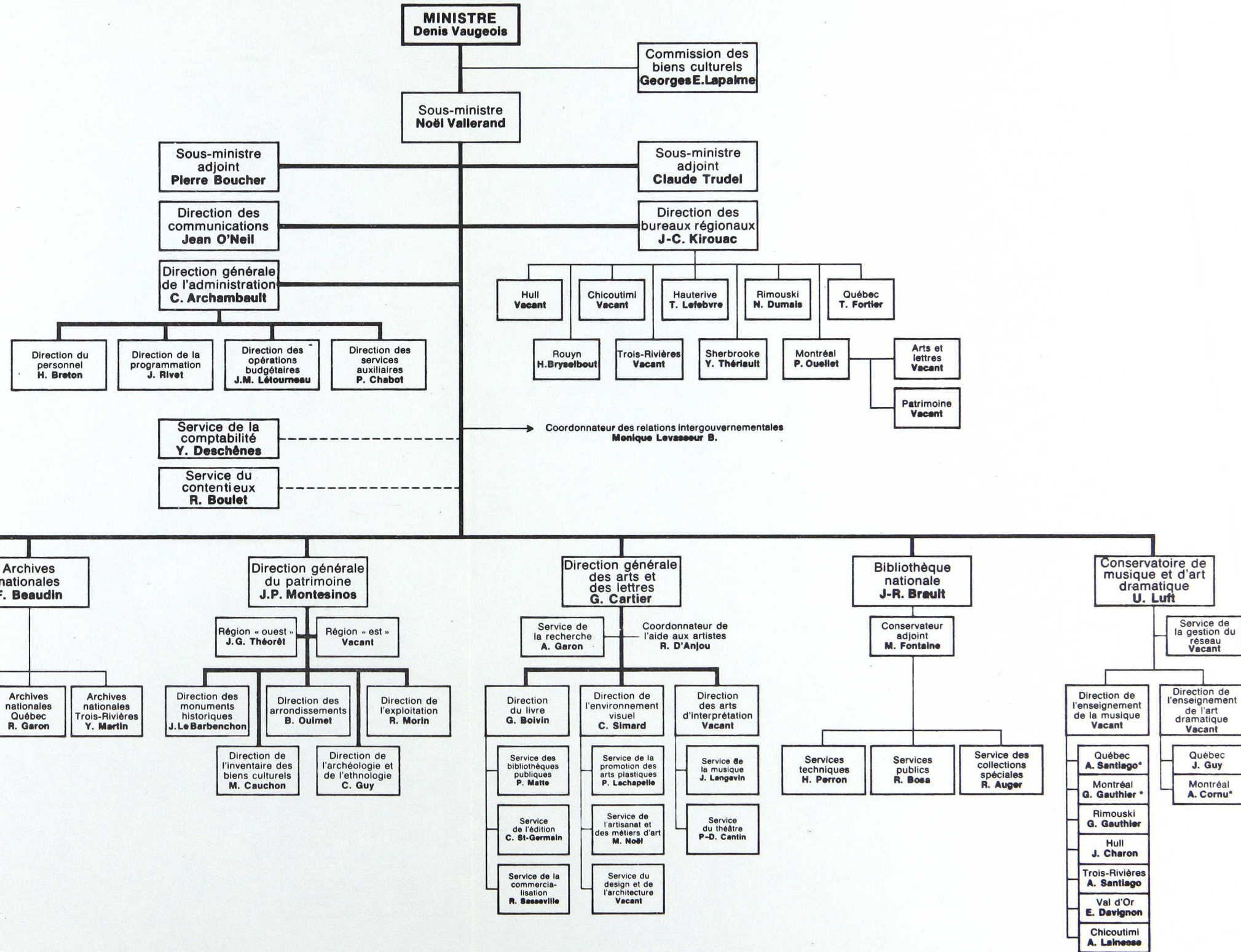
BUDGET ET EFFECTIFS DU MINISTERE POUR L'EXERCICE 1977-78

		<u>BUDGET EN \$000</u>	<u>EFFECTIFS</u>	
			<u>Permanents</u>	<u>A temps partiel</u>
<u>PROGRAMME I</u>	Aide à la publication et à la vente du livre	1 763.7		
Livre et autres imprimés	Développement d'un réseau de bibliothèques publiques	7 204.8		
	Bibliothèque nationale du Québec	2 779.7		
	TOTAL	<u>11 748.2</u>	164	5
<u>PROGRAMME II</u>	Conservation et utilisation des archives	1 581.8		
Sauvegarde et mise en valeur des biens culturels	Conservation des sites et monuments historiques	15 233.7		
	Commission des biens culturels	124.8		
	TOTAL	<u>16 940.3</u>	208	45
<u>PROGRAMME III</u>	Direction et soutien administratif	3 168.7		
Gestion interne et soutien	Bureaux régionaux	778.7		
	TOTAL	<u>3 947.4</u>	155	15
<u>PROGRAMME IV</u>	Incitation à la création et à la recherche	460.4		
Arts plastiques	Conservation et diffusion des arts plastiques	8 554.6		
	TOTAL	<u>9 015.0</u>	84	25

<u>PROGRAMME V</u>	Enseignement des arts d'interprétation	7 307.5		
Arts d'interprétation	Soutien aux arts d'inter- prétation	11 446.8		
	TOTAL	<u>18 754.3</u>	275	14
GRAND TOTAL		<u>60 405.2</u>	<u>886</u>	<u>104</u>

Organigramme
Avril 1978

— Structure supérieure
— Structure inférieure
* Intérimaire



PROGRAMME 1 - Livre et autres imprimés

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de favoriser la création et la production littéraires, de stimuler la diffusion et d'assurer la conservation et la consultation des écrits québécois.

Eléments

AIDE A LA PUBLICATION ET A LA VENTE DU LIVRE

Cet élément de programme a pour objectif spécifique de promouvoir la création littéraire, la publication et la diffusion d'ouvrages québécois par un ensemble de politiques incitatives à l'endroit des écrivains, des éditeurs et des libraires.

Développement d'un réseau de bibliothèques publiques

Cet élément de programme doit favoriser la diffusion du livre dans le public proprement dit. Il assure la coordination et l'assistance technique ou autre, au réseau de bibliothèques publiques du Québec.

Bibliothèque nationale

L'objectif de cet élément de programme est la préservation, la conservation, la mise en disponibilité du patrimoine littéraire québécois.

BILAN DES ACTIVITES

L'année 1977-78 a été marquée, au plan de la structuration administrative, par la création du service de la commercialisation et la mise en oeuvre de nouveaux programmes d'aide financière aux associations professionnelles d'écrivains, aux périodiques québécois, aux salons et aux foires du livre. Une vaste campagne de promotion de la lecture a été réalisée avec la collaboration des divers médias, des bibliothèques publiques, des éditeurs, des libraires et des écrivains.

AIDE A LA PUBLICATION ET A LA VENTE DU LIVRE

Administration de la politique du livre

La loi des prêts garantis

La loi concernant la garantie de certains prêts aux éditeurs et libraires et modifiant la loi de l'aide au développement industriel du Québec (1975, h.Q. chap. 15) vise à protéger l'industrie culturelle du livre contre les aléas d'un commerce capricieux et imprévisible. Cette loi a été sanctionnée le 27 juin 1975 et le règlement d'application a été adopté le 27 août 1975 par l'arrêté en conseil 3952-75.

Au cours de l'exercice terminé, dix (10) éditeurs et libraires ont demandé à bénéficier des avantages de la loi des prêts garantis. Six (6) maisons ont effectivement profité d'une extension de leur marge de crédit auprès des institutions prêteuses. Il s'agit des éditions Leméac, des librairies Leméac, du Cercle du livre de France, des éditions Julienne, des éditions Quinze et de l'Agence d'Arc.

Quatorze (14) requêtes, certaines datant de l'exercice 1976-77, sont pendantes devant le comité responsable de l'application de cette loi à la Société de développement industriel du Québec.

Agrément des librairies

En vertu des arrêtés en conseil numéros 353-72 et 354-72, seules les librairies agréées par le ministère sont autorisées à vendre des livres neufs de langue française et de langue anglaise aux institutions subventionnées par l'Etat. Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1978, 122 librairies ont été agréées. De ce nombre, on compte 8 nouveaux agréments de librairies récemment créées ou plus anciennes.

Ce sont donc 16 librairies qui disparaissent de la liste pour diverses raisons: agrément refusé, demandes non renouvelées ou fermeture.

Nombre de librairies agréées par région administrative (Voir liste détaillée en annexe au rapport)

Région administrative	Nombre
01	6
02	8
03	12
04	12
05	5
06	64
07	7
08	5
09	3
10	0

Comité consultatif du livre

Le Comité consultatif du livre tire son existence légale de la loi de l'agrément des librairies (13-14 Eliz. 11, 1965). Il a pour fonction d'agréer les librairies, de donner son avis et de faire des suggestions au ministre sur toute question ayant trait à l'application de ladite loi et d'étudier tout problème relatif à la diffusion du livre.

Douze (12) personnes en font partie. Les membres actuels sont les suivants: Mlle Marielle Durand et Mme Michèle Lalonde, MM. Thomas Déri, André Dussault, Jean-Gilles Jutras, Georges Laberge, Pierre L'Espérance, Jacques Panneton, William Roussy, Clément Saint-Germain, John Perrie et Marcel Wilkie.

Assistance financière à la création littéraire

Bourses à des écrivains

Ce concours annuel a pour objectif d'appuyer les créateurs dont les travaux et les oeuvres contribuent à l'épanouissement culturel des Québécois. Cette année, un total de 26 écrivains se sont partagé une somme de \$99,000. (voir la liste en annexe au présent rapport, programme 4)

Associations Professionnelles

Le programme d'aide financière aux associations professionnelles d'écrivains a comme objectifs principaux: de mieux faire connaître les auteurs québécois; de favoriser la défense de leurs intérêts par leur regroupement dans une association structurée, efficace et représentative du milieu; de faciliter la réalisation de rencontres et de colloques orientés vers une meilleure compréhension des problèmes inhérents à la profession d'écrivains; enfin, de promouvoir la lecture.

Liste des organismes subventionnés et montant de la subvention:

Nom de l'association	Subvention
La Rencontre québécoise internationale des écrivains	\$ 6,000
La Société des écrivains canadiens	6,000
La Société des poètes canadiens-français	2,400
L'Union des Ecrivains québécois	30,300
	<u>44,700</u>

Assistance financière à l'édition

En vertu de l'arrêté en conseil 352-72, le ministère octroie des subventions à des maisons d'édition québécoises pour faciliter la publication d'ouvrages de qualité et rendre leur production plus accessible à la population. En 1977-78, une somme de \$198,796 a été versée à 20 maisons d'édition pour la publication de 58 ouvrages. (voir liste en annexe B du présent rapport, programme 1)

LITTERATURE GENERALE

Maisons d'édition	Nombre d'ouvrages subventionnés	Subvention
Asted	2	\$4,300
L'Action nationale	1	2,390
L'Aurore	1	13,713
Boréal Express	1	500
Bellarmin	2	7,910
L'Echo du Nord	1	2,000

Editions parallèles	1	600
Elysée	1	6,300
L'Étincelle	1	4,267
Fides	13	85,135
Garneau	4	8,410
Hurtubise HMH	2	4,260
La Liberté	1	1,500
Leméac	4	23,650
Noroît	2	4,400
Plein Soleil	1	1,700
Les Presses Laurentiennes	1	665
Quinze	7	13,120
Sam Spigelman	1	800
VLB Editeur	6	11,176
M. Filion in trust - Leméac	1	2,000
	<u>58</u>	<u>198,796</u>

Aide aux grands travaux

Dans le cadre des organismes voués à la recherche et à la publication d'ouvrages d'envergure, le ministère a distribué en 1977-78 une somme de \$139,000 aux organismes suivants:

Asted	Règles de catalogage anglo-américaines	\$19,000.
Fonds Esdras Minville	Recueil des travaux d'Esdras Minville sur l'économique	\$ 9,000.
Editions aéronautiques	Plein Vol	6,000
Editions Beauchemin	Dictionnaire nord-américain de la langue française	30,000
Dictionnaire pratique des auteurs québécois in trust	Dictionnaire pratique des auteurs québécois	15,000
Université Laval	Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec	50,000
Encyclopédie de la musique au Canada	Encyclopédie de la musique au Canada	10,000
		<u>\$139,000</u>

Littérature pour la jeunesse

Alarmé par la diminution constante des ouvrages québécois de littérature de jeunesse, le ministère a créé en 1975-76 un programme spécifique de subventions à la publication d'ouvrages pour la jeunesse (voir annexe B du présent rapport)

Au cours de l'exercice 1977-78, quatre (4) maisons d'édition se sont partagé la somme de \$34,312 pour la publication de 11 ouvrages.

Maisons d'édition	Nombre d'ouvrages subventionnés	Subvention
Paulines	1	\$1,410
Fides	7	22,402
Leméac	1	3,500
Le Tamanoir	2	7,000
		<hr/> 34,312

Assurance-édition

En vertu de ce programme, le ministère achète jusqu'à concurrence du tiers des exemplaires d'un ouvrage inscrit à l'assurance-édition si le tirage n'est pas épuisé dans le délai déterminé. Au cours du dernier exercice, le ministère a racheté 2,645 exemplaires au coût total de \$8,509.75 pour 5 ouvrages publiés par les Presses de l'Université Laval. Il a aussi versé aux auteurs de ces ouvrages, en guise de redevances, la somme de \$1,063.72. (voir annexe C, programme 1 au présent rapport)

Edition de périodiques

Le programme d'aide financière à des périodiques d'intérêt général est une section spéciale de subvention qui s'adresse à des périodiques de prestige dans les secteurs des lettres, des sciences humaines et des arts, périodiques qui ont une diffusion internationale. Une subvention de \$293,000 a été répartie ainsi: La Revue Forces (\$225,000); la Revue d'Histoire de l'Amérique française (\$18,000) et Vie des Arts (\$50,000)

Périodiques spécialisés

Un programme de subvention a été mis également à la disposition des éditeurs au cours du présent exercice pour compenser le manque de capitaux au niveau des périodiques spécialisés et pour assurer le fond de roulement et la liquidité nécessaire à leur publication.

Liste des périodiques subventionnés et montant de la subvention.

Périodiques	Subvention
Focus	\$ 7,000
Jeu	6,400
L'Economiste	7,000
Lettres québécoises	7,000
Liberté	7,000
Nos Livres	12,000
Poésie	2,800
Point	6,600
Possible	5,000
	<hr/> \$60,800

Assistance financière à la promotion et à la diffusion

Associations

Au niveau des organismes professionnels, le Conseil Supérieur du Livre qui regroupe l'ensemble des professionnels du livre au Québec, a reçu une subvention de \$24,600 pour la réalisation de ses activités.

"Communication-Jeunesse", organisme voué à la promotion et à l'animation de la littérature de jeunesse dans les bibliothèques et commissions scolaires a reçu une subvention de \$18,000.

Expositions et Salons

Une politique d'aide financière aux salons et foires du livre a été élaborée au cours de l'année. Elle poursuit les objectifs suivants:

- sensibiliser la population aux répercussions culturelles du livre et de la lecture;
- présenter la production des éditeurs québécois;
- rapprocher de la population, l'écrivain, l'éditeur, le libraire et le bibliothécaire;
- créer un environnement favorable à la lecture par l'animation culturelle;
- favoriser la création de salons du livre en régions.

Voici la liste des organismes subventionnés:

Nom de l'organisme	Subvention
Foire du Livre de Montréal	\$ 125,000
Salon International du Livre de Québec	55,000
Salon du Livre de Rimouski	3,100
Société de promotion du livre (livre d'ici)	8,500
	<hr/> \$ 191,600

Formation et perfectionnement des libraires et éditeurs

En 1977-78, le Service des Lettres a accordé une subvention de \$9,000 au Cégep Marie-Victorin pour préparer, organiser et diffuser un programme de formation en librairie.

Aide aux campagnes de promotion

Le Services des Arts et des Lettres a également lancé une vaste campagne de promotion de la lecture, du 6 au 31 mars 1978. Sous le thème "Livrez-vous à la lecture", cette campagne de publicité comportait la diffusion d'annonces télévisées et d'affiches, la distribution de livres québécois récents dans toutes les bibliothèques publiques, l'animation d'auteurs québécois dans les bibliothèques publiques et la promotion du livre québécois, dans les hebdomadaires et périodiques régionaux par le biais d'un programme de subvention aux libraires agréés. Un budget de l'ordre de \$96,702 a été consacré à cette campagne publicitaire du ministère.

DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Introduction

L'exercice financier 1977-78 a vu se concrétiser l'application de nouveaux programmes de subventions qui ont eu l'effet de provoquer une augmentation des contributions municipales. Ces nouveaux programmes ont permis de sensibiliser les autorités municipales à un partage équitable des responsabilités afin que tous les citoyens du Québec puissent avoir accès à la lecture et à l'information, par l'établissement de bibliothèques publiques et l'amélioration des services de celles qui existent déjà.

Administration et aide technique

Service des bibliothèques publiques

En tant qu'organisme administratif, le Service des bibliothèques publiques assure l'exécution de la réglementation adoptée en vertu de la loi et coopère avec les corporations municipales, les associations de bibliothèques et les autres groupements qui s'intéressent au développement des bibliothèques publiques.

Le principal objectif du Service est de favoriser la démocratisation de la culture par la diffusion gratuite et permanente du livre et de ses compléments audio-visuels au sein de la population.

Administration de la politique d'aide

Activités

Pour atteindre les objectifs énumérés plus haut le Service, de concert avec la Commission des bibliothèques publiques, conçoit, planifie et administre les programmes d'aide financière, sous forme de subventions calculées et attribuées selon des critères précis.

Le ministère des Affaires culturelles a provoqué et favorisé par des subventions intéressantes l'établissement de six nouvelles bibliothèques municipales.

Il a aussi pourvu à l'établissement de deux bibliothèques centrales de prêt (BCP), l'une dans l'Estrie et l'autre dans la région de Québec, établissant ainsi pour ces deux régions administratives des structures permanentes de service de lecture.

Au cours de l'exercice 1977-78, le Service a attribué des subventions à quelque 94 bibliothèques municipales, 2 bibliothèques pour handicapés visuels, 7 bibliothèques centrales de prêt, 2 bibliothèques circulantes et 2 associations de bibliothécaires.

Visite des bibliothèques et rencontres d'information

Les bibliothécaires du Service ont apporté leur assistance professionnelle aux dirigeants municipaux et aux responsables des bibliothèques publiques. Quelque 110 visites ont été effectuées à des bibliothèques ou à des municipalités. Le Service a également reçu de nombreux représentants des municipalités. Toutes ces rencontres avaient pour but de montrer les avantages des nouveaux programmes de subventions, d'expliquer leurs modalités d'application et de promouvoir l'établissement de nouvelles bibliothèques municipales.

Trois nouveaux programmes d'aide financière aux bibliothèques municipales

Un nouveau règlement de péréquation mis en vigueur depuis 1975 est basé sur l'évaluation foncière plutôt que sur le per capita. La subvention devient un pourcentage variable et évolutif de la contribution municipale. Le pourcentage est établi de façon inversement proportionnelle à l'évaluation foncière imposable uniformisée.

Le règlement est appliqué sous la forme de programmes qui répondent à des objectifs de développement des bibliothèques publiques:

- Favoriser la création de nouvelles bibliothèques municipales dans les municipalités de plus de 5,000 habitants;
- Aider à l'amélioration des services des bibliothèques municipales et des bibliothèques d'association existantes;
- Encourager les bibliothèques municipales à employer plus de bibliothécaires professionnels afin d'améliorer la qualité des services fournis par les bibliothèques subventionnées.

Normes administratives et budgétaires et rôle des BCP

Dans le but de normaliser en entier les subventions aux BCP et de faire contribuer les municipalités de moins de 5,000 habitants à leur fonctionnement selon leurs ressources, en comparaison des municipalités de plus de 5,000 habitants, le Service des bibliothèques publiques, en collaboration avec le Service de la recherche de la Direction générale des Arts et des Lettres, a entrepris de rédiger des programmes de subventions basés sur des comparaisons statistiques, des facteurs économiques et des principes de comptabilité. Le Service a discuté avec les responsables des BCP de ces nouveaux programmes qui devraient normalement être appliqués dès le prochain exercice.

Information, promotion et publicité

Le Service a publié quatre bulletins "Biblio-Contact" durant la dernière année. La publication de ce trimestriel implique de nombreuses activités telles que révision de textes, communications avec les auteurs, mise en page, correction d'épreuves, mise à jour de la liste de distribution, contacts avec l'imprimeur, rédaction d'articles et de communiqués, etc. Le tirage de ce bulletin est actuellement de 800 exemplaires.

Diaporama

Le Service dispose maintenant d'un instrument de promotion audio-visuel intitulé "La bibliothèque dans la cité". Il est basé sur un scénario élaboré par l'équipe du Service des bibliothèques publiques et produit par les "Films Gamma" en collaboration avec la direction générale du Cinéma et de l'audio-visuel du ministère des Communications du Québec. Le document s'adresse principalement aux conseils de ville, groupes de citoyens, responsables de bibliothèques publiques, etc. dans le but de promouvoir la création et le développement de services de bibliothèques.

Centralisation des services techniques et informatiques

A la demande de la Commission des bibliothèques publiques, un comité présidé par un fonctionnaire du Service a produit une étude sur la centralisation des services techniques pour les bibliothèques publiques. Le rapport servira de base de discussion au comité interministériel organisé par le ministère des Communications sur l'usage de l'informatique et des moyens modernes de télécommunication et les besoins des divers services publics. Dans le même ordre d'idées, le Service des bibliothèques publiques a commandé au Service central d'informatique une étude sur l'opportunité d'utiliser l'informatique pour les opérations des BCP.

Publications diverses

Le Service a publié en 600 exemplaires un document d'information sur les nouveaux programmes offerts aux bibliothèques municipales. Il a aussi produit une brochure sur sa politique, sa structure, ses programmes et ses activités. Enfin, il a rassemblé, compilé, publié et diffusé les statistiques annuelles des bibliothèques publiques.

En cours d'année, le Service a produit de nombreux documents de travail qui sont autant d'analyses des situations ou problèmes qui surviennent dans le cours de ses fonctions. Mentionnons, entre autres, l'analyse d'une centaine de projets soumis dans le cadre de Canada Travail et Jeunesse Canada au travail, un sondage sur le livre québécois dans les bibliothèques publiques, un

mémoire sur la rationalisation des services québécois d'information documentaire, un document sur les bibliothèques scolaires-publiques et des projets de programmes.

Centre de documentation

Le Service a continué de gérer au cours de l'exercice 1977-78 son important centre de documentation spécialisé en bibliothéconomie et en bibliographie. Cette collection regroupe maintenant plus de 20,000 volumes, brochures, périodiques et autres documents. Cette documentation traite toutes les questions relatives aux bibliothèques publiques: législation, administration, organisation, animation, architecture, évaluation, financement, etc. Ces documents sont disponibles sur place ou par prêt entre bibliothèques aux personnes intéressées dans l'établissement, le maintien ou le développement des bibliothèques publiques.

Depuis deux ans, le Centre met à la disposition des chercheurs dans cette discipline son répertoire des vedettes-matières.

Collaboration

Le Service des bibliothèques publiques a établi au cours de l'année de nombreuses relations de collaboration avec d'autres unités administratives du gouvernement du Québec.

Parmi ces relations, mentionnons celles établies avec:

- le ministère des Affaires municipales qui nous fournit de nombreuses informations pertinentes à l'application des règles de subvention et qui réalise sur demande des études sur la situation financière de certaines municipalités;
- le ministère de l'Éducation, en vue de favoriser une collaboration et une coordination des deux secteurs des bibliothèques publiques et des bibliothèques d'enseignement;
- le ministère des Affaires sociales en vue de fournir une aide aux handicapés visuels;
- le ministère des Communications concernant l'étude d'un projet d'informatisation de la circulation des collections à la Bibliothèque centrale de prêt d'Abitibi-Témiscamingue.

Le Service des bibliothèques a délégué un représentant comme membre du comité d'un réseau de bibliothèques québécoises pour le traitement de la documentation en coopération.

Le Service a également contribué, comme par le passé, avec le bureau de la statistique à la publication de l'Annuaire du Québec.

Il a continué sa collaboration avec les services du ministère des Affaires culturelles et en particulier avec le Service de commercialisation du livre à l'occasion de la campagne de promotion de la lecture et avec les bureaux régionaux pour la création de BCP.

Des membres du Service ont entre autre participé aux activités des comités ou organismes suivants: le Comité de normes de compétence de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, le Comité interministériel sur la politique de la lecture, la section des bibliothèques publiques de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), le colloque de la Fédération des services culturels du Québec.

Commission des bibliothèques publiques

Nature

Cette Commission est un organisme consultatif créé en décembre 1959 par la Loi des bibliothèques publiques (Lois du Québec 1964, chap. 59).

Fonctions

Chargée d'étudier les moyens d'établir, de maintenir et de développer un réseau de bibliothèques publiques pour la population du Québec, elle fait dans ce sens, au ministre des Affaires culturelles, les recommandations qu'elle juge opportunes.

Elle étudie également et vérifie la liste des subventions aux bibliothèques publiques préparée par le Service en conformité avec des règles précises et, selon ses conclusions, recommande au ministre d'en approuver l'attribution. Il lui appartient également de se prononcer sur des cas et problèmes particuliers.

Composition

La Commission des bibliothèques publiques est formée de 7 membres: 6 membres choisis par le ministre des Affaires culturelles et nommés par le Conseil des ministres pour l'intérêt qu'ils portent aux bibliothèques publiques et d'office, le directeur du Service des bibliothèques publiques, qui agit en même temps comme secrétaire de la Commission.

Au cours de l'exercice 1977-78, la Commission était composée de monsieur Réal Bosa, professeur à l'école de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, président; de mademoiselle Miriam Tees, directrice de la bibliothé-

que de la Banque Royale du Canada à Montréal, vice-présidente; de mademoiselle Louise Lefebvre, ex-directrice de la bibliothèque de la Pulp and Paper Research Institute of Canada et ex-secrétaire de l'Association des bibliothécaires du Québec, de Montréal; de monsieur Julien Drapeau, bibliothécaire, conseiller au ministère des Affaires municipales à Québec; de madame Huguette Deschênes, directrice de la Bibliothèque municipale de Saint-Léonard, de monsieur Louis-Gaétan Fortin, président de la BCP du Saguenay - Lac-St-Jean, d'Alma et du directeur du Service des bibliothèques publiques, secrétaire.

Au cours du dernier exercice, la Commission a tenu six séances régulières dont cinq à Québec et une à Alma.

Activités

La Commission a délibéré cette année sur de nombreux problèmes d'ordre financier, administratif et organisationnel concernant les BCP et les bibliothèques municipales et elle a fait des recommandations en conséquence.

Elle a ainsi recommandé, après étude, des subventions totalisant \$6,913,300 à 94 bibliothèques locales, 7 BCP, 2 bibliothèques circulantes, 2 bibliothèques pour aveugles et ambyopes et 2 associations.

La Commission a suivi de près les travaux du comité sur la centralisation des services techniques ainsi que l'évolution de l'étude sur la normalisation des subventions aux BCP. Elle a en outre étudié diverses questions telles que:

- l'intégration de la McLennan Travelling Librairies à la future BCP de Sherbrooke;
- l'implantation d'une fédération des bibliothèques publiques dans la région de Montréal;
- la délimitation des territoires de l'Estrie et de Québec et la création de deux BCP;
- un réseau de communication reliant les bibliothèques publiques de l'Ile de Montréal.

Cette dernière question a fait l'objet d'une étude approfondie de la part de la Commission qui a insisté sur l'importance de la coopération entre les bibliothèques.

Pour l'exercice financier 1977-78, le Service et la Commission des bibliothèques avaient un budget de fonctionnement de \$288,500. pour mener leurs opérations, soit 4,01% du budget global du Service.

AIDE FINANCIERE

Au chapitre de l'aide financière dont le but est d'accélérer le développement harmonieux et ordonné des bibliothèques publiques, le Service et la Commission des bibliothèques publiques ont administré un budget de subvention de \$6,913,300 au cours de l'année 1977-78. Ce montant représente un accroissement de 54,6% par rapport à l'année 1976-77.

Près de 130,000 personnes ont bénéficié pour la première fois d'un service de bibliothèque publique, dans leur municipalité, au cours de l'année fiscale 1977-78. Cet accroissement de la population desservie est due à la création de 6 bibliothèques municipales. La création de 2 BCP permettra de desservir quelque 475,000 habitants.

La population totale desservie du Québec est de 4,355,204 habitants. A la fin de l'année financière, 70,1% de la population du Québec est desservie par le réseau des bibliothèques publiques, comparativement à 68% pour l'année précédente.

Aide financière aux municipalités

Le gouvernement du Québec a versé aux bibliothèques municipales, comme appui à l'effort local, des subventions pour un montant de \$4,587,500 en 1977-78.

Cette aide a concouru au fonctionnement ou à la création de 94 bibliothèques locales, 2 bibliothèques pour aveugles et 2 circulantes.

Aide financière aux bibliothèques centrales de prêt

Les bibliothèques centrales de prêt, organismes supportés à 80% par les subventions du ministère des Affaires culturelles ont pour tâche de desservir les régions rurales à faible densité de population.

Au cours de l'exercice financier 1977-78, les BCP ont bénéficié de subventions pour un montant total de \$2,295,700.

Sept BCP ont reçu des subventions de fonctionnement, ce sont:

BCP de la Mauricie	550,100
BCP de l'Outaouais	445,000
BCP du Saguenay - Lac St-Jean	333,000
BCP du Bas Saint-Laurent - Gaspésie	344,000
BCP de l'Abitibi - Témiscamingue	288,000
BCP de l'Estrie	200,000
BCP de Québec	200,000

Aide financière aux associations professionnelles

Un montant de \$28,000 a été versé à deux associations professionnelles qui oeuvrent dans le domaine des bibliothèques publiques. L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) a reçu \$25,000 et l'Association des bibliothécaires du Québec a reçu \$3,000.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC

Direction et soutien administratif

Au cours de l'exercice 1977-78, la direction de la Bibliothèque nationale du Québec a continué d'appliquer la politique concernant les dispositions de la loi relative au dépôt légal, à la bibliographie et aux services à la clientèle. Sa nouvelle infrastructure budgétaire mise en vigueur le 1er avril 1978 comporte les volets suivants: direction et soutien administratif; organisation et automatisation; développement des collections; conservation, traitement des documents; exploitation des fonds et concertation.

COMITE CONSULTATIF DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Créé par l'article 4 de la loi numéro 91 (28e législature, 15-16 Elizabeth 11, chapitre 24, 1967), ce comité a pour mandat de conseiller le Ministre des Affaires culturelles sur toute question relative à la Bibliothèque nationale du Québec. Il peut adopter, pour sa régie interne, les règlements qu'il juge à propos; ces règlements entrent en vigueur dès leur approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le comité est composé des personnes suivantes:

Présidente:

Mme Rachèle Calonne

Vice-Président:

Monsieur Pierre Page

Secrétaire:

Monsieur Jean-Rémi Brault

Conservateur en chef de la Bibliothèque nationale

Autres:

Monsieur François Beaudin

Conservateur des Archives nationales du Québec

Monsieur Germain Bélisle

Directeur de la bibliothèque de l'Université Bishop

Monsieur Joseph-Marie Blanchet
Directeur des bibliothèques de l'Université Laval

Monsieur Maurice Filion

Me Claude Trudel
Sous-ministre adjoint au
ministère des Affaires culturelles.

Les membres du comité consultatif ont tenu trois réunions au cours de l'année administrative 1977-78 dont une rencontre avec le Ministre des Affaires Culturelles de l'époque, Monsieur Louis O'Neill.

Ces réunions ont permis aux membres d'étudier entre autres, le budget de la bibliothèque nationale, l'exiguïté des locaux et la qualité des services à la clientèle.

Acquisitions

Le Service des acquisitions a procédé au cours de l'année 1977-78 à l'achat de 1,691 documents pour un montant total de \$60,282.43 tout en recevant 4,281 documents sous forme de dons. Le tableau suivant permet de constater la répartition des crédits dépensés durant l'année 1977-78:

Laurentiana	\$24,575
Documents étrangers	32,110
Manuscrits	163,500
Cartes et plans	1,812
Microfilms	6,573

Livres

En vertu d'une entente de réciprocité contenue dans le dépôt légal, la Bibliothèque nationale du Québec a reçu de la France 1,215 titres répartis en 1,381 volumes et l'Association pour la diffusion de la pensée française a dépensé à ce titre \$17,395. De plus, la Bibliothèque nationale de France a expédié gratuitement à la Bibliothèque nationale du Québec, 14 titres.

De son côté, cette dernière a expédié à la Bibliothèque nationale de France 258 titres répartis en 258 volumes, au coût de \$4,946. Elle lui a également expédié gratuitement 68 titres répartis en 111 volumes.

Enfin, parmi les acquisitions les plus importantes de cette année, il faut mentionner les suivantes:

BEAUDRY, Angèle

Le sang du réel

GIGUERE, Roland

J'imagine

GUEVREMONT, Germaine

Le Survenant

HEBERT, Anne

Kamouraska

HUSKE, John

The present state of North America

JOUTEL, Henri

A Journal of the last voyage performed by monsieur de la Salle to the Gulph of Mexico

KALM, Peter

Travels into North America

LAMBERT, John

Travels through Canada and the U.S. of America in the years 1806, 1807 and 1808, R. Phillips 1810

LIVINGSTON, William

A review of the military operations in North America

McCULLOGH, Henry

The wisdom and policy of the French in the constitution of their great offices

MITCHELL, J.

The context in America between Great Britain and France with its consequences and importance

MIRON, Gaston

La marche à l'amour et Courtepointes

POST, Christian Frederick

The second journal of a message from the governor of Pennsylvania to the Indians on the Ohio

THOMSON, Charles

A enquiry into the causes of the Delaware

Publication

Depuis septembre 1972, la Bibliothèque nationale du Québec publie un "Répertoire analytique d'articles de revues du Québec" (Radar) qui se veut un instrument de recherche sur le Québec. Ce répertoire analyse et indexe actuellement plus de 130 revues québécoises et se propose d'en augmenter régulièrement le nombre. La réalisation de cette publication a été confiée à la firme Microfor Inc., qui a obtenu le contrat pour une durée de trois ans au coût de \$504,458. A ce jour "Radar" possède une banque de données contenant 30.800 unités documentaires analysées et indexées. Le nombre d'abonnements s'élève à 150 dont 24 sont distribués gratuitement.

Manuscrits

Le département des manuscrits a été particulièrement actif au cours du dernier exercice en effectuant quelque 743 recherches. De plus, d'importants fonds ont également été acquis par la Bibliothèque nationale du Québec soit par dons, par achats ou par dépôts. En voici la liste:

Bastien, Hermas (30 cm)

Blais, Marie-Claire (90 cm)

Boucher, Denise (60 cm)
Daunais, Lionel (1950 cm) (musique)
Dubé, Marcel (540 cm)
Dubé, Raymond (10 cm)
Dufresne Francine (60 cm)
Gagnon, Madeleine (10 cm)
Gagnon, Marcel-Aimé (90 cm)
Grignon, Claude-Henri (6,000 cm)
(et sa bibliothèque)
Hertel, François (20 cm)
Péloquin, Claude (90 cm)
Routier, Simone (240 cm)
Saint-Denis, J. (30 cm)

Cartes et plans

Le département des cartes et plans, situé à l'annexe Aegidius-Fauteux a comme mandat d'acquérir, de conserver et de rendre disponible les cartes et plans faisant partie du patrimoine québécois. Au cours de l'exercice 1977-78, ce département a fait l'acquisition de 21 cartes anciennes, 547 cartes courantes individuelles et 1,768 feuilles pour 7 titres. Il a également procédé au traitement documentaire de 2,992 cartes monographiques et 559 cartes en série. Enfin, il a répondu à 299 demandes de recherches venant de 211 chercheurs.

Services techniques

Métiers de l'imprimerie

Le Service de l'impression a pour objectif de répondre aux besoins de la Bibliothèque en impressions et en photocopies. En 1977-78, les statistiques révèlent que 370,132 impressions ont été effectuées à partir de 153 commandes et que 5,615 demandes ont amené la réalisation de 365,729 photocopies.

Reliures

Au cours de l'exercice 1977-78, 6,600 unités ont été réparées par le Service de la reliure qui est maintenant équipé d'un laboratoire et d'un atelier de restauration. De plus, 2,372 volumes ont été reliés chez huit relieurs privés pour un montant de \$12,590. Enfin, 7,500 unités de documents laurentiana ont été mis en sachets scellés pour en assurer leur conservation.

Microreproductions

Après quatre années d'existence, le Service de microphotographie a effectué au cours de l'année 1977-78 une mise au point et une redéfinition de ses structures. Cette auto-analyse lui aura permis de rationaliser ses méthodes de travail pour assurer un meilleur service aux clients. Voici le travail accompli au cours du dernier exercice: 335,731 pages de différents documents ont été inventoriées et préparées pour le microfilmage;

205,395 clichés en 16 et en 35 mm ont été pris; 952 bobines de microfilms ont été vendues retournant ainsi \$10,155 au fonds consolidé; 160 bobines ont été imprimées pour des échanges ou pour les besoins internes de la Bibliothèque nationale du Québec.

Traitements documentaires

La coordination du secteur du traitement des documents a fait au cours de la dernière année un travail considérable au niveau de la normalisation de ses opérations et de l'établissement de cahiers de procédures et de politiques précises. Un effort de réflexion très intense a été fait du côté du catalogage à la source des publications gouvernementales québécoises.

Catalogage et bibliographies

Au cours de l'année 1977-78, le Service de catalogage a traité 8,884 titres dont 6,143 monographies. Ces 8,884 titres représentent 70,694 unités physiques. Il va de soi que ces statistiques ne tiennent pas compte d'une multitude d'autres travaux notamment le travail d'indexation et celui de la gestion des catalogues.

Au niveau du Service des entrées, on remarquera une activité particulièrement importante, car non seulement ce service a la responsabilité de l'enregistrement des publications en série, mais il doit aussi assumer l'organisation d'une grande partie des magasins de conservation, l'entreposage de documents en attente de traitement et le contrôle de tout le processus des abonnements. Cette activité a imposé au Service des entrées la manipulation de 77,168 unités physiques et l'entreposage de 31,903 unités physiques. De plus, ce service a assuré l'abonnement à 3,018 périodiques courants.

Notons également que le Centre bibliographique administre le Service du prêt entre les bibliothèques des Universités du Québec (PEBUQUILL). Ainsi, au cours de l'année 1977-78, la Bibliothèque nationale du Québec a prêté 1,397 ouvrages et a obtenu sur réclamation 222 titres d'autres institutions.

Enfin, mentionnons que le département de la réserve a terminé le traitement bibliographique des laurentiana antérieurs à 1820 et conservés à la Bibliothèque nationale. Cela marque une étape importante dans l'élaboration du travail. La publication du catalogue imprimé a fait l'objet d'un volume de 536 pages.

Publications

Le Service de la Bibliographie du Québec, qui a pour tâche de répertorier toutes les publications québécoises et de les publier dans la "Bibliographie du Québec", est maintenant automatisé. Au cours de l'année 1977-78, le Bureau de la bibliographie courante a répertorié 3,986 titres. Le Bureau de la bibliographie rétrospective a poursuivi au cours de la dernière année le travail entrepris depuis 1970. L'objectif fixé à ce bureau est de faire le relevé complet de tous les livres et de toutes les brochures québécoises publiés entre 1821 et 1967. Ainsi, au cours de 1977-78, le Bureau de la bibliographie rétrospective avait procédé à l'identification complète de 694 titres et 740 unités.

La loi de la Bibliothèque nationale du Québec définit les trois tâches dévolues à l'institution, à savoir: acquérir, traiter et diffuser le patrimoine littéraire québécois, ancien et nouveau. C'est à cette troisième obligation, précisée par les articles 5c, d, e et f, que contribue le service des publications. Ses réalisations s'avèrent un moyen efficace et rentable de manifester le dynamisme de l'institution et d'assurer son rayonnement tant au Québec qu'à l'étranger. La succession rapide d'ouvrages, produits selon les normes les plus rigoureuses du secteur concerné, attirent et retiennent l'attention de nombreuses maisons de haut savoir.

Liste des ouvrages publiés au cours de l'année 1977-78

Titres	Périodicité
Publications courantes	
Bibliographie du Québec	mensuel
Bulletin de la B.N.Q.	trimestriel
Nouvelles de la B.N.Q.	bimensuel
Liste des revues et journaux courants québécois reçus à la B.N.Q.	semestriel
Catalogue des micro éditions	irrégulier

Publications nouvelles

Bibliographie du Québec	mensuel
Index 1974-76	
Index 1977	
Fonds Alain Grandbois	

Réédition

Les idéologies du Québec

Informatique

Les réalisations les plus marquantes du Service de l'informatique au cours de 1977-78 ont été les suivantes:

- Description bibliographique internationale normalisée des publications en série;
- Tenue à jour de la banque de données bibliographiques pour la Bibliographie courante du Québec;
- Production mensuelle de la section "notices" de la Bibliographie courante du Québec (à partir de juillet 77)
- Production mensuelle de la section "index" de la Bibliographie courante du Québec (à partir d'avril 1977)
- Production de l'index annuel 1977 de la Bibliographie courante du Québec;
- Production régulière du Fichier Marc québécois.

Services à la clientèle

Au chapitre des Services publics, il faut retenir d'abord le travail du Service d'orientation du lecteur. L'objectif de ce service est de fournir des renseignements aussi bien à ceux qui se présentent sur place qu'à ceux qui s'adressent à la bibliothèque par téléphone ou par courrier. Ce service est assuré par une équipe de bibliothécaires et de bibliothécaires qui travaillent à la bibliothèque centrale, pour la collection des imprimés, et à l'Annexe Aegidius-Fauteux, pour les périodiques et les publications gouvernementales. Il s'agit dans un cas comme dans l'autre d'assister les lecteurs dans leurs recherches et de les aider à utiliser le mieux possible aussi bien les catalogues que les ouvrages de référence en général. Au cours de la dernière année, le personnel de la bibliothèque centrale a répondu à 12,097 demandes de renseignements, dont 8,426 concernaient le Québec comme sujet principal.

D'autre part, une collection de 2,300 titres de journaux, une autre de 4,730 titres de périodiques et 61,000 unités de publications gouvernementales québécoises servent la clientèle des chercheurs à l'Annexe Aegidius-Fauteux. Le rôle, par conséquent, du personnel de ce service, comme celui de la bibliothèque centrale, est de mettre en valeur cette importante partie du patrimoine québécois que constituent les revues, les journaux et les publications gouvernementales. Ainsi, durant la dernière année 14,375 renseignements ont été demandés par des chercheurs et leur ont été communiqués. De ce nombre, 5,500 concernaient les périodiques, revues ou journaux et 399 les publications gouvernementales. Enfin, à l'Annexe Aegidius-Fauteux une importante collection de 9,000 bobines de microfilms et de 2,000 microfiches sont à la disposition des chercheurs et cette collection s'accroît à un rythme accéléré.

Le Service du prêt assure un lien immédiat entre la documentation et les réclamations des lecteurs. C'est ce service qui supervise la fréquentation des salles de lecture et s'assure que les demandes des lecteurs sont

autant que possible satisfaites. Les statistiques suivantes démontrent une activité importante dans ce domaine: la centrale a accueilli 25,150 lecteurs, alors que 8,315 se rendaient à l'Annexe Aegidius-Fauteux pour un grand total de 33,465 lecteurs. Au chapitre du prêt, 25,036 volumes, 22,143 périodiques, 9,975 publications gouvernementales et 8,842 microfilms, pour un grand total de 65,996 documents furent communiqués aux lecteurs qui se sont rendus à la Bibliothèque nationale du Québec en 1977-78.

Dépôt légal

Le bureau du dépôt légal a la responsabilité de recueillir la totalité des publications québécoises ou étrangères mais relatives au Québec. Il permet donc de refléter de façon aussi précise que possible l'évolution de l'édition québécoise et celle des publications étrangères au Québec. Au cours de 1977-78, 2,763 livres ou brochures du secteur privé et 1,287 livres et brochures du secteur gouvernemental ont été enregistrés au Bureau du dépôt légal. De plus, 1,025 titres de publications en série faisaient l'objet d'un premier enregistrement dans les données des publications périodiques.

En plus de recueillir les publications québécoises, le Bureau du dépôt légal a la responsabilité du magasin du Laurentiana, c'est-à-dire la collection où l'on conserve un exemplaire de chacun des imprimés qui ont été répertoriés dans la "Bibliographie du Québec" depuis 1968. Les volumes sont conservés sous leur forme originale et sont mis en sachet scellé.

Le Bureau du dépôt légal a également la responsabilité de l'attribution des numéros de l'I.S.B.N. (International Standard Book Numbering) auprès des éditeurs francophones canadiens.

Jusqu'à ce jour, environ 286 éditeurs ont reçu leur I.S.B.N. respectif. Les avantages d'un tel système sont nombreux. Il permet, entre autres, d'utiliser le même langage, aussi bien chez les éditeurs et les libraires que chez les bibliothécaires. De plus, malgré l'accroissement considérable du nombre des publications et grâce à l'usage prochain de l'électronique, ce système normalisé permettra d'identifier chaque titre et chaque édition de chaque titre et de gérer rationnellement cette masse documentaire.

Manifestations culturelles

Le Service des manifestations culturelles a été incontestablement un des plus actifs au cours de la dernière an-

née. Ce service vise à prolonger le mandat de la Bibliothèque nationale en organisant un certain nombre de manifestations qui se situent dans la ligne précise de ces objectifs. Parmi les activités les plus marquantes qui se sont déroulées en 1977-78, il faut citer quatre manifestations de prestige, soit: Rythme et fête à la mémoire d'Alain Grandbois; Foire des poètes; Hommage à Lionel Groulx et Rencontre-Souvenir Hubert Aquin; 13 lancements de volumes et deux congrès, celui des membres de la Canadian Library Association et des membres de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED).

PROGRAMME 2 - Sauvegarde et mise en valeur des biens culturels

Les objectifs du programme

Ce programme a pour objectif de fournir l'aide technique et les expertises nécessaires à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine national et historique. Il vise en outre à coordonner et à superviser les recherches en archéologie et en ethnologie, à protéger les sites et ensembles naturels et historiques; à conserver les manuscrits, meubles et immeubles historiques; à inventorier et conserver les archives privées, semi-publiques et publiques et enfin à poursuivre l'inventaire des oeuvres d'art.

Les éléments du programme

Pour atteindre les objectifs de ce programme, trois éléments distincts s'en dégagent:

La conservation et l'utilisation des archives

Cet élément vise à la fois l'acquisition, le classement, l'inventaire, la conservation des archives nationales, privées ou publiques, tout en facilitant l'accès de ces manuscrits au public.

Conservation des sites et des biens historiques et archéologiques

Ce deuxième élément de programme vise en premier lieu l'administration de la politique de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. Il consiste en outre à faire l'inventaire des sites et arrondissements historiques et naturels, des biens architecturaux, des oeuvres d'art, des biens ethnographiques et archéologiques. Cet élément comprend aussi les déclarations d'arrondissements historiques et naturels, l'émission de permis de restauration ou autres, l'acquisition de biens culturels par le ministère des Affaires culturelles, la restauration de biens culturels, la gérance des propriétés du ministère, l'animation de biens culturels et les recherches archéologiques.

Commission des biens culturels

Cet élément de programme vise à conseiller directement le ministre sur le classement et la conservation des biens culturels. Sur le plan administratif, la Commission des biens culturels relève directement du ministre et ses activités font l'objet d'un rapport distinct.

Rapports entre le programme et la structure administrative du ministère

C'est la Direction générale du patrimoine qui est chargée d'administrer ce programme de même que la Direction des archives nationales. L'ensemble de la conservation

des sites et des biens historiques et archéologiques est géré par l'entremise des directions comprises dans la Direction générale du patrimoine. Ce sont les monuments historiques, l'inventaire des biens culturels, l'archéologie et l'ethnologie, les arrondissements, sites et aires de protection, et l'exploitation.

CONSERVATION ET UTILISATION DES ARCHIVES

Administration des archives

L'exercice financier 1977-78 a été marquant à deux points de vue pour les Archives nationales du Québec. Il est le premier entièrement animé par un nouveau conservateur, M. François Beaudin, et il est également le premier durant lequel ce secteur est devenu une direction générale du ministère.

Cette direction a mis l'accent sur le développement, la restructuration et le réaménagement interne, tant au plan physique qu'administratif de l'organisme, de même que sur une présence régionale plus marquée au niveau de ses activités. Elle a ainsi poursuivi sa politique de régionaliser les archives nationales en créant deux nouveaux centres régionaux pour en porter le nombre à cinq. Il s'agit du centre régional du Saguenay-Lac St-Jean, situé au 555 Avenue Bégin à Chicoutimi et du centre régional de l'Outaouais qui loge temporairement au 170 rue de l'Hôtel de Ville, à Hull. Les Archives nationales ont maintenu en 1977-78 une présence dans les villes de Rouyn, Sherbrooke et Rimouski, lesquelles devraient être dotées de centres régionaux au cours du prochain exercice.

Avec un personnel de 65 fonctionnaires et cadres, la direction générale des Archives nationales a administré un budget de l'ordre de \$1,763,000 pour l'exercice terminé au 31 mars 1978.

Les Archives nationales ont accordé des subventions aux personnes et organismes suivants pour un montant total de \$109,349 ainsi réparti:

Association des Archives du Québec	\$ 9,000
Université du Québec à Trois-Rivières	5,000
Université du Québec à Chicoutimi	19,000
Société historique du Saguenay	4,000
David E. Cooter	6,000
Groupe de recherche en histoire sur l'activité physique (GRHAP)	1,800
Monique Simon	1,500
Marielle Laroche-Montpetit	6,000
Société historique de l'ouest Inc.	6,000
Société du patrimoine des Beaucerons	19,460

Bilan des acquisitions d'Archives non gouvernementales pour l'année 1977-78

TABLEAU I

Répartition des acquisitions entre les centres régionaux et selon les types d'acquisition

Centres régionaux	Dons	Prêts	Dépôts	Achats	Total
Québec	42	2	1	10	55
Hull	4	—	—	1	5
Montréal	11	3	—	22*	36
Trois-Rivières	22	3	1	8	34
Total	79	8	2	41	130

(*) Huit de ces vingt-deux achats ont été effectués à l'En-can des Livres de Montréal et sont destinés à être répar-tis entre les centres.

TABLEAU II

Volume des acquisitions par centres régionaux

Centres régionaux	DOCUMENTS ECRITS	BOBINES DE MICROFILMS	DOC. ICONO-GRAPHIQUES	DOC. SONORES ET AUDIO-VISUELS
Québec	41,13m	331	156	—
Hull	18, m	—	—	—
Montréal	146, m	4	69	300
Trois-Rivières	38,76m	—	12,423	2
Total	243,89m	335	12,648	302

Publications

Le 54^e Rapport annuel des Archives nationales du Québec a été publié au printemps 1978.

Réseau des centres d'archives

Le réseau des Archives nationales du Québec comprend maintenant cinq centres régionaux d'archives, soit ceux de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Hull.

Le centre d'archives de la Capitale

Il est le plus ancien par ses documents et son existence. En plus d'y retrouver les archives officielles de chacun des régimes politiques qu'a connus le Québec, ce centre

conserve les documents de l'administration centrale de tous les ministères, du Conseil exécutif et de l'Assemblée nationale. L'ensemble de ses fonds et collections totalise jusqu'à date quelque 400,000 documents iconographiques et 2,300 bobines de microfilms.

Le centre d'archives de la Capitale sera éventuellement aménagé dans la Maison des archives, au Pavillon Casault de la Cité Universitaire.

Le centre régional de Montréal

Fondé après celui de Québec, le centre régional d'archives de Montréal, situé au 100 est, rue Notre-Dame, possède quelques millions de pièces archivistiques et s'apprête à recevoir d'ici la fin de l'année en cours une importante collection de près de 800,000 documents photographiques.

Le centre régional de Trois-Rivières

Inauguré au mois de mai 1977 et situé au 140 de la rue Saint-Antoine, le centre régional de Trois-Rivières a fait durant l'année de nombreuses acquisitions qui sont venues compléter celles fournies par le versement des archives de la ville et déposées grâce à une convention de prêt entre cette dernière et le ministère des Affaires culturelles.

Ce centre a amorcé au cours du présent exercice, une première opération de l'inventaire national qui couvre jusqu'à maintenant toutes les localités de la région Mauricie et Bois-Francs, à l'exception de Drummondville.

De plus, une étude sur les "Archives municipales", préparée par l'archiviste régional, a été retenue dans le cadre de la refonte de la Loi des Cités et Villes.

Le centre régional de Chicoutimi

Créé en 1977, ce centre devrait ouvrir ses portes au public au cours de l'été 1978. Déjà pourvu de ses premières collections et dons, il dispense des services-conseils à nombre d'organismes situés dans une région particulièrement riche et originale du patrimoine archivistique québécois. Le centre régional de Chicoutimi accueillera entre autres, parmi ses premiers fonds, les archives civiles et judiciaires jusqu'alors conservées par les soins judiciaires du protonotaire de la région 02.

Le centre régional de Hull.

Ce centre, qui est situé rue de l'Hôtel de Ville à Hull, a pour mission d'assurer à toute la communauté québécoise de la région de l'Outaouais les mêmes services archivistiques que les autres centres régionaux offrent à la population: acquisitions, classement et inventaires d'archives, généalogie, iconographie et cartographie.

Société historique de Saint-Hyacinthe	3,000
Société historique de Montréal	4,999
Fédération des Sociétés d'histoire	1,350
Carole Côté	18,240
Société historique de Drummondville	4,000
Total	\$ 109,349

Les six premiers mois de l'exercice ont été consacrés à la mise au point de cette nouvelle méthodologie dans les comtés de Beauce et de Matane.

Architecture

L'inventaire architectural a donné lieu, cette année, aux travaux suivants:

- Publication du "Cahier du patrimoine" sur Calixa-Lavallée;
- Publication des répertoires de Boucherville, Repentigny et Saint-Sulpice;
- Pré-inventaire architectural de l'Île Jésus (ville de Laval);
- Pré-inventaire architectural de Berthier-sur-Mer;
- Supervision de groupes locaux qui ont effectué les pré-inventaires architecturaux de Lauzon, de Saint-Augustin, des municipalités du comté de Lotbinière et du "Vieux Nord" de la ville de Sherbrooke.

Ethnologie

L'inventaire des métiers artisanaux traditionnels de l'Est du Québec s'est poursuivi. Les recherches se sont continuées dans les régions ou comtés suivants: Saguenay - Lac Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Brome, Kamouraska et Beauce.

Inventaire d'oeuvres d'art

Un pré-inventaire des églises catholiques et des oeuvres d'art qu'elles renferment, a été effectué sur l'ensemble du Québec.

ETUDE DE CADRAGE ET D'OPPORTUNITE

Reconnaissance et classement

Au cours de 1977-78 le service de l'inventaire des biens culturels a mis sur pied un comité de sélection chargé de formuler une première recommandation aux demandes éventuelles de classement ou de reconnaissance de biens culturels.

Sur environ 250 demandes reçues, le comité en a étudié 155. De ce nombre, 60 avis d'intention ont été émis et 54 dossiers ont été présentés à la Commission des biens culturels pour recommandation au ministre des Affaires culturelles. Par ailleurs, le service de l'inventaire des biens culturels a procédé au classement de 13 oeuvres d'art, 20 monuments et 6 sites historiques de même qu'à la reconnaissance de 7 monuments historiques.

CONSERVATION DES SITES ET DES BIENS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Politique d'intervention

La Direction générale du Patrimoine, qui a pour mandat de permettre à tous les Québécois de profiter pleinement des trésors architecturaux, archéologiques et historiques de leur patrimoine national, a poursuivi son action principale sur trois plans principaux au cours de l'exercice 1977-78.

D'abord, elle a collaboré plus étroitement avec le public en général, les groupes locaux et les municipalités en particulier. Cette approche a été assurée par une nouvelle unité administrative, celle de l'Animation, créée spécifiquement pour informer, sensibiliser et intéresser le milieu à une participation directe à la mise en valeur du patrimoine.

Dans un deuxième temps, elle a modifié de façon majeure sa méthode traditionnelle d'inventaire des biens culturels et historiques, en mettant sur pied le système du "macro-inventaire" ou repérage rapide par un survol aérien de tout le potentiel patrimonial.

Enfin, elle a élargi la notion de restauration monumentale et exemplaire vers des interventions plus légères pour une amélioration des monuments et des ensembles architecturaux, en collaboration avec le public et les propriétaires de biens culturels privés.

Inventaire des biens culturels historiques

En 1977-78, la direction de l'inventaire des Biens culturels du patrimoine québécois a entrepris une vaste campagne de survol de tout le territoire habité du Québec. Désignée sous le nom de "macro-inventaire", cette opération avait pour objectif de repérer de façon rapide tout le potentiel patrimonial et d'identifier les zones de concentration ou celles qui sont en péril.

Enfin, elle a permis de planifier les campagnes d'inventaire comme telles et les interventions futures du Ministère.

Documentation et publication

La bibliothèque a fait l'acquisition de 1,056 nouveaux titres (livres, manuscrits, inédits, tiré-à-part, etc.). En outre, on a procédé à la codification de 1,500 dossiers de pré-inventaire et 2,400 dossiers du Fonds Artistes et Artisans, de même qu'à la codification de 33,000 fiches de l'inventaire canadien des bâtiments historiques.

Arrondissements, sites et aires de protection

Ce secteur d'activités vise à conserver et mettre en valeur le potentiel culturel dans les arrondissements historiques et naturels, les sites historiques et les aires de protection des monuments classés.

Pour réaliser ces objectifs, la direction des Arrondissements, sites et aires de protection travaille en étroite collaboration avec les municipalités concernées et les locaux directement intéressés à l'aménagement du territoire et à l'amélioration de la qualité du milieu de vie.

Dans le cadre de son mandat, cette direction vise à ce que les municipalités puissent prendre en charge la protection et la mise en valeur de leur patrimoine, compte tenu des pouvoirs et des ressources dont elles disposent.

Les principales réalisations dans ce domaine sont les suivantes:

- redéfinition des limites de l'arrondissement concernant la Côte de Beauport;
- présentation par le ministère des Affaires culturelles d'un mémoire au Conseil exécutif afin d'obtenir un mandat gouvernemental clair quant à l'avenir de l'Île d'Orléans;
- préparation de plans d'aménagement pour 15 aires de protection dans les localités de Boucherville, Deschambault, Lanoraie, Montréal, Mont St-Hilaire, St-Eustache et St-Charles Borromée.

Au 31 mars 1978, on comptait 110 aires de protection délimitées, dont 75 étaient enregistrées.

Contributions et subventions en 1977-78

Le montant des contributions à la rénovation et à la restauration d'immeubles dans les arrondissements, sites et aires de protection s'est établi à \$533,000 soit une augmentation de 86% par rapport à l'année précédente. (voir l'annexe A du programme 2).

A ce tableau, il faut ajouter les données suivantes:

Un montant de \$185,000 versé à 4 municipalités pour la réalisation de projets spécifiques reliés à la protection du patrimoine.

Ville de Charlesbourg (restauration de la maison Binet)	\$10,000
Cité de Sillery (acquisition du site historique du Moulin des Jésuites)	\$30,000
Ville de Cap-Rouge (relocalisation de trois immeubles historiques)	\$45,000
Office d'habitation de Montréal (1ère tranche d'une subvention de \$213,000 pour la restauration de la façade des Habitations Dollier de Casson)	\$100,000
	<u>\$185,000</u>

La gestion des biens immobiliers a comme fonction de protéger, sauvegarder, conserver et mettre en valeur les biens culturels qui lui ont été confiés. A l'égard de l'ensemble des biens immobiliers du ministère, la gestion exerce trois types d'interventions: La gérance, l'entretien et l'administration.

Gérance

La gérance négocie et supervise la location des immeubles, en assure la protection et fournit les services inhérents à leur bon fonctionnement. L'une de ses fonctions importantes consiste à redonner aux milieux où ils sont localisés, l'accès des immeubles historiques.

Entretien

Ce secteur s'occupe principalement des réparations, de l'entretien courant, de la prévention et du bon état physique des propriétés qui ont valeur de biens culturels.

Administration

L'administration assume la comptabilisation et la gestion administrative des activités des services de l'administration et de la Gestion des biens immobiliers.

Au plan de la gérance et de l'entretien des propriétés du ministère des Affaires culturelles, l'accent a été mis d'une part sur la consolidation de la politique de location résidentielle et commerciale et d'autre part à la distribution de sommes plus importantes sur des monuments historiques situés en province.

Restauration de biens culturels

Dans le domaine de la restauration, dont l'activité vise principalement à mettre en valeur notre patrimoine bâti, les efforts ont porté au cours de 1977-78, sur la restauration des ensembles qui sont propriétés du ministère et sur l'assistance technique aux bâtiments classés.

A Place Royale, la maison Dupont-Renaud et la maison des Jésuites ont été parachevées et les travaux de restauration de la Batterie Royale (deuxième phase) sont en voie d'achèvement. Des études techniques sont en cours, préparatoires aux travaux de restauration des maisons Jérémie, Rivet, Rageot et Dolan, Sagot, Niel ainsi qu'à l'habitation de Champlain.

Dans la région de Montréal, on a débuté les travaux de construction du parc historique de l'Île Perrot, tandis que les travaux de restauration du bureau seigneurial situé à l'Île-des-Moulins, à Terrebonne, sont en voie d'achèvement.

De plus, des études préliminaires et les travaux de construction ont débuté en vue de restaurer la chapelle Cuthbert à Berthierville et la maison Lamontagne à Rimouski. Dans le cadre de l'aide financière aux propriétaires de bâtiments classés, la division des permis et contributions a procédé à l'analyse de 74 demandes de permis en 1977-78.

Un montant de \$234,333 a été versé en subventions pour la réalisation des projets suivants:

Nom de l'organisme	Montant
Société historique du Saguenay (restauration des statues à Cap Trinité)	\$29,340
Ville de Montréal (restauration du Château Dufresne)	\$200,000
Société historique de Lotbinière (recherches historiques)	\$4,990
	<hr/>
	\$234,330

Recherches archéologiques

Le service de la recherche archéologique a pour mandat d'assurer par un éventail de moyens, l'inventaire, la protection, l'exploitation et la mise en valeur des ressources archéologiques et ethnologiques amérindiennes considérées comme partie intégrante du patrimoine culturel québécois.

Trois unités administratives font partie de ce service: L'archéologie historique et préhistorique ainsi que l'ethnologie amérindienne.

Inventaire des sites préhistoriques

La principale orientation de reconnaissance archéologique préhistorique a eu lieu dans le centre du Québec, à Caniapiscau, futur réservoir du développement hydroé-

lectrique de la Grande. Des reconnaissances secondaires accompagnées de fouilles ont été conduites à Washadimi dans le réservoir LG-2 à Mushuau Nipi, au nord-est du Québec ainsi qu'au Bic et à Grande-Vallée dans l'est du Québec.

Grâce à ces reconnaissances et à d'autres menées par certains groupes extérieurs, on a pu enregistrer 115 nouveaux sites et ajouter des données nouvelles sur 318 sites déjà connus.

En archéologie historique, trois études de pré-inventaire ont été effectuées sur les premiers établissements de pêche et de traite de la Côte Nord et de l'Outaouais et sur les sites des potiers de la région de Montréal. Par ailleurs, une première tentative de pré-inventaire des sites subaquatiques a été entreprise ainsi que l'évaluation du potentiel d'un site dans la baie de Gaspé.

Au plan de la connaissance des cultures amérindiennes et Inuit, les recherches ont porté surtout sur l'ethnohistoire des groupes culturels Cris de la Baie James, des Montagnais de la Côte Nord, des Inuit et Naskapis du Nouveau-Québec et des Attikameks dans la Haute-Mauricie.

Permis

En vertu du règlement concernant la recherche archéologique, vingt-deux permis de reconnaissance ont été annulés et n'ont pas donné lieu à des activités sur le terrain.

Reconnaissance et classement

Le site de l'église des Saints-Anges, partie de l'ancien fort Rémy à ville de Lasalle, a été classé site archéologique. De plus le site de l'église Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy et celui du fort Jacques-Cartier à Cap Santé, sont en voie de classement à titre de site historique.

Fouilles et mise en valeur

En préhistoire, plusieurs fouilles de sauvetage se sont poursuivies dans le réservoir LG-2 à la Baie James, au lac Caroline et à Washadimi. Trois fouilles ont également eu lieu à Grande-Vallée, en Gaspésie, ainsi qu'à Hauterive et Mingan, sur la Côte Nord.

A Place Royale, à Québec, on a terminé la fouille du site de l'habitation de Champlain et des couches d'occupation pré-historique qui y sont associées. L'intervention s'est poursuivie dans le futur parc du Bic et une dernière saison de recherche avait lieu au lac Mushuau-Nipi au Nouveau-Québec. On a effectué deux fouilles sur des

sites de potiers à St-Eustache et Bagotville. Une dernière saison de fouille à ville de Lasalle complétait la mise à jour des vestiges de l'église des Saints-Anges.

Enfin, une subvention a rendu possible le début de la première école de fouilles au Québec mise sur pied par l'Université de Montréal sur le site classé de Pointe-aux-Buissons.

Sur le plan de la mise en valeur du patrimoine archéologique, on a maintenu le soutien financier à la revue *Recherches amérindiennes au Québec*, la seule publication spécialisée en ce domaine. A ce chapitre, de nombreuses revues traitant de l'archéologie et des cultures amérindiennes sont venues enrichir les collections "Civilisations du Québec", "Les cahiers du patrimoine" et les "Dossiers du patrimoine". A cela, il faut ajouter la présentation d'un diaporama sur l'archéologie et l'ethnologie au Québec, de même qu'une exposition sur l'histoire et la préhistoire des Montagnais du Lac Saint-Jean, au musée de Pointe-Bleue.

Traitement et analyse

Une étude des schèmes d'établissement à la Baie James selon les données ethno-archéologiques recueillies au cours des années antérieures, de même que certaines études fauniques et paléobotaniques reliées à plusieurs sites en voie d'analyse ont été effectuées au cours de l'année. En archéologie historique, l'analyse des collections archéologiques de Place Royale s'est poursuivie avec l'étude de la faïence et des grès.

Animation des biens culturels

La division de l'Animation a concentré ses efforts en 1977-78 sur deux grands objectifs: la régionalisation de ses activités et l'établissement de contacts avec les corps municipaux afin de les impliquer dans le processus de sauvegarde du patrimoine.

C'est ainsi qu'elle a multiplié ses contacts avec les corps municipaux notamment à l'Ile-des-Moulins, à Terrebonne, à la Pointe-du-Moulin, à l'Ile Perrot, dans l'arrondissement de Laprairie, à Deschambault, à l'Anse-au-Griffon ainsi qu'à Paspébiac, pour ne citer que ceux-là.

Dans le domaine de l'information, la division de l'Animation a permis à la Télé-Université de donner un cours sur la sauvegarde du patrimoine québécois; elle a également publié diverses brochures et organisé des tournées d'information sur le patrimoine québécois et l'importance de le conserver.

Acquisition de biens culturels

LA STRUCTURE

L'aspect légal

Les articles 22 et 51a de la Loi sur les biens culturels constituent la base légale de l'activité "Acquisition de biens culturels".

En vertu des dispositions de l'article 51a, le ministre peut, après avoir pris l'avis de la Commission des biens culturels:

"Acquérir de gré à gré ou par expropriation tout bien culturel reconnu ou classé ou tout bien nécessaire pour isoler, dégager, assainir ou autrement mettre en valeur un monument historique, un site historique ou archéologique classé, ou tout bien situé dans l'aire de protection d'un monument historique ou archéologique classé".

De plus, selon l'article 22, dans le cas d'un bien culturel reconnu ou classé que l'on désire aliéner, le ministre peut:

"L'acquérir de préférence à tout autre acheteur au prix pour lequel il est offert en vente. Pour exercer ce droit de préemption, le ministre doit signifier par écrit son intention d'acquérir le bien culturel à celui qui l'offre en vente dans le délai de trente jours prévu à l'article 20".

Les objectifs

"L'acquisition de biens culturels" constitue un moyen privilégié d'intervention directe du Ministère des Affaires culturelles sur le patrimoine. Elle vise à permettre au ministère d'assurer lui-même la conservation et la mise en valeur de biens culturels de caractère exceptionnel dont l'initiative privée ne peut assurer la protection.

Les Ressources

Les crédits de \$1,018,000 ont été affectés à la réalisation des projets de cette activité. Ils se répartissent comme suit:

- \$960,000 en immobilisation;
- \$ 40,000 en honoraires professionnels;
- \$ 18,000 en fonctionnement.

En réalité, les dépenses se sont élevées à \$1,093,600 (immobilisation), \$19,000 (honoraires professionnels) et \$8,300 (fonctionnement) soit un total de \$1,120,900.

Programme d'intervention

Au plan pratique, les divers projets de cette activité pour l'année 1977-78 sont indiqués dans le tableau suivant de même que les crédits qui y ont été affectés.

	Budget en \$000	Immobilisation	Honoraires professionnels		
Ile St-Jean	—	—	—		
Ile Perrot	229.5	229.5	—		
Ile des Moulins	14.1	153.0	4.3		
Manoir Lamontagne	—	—	—	La Société historique de Cabano Inc., pour l'aménagement extérieur et la reconstitution de deux bâtiments de Fort Ingall	\$ 150,000
Ste-Anne	—	—	—	La Corporation de la Seigneurie des Aulnaies Inc., pour la restauration du manoir et du moulin banal	120,000
Morrin Collège	—	—	0.2	La fabrique de Ste-Anne de Neuville, pour des travaux de restauration de la chapelle	15,000
Maison Massé St-Denis	—	—	—	La fabrique de Deschambault, pour des travaux de restauration de l'église	20,000
Restaurant Riviera	125.3	125.3	2.5	La Société historique régionale de Lotbinière, pour des travaux de sauvegarde au moulin du Portage à Leclercville	5,000
Berlinguet-Thivierge	2.7	—	2.4	La Fabrique de Ste-Agnès (Charlevoix), pour des travaux de curetage à l'église	30,000
Canada Steamship Lines	152.0	152.0	—	La Corporation du moulin seigneurial de Tonnancour à Pointe-du-Lac, pour des travaux de curetage au moulin	24,900
Chapelle Cuthbert	2.5	—	—	La fabrique de la Visitation à Montréal, pour des travaux de restauration à l'église	62,000
Manoir Le Bouthillier	1.4	1.4	—	La fabrique de St-Eustache, pour des travaux de restauration à l'église	10,000
Maison Lamontagne	0.1	—	0.1	Les Soeurs grises de Montréal, pour des travaux de restauration à la maison mère	535,000
Vieilles Forges	316.9	316.9	4.2	La ville de Kirkland, pour des travaux de restauration à la maison Lanthier	15,000
Chinic	115.5	115.5	—		\$ 986,900
Domaine Cataract	—	—	1.0		
Moulins Desgagné	—	—	1.7		
Terrebonne - Terrain	—	—	0.3		
St-Pierre, I.O.	—	—	0.3		
Ste-Famille, I.O.	—	—	0.6		
Maison Pouliot, I.O.	—	—	1.1		
Maison Papineau	—	—	0.3		

Stimulation de l'économie et soutien de l'emploi

Dans le cadre d'un budget supplémentaire de \$1.1 million voté par l'Assemblée nationale à l'automne 1977, la Direction générale du patrimoine a mis sur pied un programme d'accélération d'aménagement, de sauvegarde et de restauration de monuments historiques classés appartenant à des organismes sans but lucratif.

La coordination de cette activité a été confiée au directeur de l'Exploitation, la Direction des monuments assumant la réalisation technique des projets.

Six employés occasionnels ont été affectés à ce nouveau programme dont trois à la gestion du programme et trois à la gestion des projets.

En vertu de ce programme, des contributions de 100% du coût des travaux ont pu être accordées aux organismes suivants pour l'année 1977-78.

La Société historique de Cabano Inc., pour l'aménagement extérieur et la reconstitution de deux bâtiments de Fort Ingall	\$ 150,000
La Corporation de la Seigneurie des Aulnaies Inc., pour la restauration du manoir et du moulin banal	120,000
La fabrique de Ste-Anne de Neuville, pour des travaux de restauration de la chapelle	15,000
La fabrique de Deschambault, pour des travaux de restauration de l'église	20,000
La Société historique régionale de Lotbinière, pour des travaux de sauvegarde au moulin du Portage à Leclercville	5,000
La Fabrique de Ste-Agnès (Charlevoix), pour des travaux de curetage à l'église	30,000
La Corporation du moulin seigneurial de Tonnancour à Pointe-du-Lac, pour des travaux de curetage au moulin	24,900
La fabrique de la Visitation à Montréal, pour des travaux de restauration à l'église	62,000
La fabrique de St-Eustache, pour des travaux de restauration à l'église	10,000
Les Soeurs grises de Montréal, pour des travaux de restauration à la maison mère	535,000
La ville de Kirkland, pour des travaux de restauration à la maison Lanthier	15,000
	\$ 986,900

Un montant de \$827,400 a pu être effectivement déboursé permettant la création de 1679 hommes/semaine d'emploi.

Les travaux se continuent en 1978-79 sur huit de ces projets pour un montant total de \$885,000.

PROGRAMME 3 - Gestion centrale du ministère

Les objectifs du programme

Ce programme vise à assurer la planification, la coordination, l'information et le contrôle des programmes du ministère et à fournir des services-conseils quant à l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières requises par l'administration de ces programmes. De plus, le programme comprend l'ensemble des activités administrées par le réseau des bureaux régionaux du ministère.

Planification, coordination et contrôle

Chaque programme du ministère fait l'objet de planification, de coordination et de contrôle. Mais puisque les programmes procèdent d'objectifs étroitement liés, il est nécessaire que les activités qui les sous-tendent soient planifiées, coordonnées et contrôlées centralement, c'est-à-dire par des unités administratives se situant au-delà de chacun d'eux. Dans cet esprit, chaque ministère du gouvernement est dirigé par un cabinet de ministre et un bureau de sous-ministres dont la principale mission est d'assurer l'élaboration de politiques conformes aux mandats et objectifs du ministère, d'en assurer la mise en oeuvre par la planification, la coordination et le contrôle de l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, c'est au bureau des sous-ministres que s'effectue la coordination des relations intergouvernementales et de coopération entre le gouvernement du Québec, les autres gouvernements et les organismes intéressés, dans le domaine des arts et de la culture, de concert avec le ministère des Affaires intergouvernementales. Enfin, la direction des Communications qui relève également du bureau des sous-ministres est responsable de fournir les renseignements à la population et à la clientèle spécifique du ministère concernant les programmes de soutien offerts par l'ensemble des directions générales.

Gestion des ressources humaines, financières et matérielles

L'administration des programmes gouvernementaux fait appel à des ressources humaines, financières et matérielles. Aussi, est-il nécessaire que chaque ministère se dote d'une équipe apte à offrir à l'ensemble des gestionnaires des services-conseils quant à la gestion de leur personnel et de leurs équipements et quant à la préparation et à l'exécution de leur budget. Cette équipe est de plus responsable de toutes les relations que le ministère doit entretenir avec les organismes centraux de gestion des ressources. Au ministère des Affaires culturelles, cette fonction est assumée par la direction générale de l'Administration.

Le développement culturel régional

Les activités des 9 bureaux régionaux du ministère sont administrées par la direction des bureaux régionaux qui relève directement du sous-ministre. Chaque bureau, soutenu dans son action par l'équipe centrale et les différents services du ministère, constitue le point de rencontre de la population et du ministère.

LES ELEMENTS DU PROGRAMME

Ce programme de gestion centrale du ministère était composé de deux éléments au cours de l'exercice 1977-78.

Direction et gestion interne

Le premier élément groupe les activités de coordination et de contrôle de l'ensemble des programmes du ministère; il est administré par le cabinet du ministre, le bureau du sous-ministre, la direction générale de l'Administration, la direction des Communications.

Bureaux régionaux

Le deuxième élément groupe l'ensemble des activités administrées par la direction des bureaux régionaux, c'est-à-dire par les 9 bureaux régionaux du ministère.

Rapports entre le programme et la structure administrative du ministère

L'administration du programme "gestion centrale du ministère" fait intervenir plusieurs unités administratives.

Le cabinet du ministre et le bureau du sous-ministre assurent la planification, la coordination et le contrôle de l'ensemble des programmes du ministère.

La direction des Communications et la coordination des relations intergouvernementales réalisent leurs activités sous l'autorité directe du sous-ministre.

La Direction générale de l'Administration est responsable de fournir aux gestionnaires les services-conseils quant à l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles. La Direction du personnel administre l'ensemble des politiques et procédures relatives à la gestion du personnel (développement organisationnel, dotation, relations de travail, développement des ressources humaines, opération de systèmes). La Direction de la programmation conseille les gestionnaires en rapport avec l'élaboration de leur programmation et l'intégration de leurs priorités et objectifs à ceux du

ministère. La Direction des opérations budgétaires conçoit et met en oeuvre le processus et les méthodes nécessaires à la réalisation ordonnée des activités budgétaires. La Direction des services auxiliaires dispense les services d'aménagement et d'ameublement, de courrier et messagerie, d'approvisionnement et de gestion des documents.

Bilan des activités

La Direction générale de l'administration a continué à exercer son rôle, soit celui de soutien et de conseil aux gestionnaires. De façon plus particulière:

-la Direction de la programmation a mis l'accent sur l'analyse budgétaire, ce qui a permis une connaissance plus approfondie des productions des programmes sectoriels du ministère;

-la Direction du personnel a développé des outils de gestion du personnel à l'intention des gestionnaires et en étroite collaboration avec ceux-ci a élaboré un plan de développement des ressources humaines dont la réalisation en 1977-78 a comblé de nombreux besoins de l'organisation tout en répondant aux aspirations des employés;

-les Services auxiliaires ont fourni aux gestionnaires les supports logistiques nécessaires à leurs actions (approvisionnement, messagerie, aménagement, mobilier).

RAPPORT DETAILLE DES ACTIVITES

Direction et gestion interne

Direction ministérielle

Le ministre, assisté du personnel de son cabinet, a dirigé les opérations qui reviennent normalement au chef d'un ministère.

Direction sous-ministérielle

Assisté de deux sous-ministres adjoints et du personnel de son bureau, le sous-ministre a rempli les fonctions dévolues au sous-chef d'un ministère. C'est lui qui assume la responsabilité administrative de planification, de coordination et de contrôle de l'ensemble des programmes du ministère.

Soutien administratif

La Direction générale de l'administration, par sa Direction du Personnel, assiste les gestionnaires du ministère dans la gestion de leurs ressources humaines. Ce rôle d'assistance se concrétise par des activités conseils, d'expertise, de soutien administratif à la gestion

du personnel et par la représentation du ministère auprès des organismes centraux de gestion du personnel.

Ces activités sont regroupées sous les volets suivants:

Le développement organisationnel

Les activités de la Direction du personnel en matière de développement organisationnel au cours de l'exercice ont surtout porté sur l'implantation du nouveau plan d'organisation administrative du ministère. C'est ainsi que plus de vingt (20) postes de direction supérieure ont dû être évalués et classifiés par la Commission de la fonction publique préalablement à leur dotation. Plusieurs gestionnaires du ministère ont sollicité et obtenu l'aide conseil de la Direction pour l'élaboration et l'implantation de leur structure micro-organisationnelle. Ces interventions portaient sur l'examen de la finalité et des objectifs des unités administratives concernées, sur l'évaluation du partage fonctionnel des activités, sur la révision des postes de travail, sur la détermination des effectifs requis et sur l'appréciation des systèmes et procédés administratifs utilisés.

La Direction du personnel a profité également de l'exercice pour développer ses modèles et procédés d'intervention et pour les adapter à la nature des problèmes qui lui sont soumis par les gestionnaires.

La dotation du personnel

La dotation comprend toutes les activités visant à combler les postes réguliers et occasionnels. Ces activités incluent notamment le recrutement, la sélection, la promotion, l'avancement de classe, la mutation et le reclassement du personnel.

L'effectif autorisé du ministère au 1er avril 1977 s'établissait à 858 postes réguliers dont 103 postes à combler: 90 postes nouveaux et 13 postes vacants. Cet effectif autorisé était au 31 mars 1978 de 901 postes, suite à l'ajout de 43 postes additionnels dont 28 alloués par le Conseil du Trésor et 15 obtenus par voie de mutation d'autres ministères et organismes. Comme 88 employés en place durant l'année ont quitté le ministère, le nombre total des postes à combler pour l'année s'est établi à 234.

Au cours de l'exercice, la Direction du personnel a procédé au recrutement de 189 employés réguliers dont 110 ont fait l'objet de nomination à titre temporaire et 79 de mutations interministérielles.

Au cours de cette même période, 20 employés ont bénéficié d'une promotion et 72 d'un avancement de classe.

Par ailleurs, il y a eu 88 départs du ministère: 54 par démission ou retraite et 34 par mutation interministérielle.

La Direction du personnel a procédé à l'embauche de 195 employés occasionnels pour fins de surcroît de travail et d'exécution de projets spécifiques.

Au cours de l'été 1977, un total de 154 étudiants ont été embauchés pour une durée moyenne de deux (2) mois.

Les relations de travail

La Direction du personnel conseille les gestionnaires sur l'application et l'interprétation de quatre (4) conventions collectives de travail ainsi que sur les règlements et directives les concernant.

Par ailleurs, elle représente le Sous-ministre et le Ministre dans plusieurs champs d'action des conventions collectives et occupe ainsi, outre son rôle conseil, un rôle décisionnel en cette matière en vertu des pouvoirs délégués qui lui ont été alloués.

Au cours de l'exercice, la Division des relations de travail a consacré la majorité de ses activités à l'exercice de son rôle conseil par une présence auprès des gestionnaires et des employés du ministère.

Dans le cadre de chacune des conventions collectives, des comités de relations professionnelles ont été formés afin de favoriser le dialogue et la consultation entre la direction du ministère et ses employés et contribuer ainsi au règlement de problèmes globaux de relations de travail. L'action de chacun de ces comités, et d'une façon plus intensive pour celui de l'unité "professeurs", s'avéra très positive et a constitué un outil très précieux pour favoriser un sain climat de relations de travail, administrer les conventions collectives et susciter de nouvelles politiques.

En ce qui a trait aux griefs présentés par les employés du ministère, nous pouvons souligner que leur nombre fut modéré. Pour la très grande majorité d'entre eux, les parties (le syndicat concerné et le ministère) ont réussi à s'entendre sur certaines modalités de règlement alors que, pour un nombre très restreint, on a eu recours à l'arbitrage.

Le développement des ressources humaines

La Direction du personnel a assuré la mise en oeuvre des activités de développement des ressources humaines. Ces activités de développement ont été réalisées dans le cadre des objectifs de formation et de perfectionnement

technique et professionnel, d'information à l'ensemble du personnel quant aux objectifs et aux orientations du ministère, d'accueil des nouveaux employés.

Pour l'ensemble du personnel du ministère, 702 jours furent consacrés à des activités de formation et de perfectionnement. Le budget global consacré au développement des ressources humaines fut de \$38,750.

Un nouveau programme de bourses d'études a été créé à l'intention des employés du ministère et a permis à 32 d'entre eux de recevoir une bourse de perfectionnement du ministère.

La Direction a également procédé avec les gestionnaires du ministère à l'élaboration du plan de développement des ressources humaines 1978-79. Au cours de la prochaine année, le ministère prévoit réaliser des activités de perfectionnement et de formation nécessitant l'utilisation de plus de 4,000 jours/homme pour un budget global dépassant \$100,000.

Les opérations de système

La Direction a assumé, comme par les années antérieures, son rôle concernant le soutien administratif et technique de la gestion du personnel pour l'ensemble du ministère. Les activités découlant de ce rôle concernent notamment la paie, les transactions au système intégré de gestion du personnel, le contrôle des effectifs, la surveillance des systèmes de contrôle de l'assiduité de même que la gestion des fichiers et des dossiers essentiels à la bonne gestion du personnel au ministère.

Vu que les activités concernant le paiement de rétroactivités et d'ajustements de salaires découlant de conventions collectives furent limitées, la Direction du personnel a pu centrer ses efforts sur l'élaboration et la mise en place de plusieurs contrôles internes concernant le routage et le suivi opérationnel des nombreuses activités de gestion, de paie et d'assiduité.

De plus, les améliorations apportées au système intégré de gestion du personnel (S.I.G.P.), suite à l'instauration d'un écran cathodique, ont permis d'accélérer le service offert aux employés tant au niveau des procédures de gestion que des procédures de paie par la saisie des données en temps réel. Ceci a eu pour effet de diminuer les délais d'inscription, de modification et d'annulation des transactions et, par conséquent, d'obtenir des résultats concrets beaucoup plus rapidement.

Dans un même ordre d'idées, la Direction du personnel, suite à des démarches et pourparlers, a commencé à

inscrire toutes les données de ses fichiers-postes à un système informatique régi par le ministère des Transports. Par ce système, la Direction sera en mesure de répondre plus rapidement aux demandes des gestionnaires concernant leurs effectifs réguliers et de fournir aux responsables des registres d'assiduité les cumulatifs de leurs employés.

Enfin, on a mis en place un nouveau système de suivi de la notation des employés du ministère, système qui s'inscrivait dans le cadre d'une mise à jour des procédés actuels de notation auprès des gestionnaires du ministère.

Gestion des ressources financières

La Direction des opérations budgétaires est chargée de concevoir et de mettre en oeuvre le processus et les méthodes nécessaires à la réalisation ordonnée des activités budgétaires. De plus, elle doit concevoir, développer, tenir à jour et assurer l'application de méthodes et procédés relatifs à la planification budgétaire, à la présentation du budget et à son contrôle. Elle coordonne et oriente la mise en place de méthodes et de procédures de contrôle relatives à l'évolution des engagements et déboursés du ministère. Son rôle consiste aussi à élaborer des normes et standards de fonctionnement en rapport avec la gestion des opérations budgétaires du ministère notamment pour les engagements et déboursés du ministère et à en assurer l'application. Egalement, elle participe ou assure la réalisation des étapes du cycle budgétaire notamment à la revue des programmes, à la prévision détaillée des crédits et à leur défense. Une autre de ses responsabilités est de corriger et de tenir à jour l'information pertinente aux activités budgétaires du ministère et de faire rapport. Enfin, elle a pour autre fonction de conseiller ou de fournir l'assistance technique aux gestionnaires du ministère en rapport avec leurs activités de gestion budgétaire.

La direction de la programmation a été mise sur pied au début de l'exercice; elle a accordé, en cette première année, la priorité aux montants qui sont étroitement reliés à la gestion et à la programmation budgétaire.

Gestion budgétaire

La Direction a procédé à la vérification et à l'analyse des engagements budgétaires provenant des unités administratives. Cet examen des demandes au Conseil du Trésor et des certifications de crédits poursuit un triple but: s'assurer que ces documents renferment tous les renseignements pertinents et nécessaires à une bonne

compréhension par les autorités du ministère et du Conseil du Trésor de la pertinence et des implications budgétaires des projets; vérifier la conformité de ces engagements budgétaires avec la réglementation gouvernementale, particulièrement celle émise en vertu de la loi de l'Administration financière; vérifier la cohérence des objectifs spécifiques de chaque projet par rapport aux objectifs généraux des programmes et du ministère.

De plus, l'examen systématique des engagements budgétaires permet à la Direction de la programmation d'exercer un rôle de coordination entre les unités administratives susceptibles de mettre de l'avant et de réaliser des projets ayant des interrelations sur le plan budgétaire ou des similitudes sur le plan de leur impact auprès des clientèles du ministère.

Prévisions budgétaires

Cette Direction joue également un rôle à l'égard de la préparation de la revue annuelle des programmes qui constitue pour tous les ministères l'occasion privilégiée de faire le point sur leurs actions et d'évaluer leurs besoins pour l'exercice suivant. Pour la revue des programmes 1978-79 préparée entre le 1er juillet et le 1er octobre 1977, la direction a conçu à l'intention des gestionnaires des instruments de travail les incitant à cette double réflexion sur la ré-évaluation des activités et sur la prévision de crédits mieux adaptés aux besoins réels des clientèles. Sous la coordination de la Direction de la programmation, la revue des programmes 1978-79 a donc été l'occasion pour les gestionnaires de préciser leurs objectifs d'action, d'interroger leurs activités antérieures et l'allocation des ressources à la lumière de ces objectifs et, enfin, de formuler les demandes de crédits additionnels en fonction à la fois d'objectifs plus précis et de la réalisation d'activités ré-évaluées.

Nouvelle réglementation relative aux subventions

En 1977-78, l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement (A.C. 1431-77) concernant l'octroi et la promesse des subventions du Gouvernement a amené la Direction de la programmation et un certain nombre de directions sectorielles à systématiser et à formaliser les normes et les modes d'attribution de certaines subventions (correspondant au tiers environ des crédits du ministère destinés à des paiements de transfert). Cette opération a consisté à introduire plus de rigueur dans la définition de certaines normes d'aide financière et plus d'uniformité dans leur application et ce, dans le but de réduire au minimum la marge laissée aux décisions discrétionnaires dans le choix des bénéficiaires de subventions ainsi que dans la façon de déterminer les montants auxquels ils ont droit, conformément à l'esprit et à la lettre de ce nouveau règlement.

Les équipements culturels

La Direction de la programmation est également responsable d'initier et de coordonner la préparation d'un plan des équipements culturels du Québec. L'accent a été mis en premier lieu sur la coordination et la conciliation des différents programmes sectoriels du ministère destinés au développement ou à la modernisation d'équipements culturels. Une fois cette tâche accomplie, c'est-à-dire une fois précisés les objectifs et les possibilités d'action des directions sectorielles, il reste à la Direction de la programmation à rechercher une meilleure connaissance des besoins de certaines régions du Québec en matière d'équipements culturels dans le but de concevoir de nouveaux moyens d'action qu'aucune direction sectorielle ne peut se donner à l'heure actuelle.

Gestion des ressources matérielles

Approvisionnement et achats

En vertu de la réglementation gouvernementale, les achats d'équipements et de fournitures de bureau sont négociés par le Service général des achats du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. La Direction des services auxiliaires canalise toutes les réquisitions d'achats en provenance des directions générales et les achemine au Service général des achats.

A titre de coordonnateur des achats, la Direction a l'autorisation du Service général des achats pour effectuer les achats inférieurs à \$100. Elle tient un inventaire complet de tous les équipements acquis par le ministère.

Courrier et messagerie

Les Services auxiliaires assurent à l'ensemble des directions du ministère des services de courrier et de messagerie.

Gestion des espaces et du mobilier

La location et l'aménagement des espaces de travail et l'achat de mobilier étant la responsabilité du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, les Services auxiliaires coordonnent l'ensemble des besoins et des demandes des directions générales du ministère et les négocient avec le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. De plus, les services auxiliaires administrent le compte Travaux publics du ministère.

Gestion des documents

La division Gestion des documents a pour mandat de conseiller la direction du ministère et les gestionnaires sur toutes questions relatives à la gestion des documents, notamment le contrôle de la création de documents

(formulaire, correspondance, rapport, etc.), la tenue et l'utilisation de ceux-ci de même que leur conservation et leur déclasséement (calendrier de conservation et de destruction).

Cette division offre également un service d'entreposage de documents semi-actifs et administre un centre de dossiers.

Au cours de l'exercice, en plus d'effectuer des expertises et de donner des avis techniques auprès de plusieurs services, la division a procédé à une réorganisation profonde du centre: des procédures de travail ont été perfectionnées, des formulaires spéciaux et mieux adaptés ont été créés et mis en application, de nouveaux services ont été ajoutés et ceux existants ont été améliorés. On a également procédé à une épuration des documents inutiles et à une refonte complète des dossiers.

Direction des Communications

La Direction des Communications relève directement du Bureau du sous-ministre et doit assumer la responsabilité de l'animation, de l'information, des publications et des renseignements relatifs à l'un ou l'autre des secteurs du ministère des Affaires culturelles. Elle est en outre responsable de maintenir une liaison constante avec les organismes para-publics relevant du ministère, afin de concerter les actions d'information destinées à la population. Pour rencontrer ses objectifs, la Direction des Communications a été divisée en quatre services distincts: Services administratifs, services aux directions, services au ministère et services centraux.

Services administratifs

Ce secteur voit à la bonne marche de l'ensemble des procédés administratifs, prépare les descriptions de tâches des employés, supervise le travail de secrétaria* et de messagerie, contrôle les dépenses de la Direction et tient à jour l'inventaire des archives de toutes les publications du ministère.

Services aux directions

Ce service a la responsabilité de l'information, de la publicité et des relations publiques de chaque direction générale du ministère. Les agents d'information rattachés à chaque direction sont responsables de la préparation et de la diffusion de données susceptibles d'intéresser le public québécois dans le domaine culturel.

Services au ministère

Ce service vise à maintenir une image cohérente du ministère dans toutes ses publications. Il voit également

à la préparation et à la réalisation de documents d'information et de projets spéciaux qui sortent du cadre de l'information courante, de même qu'à l'organisation d'expositions culturelles au sein d'organismes et établissements du gouvernement.

Services centraux

Ce secteur regroupe toutes les activités de documentation et de renseignements demandés par le public ou les différentes directions. Il voit à l'aspect technique de l'édition de livres, périodiques ou brochures et supervise tous les travaux du ministère au niveau de la conception graphique et de l'impression.

La Direction des Communications, étant un service à la disposition de tout le ministère, n'élabore aucun projet qui ne soit commandé par le ministère ou par une direction générale. Tous ses services et toutes ses activités se reflètent donc dans l'ensemble des réalisations du ministère et des directions générales qu'il s'agisse, par exemple, du rapport annuel pour le ministère ou d'une publication comme "Les Cahiers du Patrimoine" pour la Direction générale du Patrimoine.

Quelques projets spécifiques sont toutefois confiés à la Direction des Communications, les deux principaux étant l'organisation de la remise des Prix du Québec et celle de la Semaine du Patrimoine.

Les Prix du Québec

L'opération des Prix du Québec relève de la Direction générale des arts et des lettres pour l'organisation des concours, le choix des jurys et des lauréats. La Direction des Communications est responsable de la remise des prix. En 1977 la cérémonie a eu lieu le 17 décembre à la Place des Arts et a été retransmise via Radio-Québec afin de sensibiliser les Québécois au fait que la recherche et la création sont l'avenir d'une société.

Le Prix David et le Prix scientifique, maintenant appelé prix Marie-Victorin, consacrent l'ensemble d'une oeuvre littéraire et d'une oeuvre scientifique québécoise. Cette reconnaissance de l'Etat à ses plus éminents créateurs et chercheurs s'est étendue en 1977 aux secteurs des arts d'interprétation, des arts visuels et des sciences de l'homme par la création des prix Denise Pelletier, Paul-Emile Borduas et Léon Gérin. Les noms donnés aux prix du Québec rendent hommage à cinq personnalités qui ont laissé une oeuvre importante dans leurs secteurs respectifs. Ces prix sont décernés chaque année sur la recommandation de jurys formés de personnes reconnues pour leur compétence dans leurs champs d'activités concernées.

Voici la liste des lauréats en 1977:

M. Jacques Ferron, médecin et écrivain s'est vu décerner le Prix David pour son oeuvre littéraire abondante et originale;

M. Léon Dion, éminent politicologue est le lauréat du Prix Léon-Gérin;

M. Léon Bellefleur, peintre et graveur a reçu le prix Paul-Emile Borduas;

Le docteur Jacques Genest, homme de science émérite s'est vu remettre le prix scientifique Marie-Victorin;

M. Félix Leclerc, chansonnier québécois de réputation internationale est le lauréat du prix Denise-Pelletier.

Chacun des lauréats a reçu un chèque de \$15,000, un parchemin et une médaille en argent fabriquée à la main par un artiste québécois.

La Semaine du Patrimoine

La Semaine du Patrimoine a été créée en 1976 par le ministère des Affaires culturelles et confiée à la Direction des Communications depuis. Il s'agit essentiellement d'un projet d'éducation nationale visant à valoriser l'héritage culturel québécois sous toutes ses formes. Ce projet est fondé sur la participation populaire et la concertation des organismes en milieu. Elle suscite moins les rassemblements spectaculaires que les prises de conscience personnelles qui surviennent quand l'individu est mis en présence de quelques aspects de son héritage culturel.

Sous le thème "J'ai la mémoire en fête", la Semaine du Patrimoine 1977 qui avait lieu du 20 au 26 juin, a généré quelque 1,000 activités à travers tout le territoire québécois. Ainsi, sans aucune tradition pour la supporter, la Semaine du Patrimoine a réussi à atteindre son objectif: sensibiliser le citoyen québécois à la notion de patrimoine dans son sens le plus général.

Griffes-ô-Graphes

La Direction des Communications a récupéré et complété la production d'une série de diaporamas regroupés sous le titre "Griffes-ô-Graphes". Ces documents audiovisuels réalisés sous la direction de Claude Haefely sont consacrés aux artistes et créateurs québécois, qu'ils soient de haute lignée comme le poète Alain Grandbois ou d'ingénieux artisans comme les "Patenteux du Québec". Ces documents sont destinés en priorité aux étudiants des cycles secondaire et collégial et

ils constituent une approche à des réalisations québécoises importantes dans les domaines de la peinture, du dessin, de la poésie, de la photographie et des arts populaires. Un catalogue explique le contenu des vingt-deux documents.

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT CULTUREL REGIONAL

La direction du développement culturel régional est formée de neuf bureaux régionaux et de l'administration qui planifie et coordonne l'ensemble des actions des bureaux.

Le bureau régional représente le ministère en région et à ce titre, il assume un soutien administratif aux organismes culturels et communautaires ainsi qu'à la population en général. D'autre part, il favorise au ministère une perception mieux éclairée quant aux attitudes et politiques à définir pour chacune des régions. De plus, il est l'interlocuteur valable du conseil de la culture. Par le biais de son directeur, il fait aussi partie de la conférence administrative, coordonne les actions du ministère en région et participe à l'élaboration des schémas régionaux.

Nouveau mandat

Le présent exercice est le premier qui permette à la direction du développement culturel régional de jouer son véritable rôle de représentation du ministère en région, alors qu'auparavant cette direction n'était habilitée qu'à verser des subventions.

La direction a pu remplir son nouveau mandat, grâce à la formation d'une équipe de trente-huit (38) personnes réparties en neuf (9) régions et un bureau central de coordination situé à Québec.

Neuf bureaux sont effectivement situés en région et rassemblent au minimum une équipe de trois personnes. Au cours de la présente année, le bureau de la Côte-Nord a été définitivement mis sur pied avec l'engagement du directeur, de son adjoint et d'une secrétaire. Quant aux bureaux du Saguenay-Lac St-Jean, de l'Outaouais et de la Mauricie - Bois-Francs, leur poste de direction est assuré par intérim.

L'information

A ce chapitre, la direction a compilé les informations relatives à la publication révisée du "Répertoire des organismes de développement culturel du Québec" paru en mai 1978. Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au développement culturel et est tiré à 10,000 exemplaires.

Par ailleurs, les bureaux régionaux sont en contact étroit avec ceux du ministère des Communications aussi bien pour recevoir que diffuser l'information pertinente en milieu concerné.

La formation

La direction a réalisé au cours de l'année un programme de perfectionnement à l'intention des directeurs de bureaux, des agents culturels et des secrétaires. Par ailleurs, le programme devant mener à un certificat en animation culturelle dispensé par L'UQAM ne s'est pas poursuivi cette année par suite d'une grève des professeurs de cette institution. Celle-ci, selon une entente avec le ministère, a toutefois intégré ce cours à sa programmation régulière.

Les conseils régionaux de la culture

Cette année, le ministère a rendu publique sa politique de reconnaissance des conseils régionaux de la culture dont le point majeur est sans contredit la création de huit (8) conseils régionaux de la culture. Ceux-ci ont la responsabilité d'éclairer le ministère sur les situations culturelles régionales, sur les besoins ressentis par la population des régions et sur les objectifs que cette population vise quant à son développement culturel. Dans le cadre d'une coopération avec le ministère, les conseils régionaux de la culture ont un rôle de premier plan dans cet effort de concertation du milieu et d'orientation de ses politiques.

Voici les sommes versées aux C.R.C. durant l'exercice financier 1977-78:

Conseil de la culture de l'Est du Québec	\$45,000
Conseil régional de la culture du Saguenay - Lac St-Jean. Chibougamau, Chapais Inc.	37,000
Conseil de la culture de la région administrative de Québec Inc.	45,000
Conseil de la culture Mauricie - Centre du Québec	9,000
Conseil de la culture de l'Estrie Inc.	37,000
Conseil de la culture de l'Outaouais	37,000
Conseil de la culture de l'Abitibi - Témiscamingue	45,000
Conseil de la culture Côte-Nord	50,000
TOTAL	\$305,000

Des démarches sont présentement en cours afin de former les conseils régionaux de la culture dans la région montréalaise.

PROGRAMME 4 Arts plastiques

Les objectifs du programme

Ce programme vise à la fois la conservation et la diffusion des arts plastiques et de l'artisanat ainsi que l'incitation à la création dans ce domaine. Pour ce faire, le programme comprend la gestion des deux musées d'Etat, soit le Musée du Québec et le Musée d'art contemporain, ainsi que l'aide financière et technique aux musées privés et, sous l'autre volet, la promotion des arts plastiques et de l'artisanat.

Rapports entre le programme et la structure administrative du ministère

La direction générale des Arts et des lettres est chargée d'administrer le programme par l'entremise de sa Direction des arts visuels de même que la Direction générale des musées qui regroupe le Musée du Québec, le Musée d'art contemporain et la Direction des musées privés. L'élément de programme "Incitation à la création et à la recherche" est administré par le coordonnateur de l'aide aux artistes relevant directement du directeur général des arts et des lettres.

Service des Arts Plastiques

Le programme est divisé en deux éléments: l'incitation à la création et à la recherche et la conservation et la diffusion des arts plastiques.

Incitation à la création et à la recherche

L'objectif de cet élément est d'aider financièrement un artiste dans la réalisation d'un projet dans les disciplines suivantes: arts plastiques, littérature, musique, sciences de l'homme, théâtre et audio-visuel. Au cours de l'année 1977-78, 62 artistes ont bénéficié d'une aide financière aux expositions. De plus, dans le cadre du programme "ressources techniques" en milieu scolaire, 8 projets de création artistique ont été réalisés. Les \$30,000 mis à la disposition de cette activité ont permis d'étendre son application à trois institutions scolaires de la région de Montréal (CEGEP Ahuntsic, CEGEP du Vieux-Montréal et l'Université de Montréal) et d'entreprendre des négociations avec d'autres institutions dans les régions administratives du Saguenay-Lac St-Jean, de Québec et de Trois-Rivières.

Aide aux regroupements d'artistes professionnels

Le service des Arts plastiques a contribué \$200,000 à divers projets de développement et de promotion d'artistes québécois: La Société des Artistes professionnels s'est vu octroyer la somme de \$100,000 pour sa restructuration sous forme de Fédération des conseils disciplinaires nationaux.

Pour une première fois, un regroupement d'artistes en région, (le Regroupement des Artistes des Cantons de l'Est) a reçu \$10,000 en accord avec une approche de régionalisation des politiques.

Trois ateliers collectifs de gravures ont reçu l'aide du ministère. Deux de ces ateliers sont à Montréal et un à Québec. Le Service souhaite aider éventuellement un réseau d'ateliers collectifs de création et de production couvrant plusieurs disciplines.

Projets spéciaux

Parmi les projets spéciaux qui ont été aidés financièrement, il faut mentionner en 1977-78: la préparation du Symposium de Sculpture de Terrebonne qui aura lieu au cours de l'été 1978 sur l'Ile-du-Moulin à Terrebonne; la préparation du Marché, événement estival que réalisent les Créateurs Associés de Val David, regroupement d'artistes et artisans; le festival de la Bande dessinée à l'Université de Montréal; l'exposition de 25 graveurs à Calgary et finalement le Centre communautaire Juif de Laval.

Coordination et développement des politiques

Neuf contrats de service ont été accordés dans le but de développer des politiques de promotion des Arts plastiques. Trois de ces contrats se situent dans la région de la Gaspésie, en préparation des structurations régionales. Il s'agit de projets d'études pour d'éventuels regroupements, ateliers et galeries.

Les autres contrats concernent l'administration des "ressources techniques", la réalisation d'un buste de Hubert Aquin, des études sur le projet du Fonds National d'oeuvres d'art, l'évolution de la politique du 1% et finalement un projet d'animation et de diffusion "script visuel" en milieu scolaire.

La politique d'embellissement des édifices publics le 1%

Au cours de l'année 1977-78, le ministère des Travaux publics a convoqué à trois reprises, en session d'études de deux jours chacune, le comité de 1% chargé de veiller à l'application de la politique d'embellissement des édifices publics. Il a autorisé la somme de \$11,350, versée en honoraires, frais de séjour et déplacements.

Le comité du 1% a évalué quatre (4) projets d'architecture. Sept artistes se sont partagé les \$130,900 représentant 1% du coût estimatif du budget de construction du ministère des Travaux publics. En voici le détail:

Laboratoire de l'Assomption	\$ 16,500
Sûreté du Québec, à Québec	102,900
Centralisation de Granby	7,000
Sûreté du Québec, à Matane	4,500

Aide aux artistes

Au cours de l'année 1977-78, l'Aide aux artistes a attribué 201 bourses à autant d'individus pour un montant total de \$532,800 dont \$100,000 provenaient du ministère des Affaires intergouvernementales, montant qui a permis à 21 artistes de se rendre à l'étranger parfaire leurs connaissances. Le montant maximum pour un an est de \$6,000.

L'Aide aux artistes coiffe deux autres programmes:

a) L'Aide à la création et à la recherche qui existe depuis 1963 vise à permettre à un artiste de créer librement et sans contrainte financière durant un certain laps de temps dans la discipline de son choix. Le montant maximum pouvant être accordé dans le cadre de ce programme est de \$7,500.

b) L'Aide aux expositions existe depuis 1973 et permet aux artistes d'être aidés financièrement lors de la tenue d'une exposition au Québec ou à l'étranger. Dans le premier cas, le montant maximum est de \$1,500 et dans le second de \$2,000. Il y a deux périodes d'inscription pour ce programme, soit du 1er mai au 1er juin et du 15 novembre au 15 décembre. Le budget de ce programme provient du service de Promotion des arts plastiques.

Médailles pour les prix du Québec

En collaboration avec la Direction des Communications du ministère, l'Aide aux artistes a fait un appel d'offre auprès d'une vingtaine d'artistes qui ont soumis des maquettes en vue de la réalisation de cinq médailles en argent fin pour les lauréats des Prix du gouvernement du Québec. Chaque artiste choisi recevait une somme de \$2,500 en plus du coût de la fabrication de la maquette, l'achat de l'argent fin et le coulage en exemplaire unique.

Service de l'Artisanat et des Métiers d'Art.

Au cours de l'année 1977-78, le Service de l'Artisanat et des Métiers d'Art a utilisé un budget total de \$808,700 pour la réalisation de ses cinq programmes soit: l'administration de la politique d'artisanat, l'aide financière aux regroupements d'artisans, la survie des métiers traditionnels, l'édition de publications et enfin la formation et le perfectionnement.

L'administration de la politique d'artisanat avec un budget de \$21,000 a permis au ministère de commanditer des études sur l'apprentissage-compagnonnage, sur la création d'un atelier de céramique-verrerie aux Iles-de-la-Madeleine, sur la relocalisation des ateliers de production et de formation à l'intérieur de la ville de Montréal. Un centre de documentation pour artisans professionnels a également été créé.

L'aide financière aux regroupements d'artisans, le plus important par son budget de \$621,600 visait, d'une part, à créer ou consolider des structures permanentes représentant les artisans de chacune des dix régions administratives du Québec et, d'autre part, à supporter financièrement la Centrale d'Artisanat du Québec dans son rôle de mise en marché.

Le programme de survie des métiers traditionnels a pour objectif de sauvegarder les métiers traditionnels qui étaient en voie de disparition au Québec. Son budget de \$52,000 aura permis de valoriser quatre métiers traditionnels: le papier fait à la main, le verre soufflé, la lutherie et la reliure d'art.

L'aide financière à l'édition de publications s'est concrétisée par le versement de l'enveloppe totale de \$25,000 à la Centrale d'Artisanat du Québec et ce, pour deux projets: la recherche préalable à la publication d'un annuaire de l'artisanat et l'impression d'un catalogue sur "l'industrie du souvenir au Québec".

Enfin, quatre institutions de formation en arts visuels, céramique et lutherie, institutions reconnues mais non subventionnées par le ministère de l'Éducation, se sont partagées les \$88,500 inscrits au programme d'aide financière à la formation et au perfectionnement.

De son côté, le Service de l'Artisanat et des Métiers d'Art a aidé, pour un montant total de \$808,700 trente associations nationales, régionales ou locales d'artisans regroupés pour réaliser et commercialiser leur production.

Voir la liste complète des bénéficiaires pour chacun des programmes, en annexe au présent rapport.

CONSERVATION ET DIFFUSION DES ARTS PLASTIQUES

Musée du Québec

Le 17 novembre 1977, le Gouvernement donne le feu vert au projet d'agrandissement du Musée du Québec. Ce projet comporte le réaménagement de l'ancienne prison

mise à proximité de l'édifice actuel et la construction d'une aile souterraine reliant les deux bâtisses. Ces travaux de plusieurs millions de dollars devraient être complétés d'ici trois ans. Le Musée actuel dispose d'une superficie de 40.000 pieds carrés. Une fois les travaux terminés, l'espace voué à la conservation et à la présentation des collections aura une superficie de 240.000 pieds carrés.

Calendriers des manifestations 1977-78

L'Oeuf	1er avril - 25 avril
Troupeau deux et dessins, Gathie Falk	5 mai - 5 juin
Travaux des cours de dessin	12 mai - 12 juin
Chapitaux romans	19 mai - 19 juin
Aspect de l'art québécois du début du XXe siècle	9 juin - 28 août
Artistes de Québec et de la région	16 juin - 22 août
L'Art du Québec au lendemain de la conquête (1760-1790)	23 juin - 18 septembre
Paysages du Québec	26 juin - 17 juillet
Artistes et artisans à l'oeuvre	7 juillet - 22 août
Dessin des maîtres anciens	15 septembre - 10 octobre

Suzanne Guité (sculptures et tapisseries)	1er septembre - 17 octobre
Groupe Laps	20 octobre - 27 novembre
Art ancien du Québec	31 octobre - 4 décembre
Les Editions de la Frégate	4 novembre - 12 décembre
Paul Klee	3 novembre - 4 décembre
Stelio Sole, peintre	8 décembre - 15 janvier
L'Estampe Inuit	15 décembre - 15 janvier
La Neige	15 décembre - 15 janvier
Robert Roussil	15 décembre - 29 janvier
Portraits et têtes (1900-1950)	19 janvier - 20 mars
Acquisitions récentes (gravures contemporaines)	9 février - 28 février
Estampes	22 mars - 3 avril
Art ancien du Québec	2 mars - 27 août

Expositions présentées à "La Galerie de l'Anse-aux-Barques" en 1977-78

Alain Giguère, sculptures et peintures	6 avril - 1er mai
Pierre Tétrault, gravures	4 mai - 29 mai
Claude Haefley, Griffes-à-Graphes	1er juin - 26 juin
Hugh Barrett, peintures	29 juin - 24 juillet
Granham Cantieni, peintures	27 juillet - 21 août
Jean Lantier, peintures	24 août - 18 septembre
Gravures	20 septembre - 1er octobre
Nicole Malenfant, gravures	
Marie Caron, peintures	5 octobre - 30 octobre

Robert Wolfe, gravures et peintures	2 novembre - 4 décembre
Paul Lussier, dessins et gravures	7 décembre - 8 janvier
Jean-Pierre Séguin, peintures	11 janvier - 5 février
Denise Gérin, dessins et peintures	8 février - 5 mars
Jocelyn Gasse, collages et peintures	8 mars - 2 avril

Expositions itinérantes

Le service des expositions itinérantes a présenté trois expositions importantes d'oeuvres appartenant aux collections du Musée: la cordonnerie traditionnelle, l'orfèvrerie et les courtpointes du Québec.

L'exposition sur les gravures québécoises contemporaines, qui faisait partie du programme de l'année précédente, a été prêtée au Musée de Sept-Iles durant les mois de septembre et octobre 1977.

Dates et itinéraires

"Gravures québécoises contemporaines"
Musée des Sept-Iles 16 septembre - 30 octobre

"Cordonnerie traditionnelle"
Plus d'une centaine de pièces du Musée du Québec
Musée François Pilote,
La Pocatière 2 octobre - 23 octobre
Musée historique de Vaudreuil 4 novembre - 28 novembre
Musée du Saguenay,
Chicoutimi 5 décembre - 19 décembre
Galerie du Centre culturel de Valcourt 9 janvier - 30 janvier
Société du patrimoine des Beaucerons 5 février - 19 février
Musée Laurier, Arthabaska 1er mars - 21 mars

"Les courtpointes québécoises"
30 pièces du Musée du Québec

Musée de la Société historique de la Côte Nord, Baie Comeau 23 novembre - 19 décembre
Galerie du Centre culturel d'Amos 16 janvier - 12 février
Musée des Iles-de-la-Madeleine 26 février - 19 mars

"Héritage vivant de l'orfèvrerie.

20 pièces du Musée du Québec

Musée Pierre-Boucher,

à Trois-Rivières

21 septembre - 12 octobre

Musée de Gaspé

20 octobre - 10 novembre

Musée des Îles-de-la-

Madeleine

20 novembre - 20 décembre

Centre d'exposition

de Mont-Laurier

16 janvier - 4 février

Musée Beaulne, à Coaticook

9 février - 28 février

Centre culturel de

Valcourt

6 mars - 27 mars

Autres expositions

Deux expositions entièrement organisées par le Musée du Québec ont été présentées à Montréal et à Rimouski. Il s'agit de l'exposition intitulée "L'Art du Québec au lendemain de la conquête 1760-1790, présentée au Musée des Beaux-Arts de Montréal, du 20 octobre au 20 novembre 1977 et l'exposition "Suzanne Guité" au Musée régional de Rimouski, au cours des mois de janvier et février 1978.

Publications

L'Art du Québec au lendemain

de la conquête 1760-1790

141 pages

Suzanne Guité

32 pages

Stelio Sole

33 pages

Robert Roussil

125 pages

Cordonnerie traditionnelle

32 pages

Courtepointes québécoises

43 pages

Le jouet dans l'univers

de l'enfant (2e impression)

80 pages

Héritage vivant de l'orfèvrerie

32 pages

Réalisé en collaboration avec l'Editeur officiel du Québec, un ouvrage de luxe sur l'ensemble des collections du Musée a été également publié au mois de juin 1978.

Le Comité d'acquisition

Le comité d'acquisition a été divisé cette année en trois sous-comités: **Art contemporain; art ancien et moderne** et **ethnologie**. Les membres qui en font partie viennent de l'extérieur et sont nommés par le ministre des Affaires culturelles pour un mandat de deux ans.

Membres des sous-comités

Art contemporain

Mme Jocelyne Allouche, sculpteur et professeur à l'Université Laval

M. Antoine Dumas, artiste-peintre et professeur à l'École des arts visuels de l'Université Laval

M. André Vigeant, muséologue

Art ancien et moderne

M. Paul Dumas, critique d'art

Mlle Marie-Nicole Boisclair, professeur en histoire de l'art à l'Université Laval

M. Jean Soucy, artiste-peintre

Ethnologie

Mme Louise Bernard-Samson, ethnologue et professeur à l'Université Laval

M. Jean Simard, ethnologue et professeur à l'Université Laval

M. Michel Lessard, historien d'art

Budget global et acquisitions

Un montant global de \$522,523 a été consacré à l'acquisition d'oeuvres d'art et de pièces d'ethnologie. Ces argents ont été employés à l'achat de plusieurs tableaux et sculptures d'art ancien remarquables, entre autres, des portraits signés par Théophile Hamel, Antoine Plamondon, Jean-Baptiste Roy-Audy et William Berczy. La collection d'art moderne s'est enrichie d'oeuvres hautement représentatives de cette période de l'histoire de l'art québécois, telles celles de Marc-Aurèle De Foy, Suzor Côté, René Richard, Ozias Leduc pour ne mentionner que ceux-là. Pour ce qui est de l'art contemporain, mentionnons une sculpture de Maurice Bergeron intitulée "6665" "Gravitations" du sculpteur René Taillefer et une toile de Fernand Toupin "Saguenay". S'ajoute à cette liste une série de 12 gravures et dessins de Sindon Gécin et un tableau très connu de Marcelle Ferron "Retour d'Italie". En ethnologie québécoise, plusieurs jouets anciens, des meubles et un ensemble d'outils de forgeron sont venus s'ajouter à cette collection.

Les dons

Parmi les oeuvres et pièces que le Musée a reçu en dons offerts par des artistes, des collectionneurs et des entreprises, il faut signaler trente-cinq dessins du peintre René Richard (illustrations de "La Montagne secrète" de Gabrielle Roy) et un tableau intitulé "Scène d'hiver"; un ensemble de sculptures et de moulages du sculpteur Emile Brunet ainsi qu'une gravure de Robert Savoie titrée "Yakusa".

Les Services éducatifs

Ils ont connu une année active au plan de la diffusion et de l'animation. Divers programmes ont été élaborés en vue d'atteindre un public nouveau, notamment l'organisation de conférences, causeries et rencontres avec les artistes; réalisation de vidéo-cassettes et de diaporamas destinés aux maisons d'enseignement, etc.

Un nouveau type d'expositions didactiques a été mis sur pied dans le but de faire connaître les métiers d'art. Intitulées "Artistes et artisans devant le public", ces expositions ont présenté dans chaque cas un métier d'art sous ses aspects technique, historique et esthétique. Un artisan ou un artiste s'exécutait sur place. "L'art du vitrail" et "les techniques d'impression" ont été les deux expositions mise à la disposition des écoles durant l'automne et l'hiver 1977-78.

Cours de dessin du samedi

Nombre de professeurs	10
Nombre d'appariteurs	5
Nombre d'étudiants	392

392 élèves ont suivi les cours de dessin du samedi dispensés par dix professeurs. Ces cours acceptent des étudiants âgés de 9 à 25 ans provenant en général des milieux scolaires traditionnels. Les élèves peuvent suivre les cours de dessin du samedi durant deux ans pour un maximum de 4 sessions. La durée d'une session est de 11 semaines.

Bibliothèque

ACQUISITIONS POUR 1977-78

Acquisitions	1977-78	Total
Volumes	2,499	15,310
Diapositives	2,000	45,000
Microcopies	25	991
Photocopies	456	8,879

Concerts Couperin

Six concerts Couperin ont eu lieu durant l'année. A cause d'un manque d'espace, ces concerts ont tous été donnés à l'extérieur du Musée. La réalisation des concerts Couperin a nécessité un déboursé de \$10,000.

Conférence canadienne des Arts

Depuis le mois de février 1978, le Musée du Québec fait partie de la Conférence Canadienne des Arts, un organisme qui regroupe 420 associations artistiques.

"Musée désigné"

Depuis le 6 septembre 1977, le Musée du Québec appartient à la catégorie "A" des "musées désignés" par le Secrétariat d'Etat au terme de la loi sur l'exportation et l'implantation de biens culturels. En vertu de cette loi, tout contribuable peut bénéficier d'une déduction d'impôt aux niveaux fédéral et provincial s'il fait un don à un "Musée désigné". Dans le cas d'une aliénation par vente, la personne concernée bénéficie d'une exemption d'impôt sur le gain de capital.

Fréquentation

du Musée du Québec

Avril	20,260
Mai	14,519
Juin	11,857
Juillet	14,326
Août	11,529
Septembre	10,983
Octobre	10,437
Novembre	8,086
Décembre	3,944
Janvier	6,134
Février	7,093
Mars	6,040
Total	125,208

Fréquentation

de la Maison Chevalier

Avril	5,572
Mai	32,228
Juin	38,221
Juillet	47,363
Août	50,106
Septembre	29,328
Octobre	22,465
Novembre	8,807
Décembre	3,895
Janvier	—
Février	—
Mars	—
Total	237,985

(Janvier, février et mars - travaux de rénovation)

**Fréquentation
de l'Anse-aux-Barques**

Total **19,926**

L'intérieur de la Maison Chevalier a été aménagé par le Musée du Québec. Outre une collection de mobilier ancien, on peut y admirer des tableaux, des sculptures et des objets décoratifs des XVIIIe et XIXe siècles.

Musée d'art contemporain

Le Musée d'art contemporain a été marqué par des événements qui ont affecté considérablement son fonctionnement au cours de l'année 1977-78. A la suite de plusieurs incendies qui se sont déclarés au Musée, celui-ci a été forcé de fermer ses portes du 4 novembre 1977 au 9 mars 1978, période au cours de laquelle il est le plus actif.

Les expositions

Malgré ces incidents malheureux, le Musée d'art contemporain a présenté 24 expositions dont 17 furent conçues et organisées par le personnel du Musée. Quatorze de ces expositions présentaient des artistes québécois et trois, des artistes internationaux. Parmi les expositions à signaler, notons les esquisses et les oeuvres sur papier de 1920 à 1940 du peintre Paul-Emile Borduas et la retrospective de l'oeuvre de Paul Klee et du peintre espagnol Antoni Tapies.

Le Service des expositions a aussi produit dix catalogues et révisé la publication de cinq traductions qui furent insérées dans des catalogues imprimés à l'extérieur du Québec.

**Liste des expositions tenues au musée d'art contemporain
au cours de l'année 1977-1978**

Le Solstice de la poésie québécoise
31 mars - 24 avril 1977

Les Oeuvres anhumes de Carl Daoust

Esquisses et oeuvres sur papier de 1920 à 1940
Paul-Emile Borduas
21 avril - 22 mai 1977

L'avant-garde russe et le théâtre (1911-1929)
21 avril - 15 mai 1977

Jauran et les premiers plasticiens (1954-1956)

Luc Béland - Lucio de Heusch - Jocelyn Jean -
Christian Riopini

Les sculptures de Don Proch
26 mai - 3 juillet 1977

Eugène Atget, photographe

Les sculptures "FFF" de Jean Noël
16 juin - 17 juillet 1977

Les aspects du réalisme
7 juillet - 17 juillet 1977

Nouvelles acquisitions du Musée d'art contemporain
7 juillet - 11 septembre 1977

Onze sculpteurs canadiens

Oeuvres de la collection du Musée d'art contemporain
11 août - 11 septembre 1977

Progressions de Peter Gnass
15 septembre - 23 octobre 1977

Rétrospective de l'oeuvre de Paul Klee

Tendances de l'abstraction lyrique dans la collection
du Musée

L'Art dans la rue
18 septembre - 23 octobre 1977

Antoni Tapies: trente ans de peinture

Les surfacentres de Cozic
27 octobre - 27 novembre

La Nouvelle Tapisserie québécoise
27 octobre - 6 novembre 1977

La Chine: architecture d'hier et peinture d'aujourd'hui
27 octobre - 27 novembre 1977

Oeuvres québécoises de la collection du Musée 1940-1960

Rétrospective de l'oeuvre de Dennis Oppenheim
1967-1977

Danse dans la neige de Françoise Sullivan
9 mars - 9 avril 1978

Les expositions itinérantes

Le Musée d'art contemporain a mis en circulation pour une deuxième année consécutive un service d'expositions itinérantes, destiné à faire circuler les oeuvres de la collection permanente du Musée à travers la province.

Ainsi, au 1er avril 1977, deux expositions itinérantes étaient en circulation et poursuivaient le circuit entrepris l'automne précédent. A celles-ci intitulées "De la figuration à la non-figuration dans l'art québécois" et "Automatisme et surréalisme en gravure québécoise" se sont ajoutées deux autres expositions: "Tendances de la sculpture québécoise 1960-1970" et "le Solstice de la poésie québécoise", cette dernière ayant été mise sur pied grâce à la collaboration du Service d'animation et d'éducation du Musée. De plus, le service des expositions itinérantes a conçu, au printemps de 1977, un programme destiné aux Cegeps de Montréal qui a débuté au mois de septembre de la même année.

Expositions itinérantes du 1er avril 1977 au 31 mars 1978

En région	Centres visités	Visiteurs
"De la figuration à la non-figuration dans l'art québécois"	11	9,835
"Automatisme et surréalisme en gravure québécoise"	11	6,148
"Tendances de la sculpture québécoise"	5	6,258
"Solstice de la poésie québécoise"	6	2,247
Cegeps de Montréal		
"Nouvelle figuration en gravure"	10	7,500
Grand total	43	31,988

La collection permanente

Au 31 mars 1978, la collection du Musée d'art contemporain comprenait 1,706 oeuvres. Les acquisitions ont été effectuées par deux comités d'achat. Le premier était formé des membres suivants: Mmes C. Marcoux-Baillargeon, N. Dubreuil-Blondin, Carole Doyon, Fernande Saint-Martin et M. Jacques de Tonancour. A la fin de février 1978, un deuxième comité d'acquisition était constitué et comprenait, outre les noms de Mmes Dubreuil-Blondin et Carole Doyon, ceux de

Gisèle Lortie, Lise Nantel, Richard Lacroix et Yves Robillard. Les membres de ce comité se sont réunis les 2, 3 et 7 mars 1978. Grâce à une forte augmentation du budget, un montant de \$270,490 a pu être consacré pour compléter la collection permanente du Musée.

Acquisitions

Au cours de l'exercice, la collection permanente du Musée s'est enrichie de 136 oeuvres par achat et de 13 oeuvres par don.

Service d'animation et d'éducation

Le service d'animation et d'éducation a maintenu en 1977-78 les grandes lignes de ses activités en éducation, animation, information et audio-visuel.

Education

Le Service éducatif a intensifié son action auprès des institutions scolaires en augmentant le nombre de documents d'information et en proposant des ateliers de manipulation de matériel didactique conçus en fonction des expositions. De plus, les échanges entre les responsables du Service et les enseignants se sont accrus de même que les liaisons avec les groupes socio-culturels, les groupes ethniques et les associations. Ainsi, le service des visites commentées a connu une augmentation de 25% du nombre de visiteurs accueillis.

Animation

Grâce à la collaboration du ministère des Affaires intergouvernementales, un nouveau programme de conférenciers étrangers invités mis de l'avant au cours de l'année, a permis de diversifier les sujets des conférences dans le cadre de l'animation culturelle. A ce chapitre, il faut souligner la venue de Mme Catherine Millet, rédacteur en chef de la revue Art Press International et de M. Jean-François Lyotard, esthète et auteur de nombreux ouvrages.

Information

Dans le domaine de l'information au public, le service d'animation publie cinq fois par année le journal "Atelier". Au cours de l'exercice 1977-1978, le service a publié un numéro spécial de cette revue sur le mouvement des plasticiens et a préparé la publication d'un catalogue sur "la nouvelle tapisserie québécoise". Il a aussi organisé au cours de l'année six entrevues à la radio et à la télévision en plus d'émettre une soixantaine de communiqués.

Audio-visuel

Le secteur de l'audio-visuel a aussi accru sa production au cours de l'année notamment dans la programmation des documents de soutien aux expositions. Il a également apporté une contribution spéciale à l'exposition "Dennis Oppenheim".

Centre de documentation et Bibliothèque

Le centre de documentation et de consultation du Musée d'art contemporain est l'un des mieux équipés au Québec. Il met actuellement à la disposition des lecteurs 4,067 volumes, 4,687 catalogues d'expositions, 2,000 dossiers d'artistes, de mouvements artistiques, de galeries, de musées, etc. On y trouve également 130 titres de périodiques, 20,000 diapositives, 10,000 photos d'oeuvres d'art ainsi que l'importante documentation des archives du peintre Paul-Emile Borduas (environ 12,500 documents).

Le centre de documentation a acquis au cours de la dernière année 424 volumes, 800 diapositives et pris un abonnement à 21 nouveaux périodiques. Il a aussi reçu en don 64 volumes et 780 catalogues en échange de ceux qu'il envoie dans diverses institutions de pays étrangers.

Le nombre de lecteurs sur place a été de 2,425 et les demandes de renseignements par téléphone ou par la poste se sont élevées à 603. Le centre a en outre prêté 1,100 diapositives et produit 2,100 photocopies pour les lecteurs et le personnel de l'institution.

Fréquentation du Musée

Malgré sa fermeture pendant près de quatre mois, le Musée d'art contemporain a attiré 46,949 visiteurs au cours de 1977-78. Si l'on ajoute à ce total, le nombre de visiteurs aux expositions itinérantes qui se chiffre à 78,632, on constate que l'intérêt pour le Musée s'est légèrement accru de la part du public en général.

MUSEES PRIVES ET CENTRES D'EXPOSITION

Afin d'atteindre les objectifs de revalorisation et d'animation du patrimoine culturel québécois fixés par le Gouvernement, la Direction des musées privés et centres d'exposition a la tâche de promouvoir, de soutenir et de développer ces organismes dont la mission est de conserver le patrimoine et de le rendre accessible au plus grand nombre possible de Québécois.

Nomination du directeur

Au cours du présent exercice, le poste de directeur des musées privés et centres d'exposition a été confié à monsieur André Juneau, auparavant directeur adjoint du Musée du Québec. Il est secondé dans sa tâche par une

équipe qui comprend deux architectes, un conseiller en gestion financière, deux ethnologues, un historien, un expert en beaux-arts et un spécialiste en audio-visuel. Ces spécialistes sont en mesure d'offrir aux musées et centres d'exposition des services consultatifs dans tous les domaines propres à la muséologie.

Engagement d'un coordonnateur

Par ailleurs, un professeur de la faculté des Lettres de l'Université Laval a été engagé à titre de coordonnateur pour élaborer un programme d'enseignement de la muséologie au Québec. Son mandat a porté sur trois volets: la situation actuelle de la muséologie au Québec, la description des besoins et l'élaboration d'un programme de formation.

Aide financière aux musées privés et centres d'exposition

Le budget de la direction des musées privés et centres d'exposition, pour l'exercice financier 1977-78 a permis de distribuer des subventions au montant total de \$3,607,400 pour l'aide au fonctionnement et à l'immobilisation, selon cinq (5) types de programmes:

1-Programme d'aide au fonctionnement des musées accrédités

Il existe six catégories de musées et deux catégories de centres d'exposition. Le calcul des subventions de chaque catégorie de musée et de centre d'exposition est basé sur les deux composantes suivantes: le personnel et la surface de planchers utilisés pour fins d'exposition.

Montant: \$2,768,800

(voir en annexe "A" programme V, la liste des organismes subventionnés par le Service des musées privés)

2- Programme d'aide à l'animation

Il a pour objectif d'assurer à la population qui fréquente les musées et centres d'exposition un élément de découverte et d'émulation lors de leur visite.

Montant: \$49,600

3- Programme d'aide aux expositions itinérantes

Ce programme a été mis sur pied pour aider à diversifier la programmation des expositions et encourager la population à fréquenter nos institutions. En plus des expositions itinérantes présentées par le Musée du Québec, le Musée d'art contemporain et le Musée des Beaux-Arts de Montréal, la population peut voir des expositions préparées par le Musée du Saguenay, le Musée Pierre-Boucher de Trois-Rivières, le Musée d'art

de Joliette, le Musée McCord, le Musée de Vaudreuil et la Fédération des Coopérations du Nouveau-Québec.

Montant: \$150,300

4- Programme d'aide à l'acquisition d'oeuvres d'art

Il a été créé afin de permettre à la direction des musées privés et centres d'exposition d'assister les musées régionaux dans la sauvegarde des éléments essentiels de leur patrimoine local.

Montant: \$21,300

5- Programme d'aide à l'immobilisation

Il offre des subventions pour l'agrandissement, la rénovation et le réaménagement des locaux et pour des projets d'achats d'équipement directement relié à des activités muséales. (voir en annexe "A" programme V, la liste des organismes subventionnés)

Montant: \$617,000

Nouvelles accréditations

Au cours de l'exercice 1977-78, le Musée d'art de ville St-Laurent a été accrédité par la Direction des musées privés et centres d'exposition, en raison de la valeur exceptionnelle de ses collections. Ont également reçu leur accréditation, le centre d'exposition de la Maison Benjamin Papineau de ville de Laval et le centre d'exposition de Val d'Or, ce dernier à cause de l'importance de la population et du sous-équipement muséologique de la région du nord-ouest québécois.

Publication

Le Bulletin d'information trimestriel "Musée-Vision", créé il y a plus d'un an, a réalisé jusqu'à maintenant son objectif, soit celui de faire état des principales activités muséologiques qui se sont déroulées un peu partout à travers le Québec et ainsi contribuer encore plus au développement des musées et centres d'exposition.

PROGRAMME 5 - ARTS D'INTERPRETATION

Objectifs du programme

Ce programme vise à soutenir la formation de professionnels en arts d'interprétation (musique, théâtre, danse) dans les conservatoires de musique et d'art dramatique ainsi que dans quelques institutions privées. En outre, il assure une aide financière à plus d'une centaine d'organismes et, de ce fait, favorise le travail des professionnels de la musique, du théâtre et de la danse, tout en contribuant à la diffusion de manifestations culturelles dans tous les milieux et toutes les régions.

Eléments du programme

Le programme est divisé en deux éléments principaux:

Enseignement des arts d'interprétation:

Cet élément du programme est destiné à administrer une politique d'enseignement des arts d'interprétation; à organiser l'enseignement public de la musique et l'enseignement public du théâtre dans les conservatoires de Montréal et Québec; à soutenir l'enseignement privé du théâtre, de la musique et de la danse, ainsi qu'à fournir des bourses et stages de perfectionnement dans ces disciplines.

Soutien aux arts d'interprétation

Cet élément de programme permet de fournir une aide financière à la production de spectacles, dans les secteurs du théâtre, de la musique et de la danse, ainsi que de verser une subvention d'équilibre budgétaire à la Régie de la Place des Arts de Montréal et à celle du Grand Théâtre de Québec.

Rapports entre le programme et la structure administrative du ministère

La Direction du Conservatoire de musique et d'art dramatique administre la partie du premier élément du programme qui concerne l'enseignement public des arts d'interprétation. Le soutien aux arts d'interprétation, ainsi que l'enseignement privé, sont gérés par la Direction des arts d'interprétation, elle-même rattachée à la Direction générale des arts et des lettres.

Enseignement de la musique

Le Service de la musique a consacré en 1977-78 la somme de \$598,800 au chapitre de l'aide à l'enseignement de la musique.

Actuellement, cette aide financière s'adresse, plus spécialement, aux centres de formation musicale: école de musique: \$81,500; pré-conservatoires de musique: \$33,000; camps musicaux: \$484,300.

L'enseignement de la musique s'avère donc une priorité et l'on prévoit, à compter du prochain exercice financier, le développement anticipé d'un réseau de camps musicaux.

Enseignement de la danse

En 1977-78, une subvention de \$215,000 a été versée à l'École supérieure de Danse des Grands Ballets canadiens de même qu'une subvention de \$12,000 à l'Académie de Ballet du Saguenay afin que ces institutions d'enseignement privé puissent continuer d'offrir aux étudiants, une formation hautement spécialisée en regard de la danse.

Enseignement privé du théâtre

Un montant de \$55,000 a été accordé à l'École nationale de Théâtre, afin que cette institution privée puisse poursuivre son programme d'enseignement auprès des étudiants désireux d'acquérir une formation professionnelle dans le domaine du théâtre et d'être en mesure de maîtriser cette discipline artistique.

LE CONSERVATOIRE

Le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique du Québec a été créé par la loi du même nom le 29 mai 1942. Elle précisait pour cette institution les objectifs suivants: "coordonner l'enseignement de la musique et de l'art dramatique au Québec; coordonner la formation professionnelle de compositeurs, de chanteurs, d'instrumentistes et d'acteurs."

Le Conservatoire comprend aujourd'hui neuf maisons: deux pour l'art dramatique (Montréal et Québec) et sept pour la musique (Chicoutimi, Hull, Montréal, Québec, Rimouski, Trois-Rivières et Val d'Or).

Enseignement de la musique

1,037 élèves ont bénéficié de l'enseignement dispensé par les conservatoires de musique du Québec pour l'année 1977-78. Ce nombre se répartit de la façon suivante:

Conservatoire de Montréal	285 élèves
Conservatoire de Québec	267 élèves
Conservatoire de Hull	113 élèves
Conservatoire de Trois-Rivières	137 élèves
Conservatoire de Chicoutimi	105 élèves
Conservatoire de Rimouski	69 élèves
Conservatoire de Val d'Or	61 élèves

Dans la plupart des Conservatoires, les élèves peuvent bénéficier de l'enseignement d'une cinquantaine de disciplines comprenant, entre autres, l'instrument, la voix, les matières théoriques de base, l'écriture, l'analyse, la composition, l'orchestre et la musique de chambre.

En outre, les Conservatoires offrent aux élèves du niveau collégial le programme de "concentration-musique" qui, grâce à une entente avec le ministère de l'Éducation, leur permet d'obtenir un diplôme d'études collégiales et un permis d'enseigner la musique.

Enfin, dans le cadre de leur formation, les élèves ont la possibilité de se produire en public, grâce à des exercices pédagogiques tels les "lundis du Conservatoire" à Québec qui permettent à cette institution de participer à l'enrichissement de la vie musicale régionale.

L'enseignement public du théâtre

L'enseignement de l'art dramatique est dispensé dans les conservatoires de Montréal et de Québec. Ceux-ci acceptent des élèves sur audition à raison d'environ quinze (15) par année et leur offrent un cours réparti sur trois ans. Le conservatoire d'art dramatique de Québec dispense aussi un enseignement en scénographie.

Au cours du présent exercice, le Conservatoire de musique et d'art dramatique a dû repenser sa structure organisationnelle. Il vise aussi à se redéfinir face aux collèges et facultés oeuvrant dans ces mêmes domaines, en vue de mieux préparer les étudiants au marché du travail.

Cette décision, appuyée par le Conseil du Trésor, est aussi suscitée par la conviction qu'après 35 ans d'existence, le Conservatoire est conscient que des ajustements s'imposent, étant donné les changements survenus dans les milieux de l'enseignement et de la profession.

SOUTIEN AUX ARTS D'INTERPRETATION

Aide financière au théâtre

Le service du Théâtre du ministère des Affaires culturelles a affecté, en 1977-78, un budget global de deux millions huit cent quatre-vingt-sept mille cent dollars (\$2,887,100) à l'aide au théâtre (à l'exclusion du programme d'immobilisations). Les compagnies institutionnelles de théâtre ont reçu quelque 62% de cette somme; les théâtres d'été, 4%; les organismes de théâtre pour enfants, le théâtre de création et de recherche et le jeune théâtre, 34%.

Au cours de l'exercice financier 1977-78, le ministère des Affaires culturelles a subventionné quatre-vingt-cinq (85) organismes dans neuf (9) régions du Québec (voir en annexe A, programme 5, la liste des organismes subventionnés)

L'aménagement de l'aide financière

La répartition de ce budget a été faite en tenant compte de deux priorités. D'une part, le ministère a voulu contribuer à maintenir au moins à son niveau actuel la production des grands organismes de théâtre qu'il appuyait déjà financièrement. D'autre part, le ministère a accentué sa contribution non seulement au développement de jeunes compagnies ou troupes professionnelles déjà implantées dans quelques centres urbains au Québec, mais également à l'émergence et au développement des ressources théâtrales en dehors de Montréal et Québec, deux (2) villes où l'on observe déjà une bonne concentration pour cette activité.

Ainsi la proportion de l'aide financière du ministère allouée au théâtre institutionnel est passée de 78%, en 1975-76, à 62% en 1977-78, au profit du jeune théâtre, du théâtre pour enfants et du théâtre de création et de recherche qui reçoit cette année 34% du budget comparativement à 19% en 1975-76. Quant au théâtre d'été, sa proportion au budget est passée de 3% à 4%.

En chiffres absolus, pendant cette période, l'aide au théâtre institutionnel est passée de un million cinq cent quatre-vingt-quinze mille dollars (1,595,000) à un million huit cent mille dollars (\$1,800,000); celle au théâtre pour enfants, au jeune théâtre et au théâtre de création et de recherche est passée de trois cent quatre-vingt-huit mille deux cents dollars (\$388,200) à neuf cent soixante-onze mille cent dollars (\$971,100); celle au théâtre d'été de soixante mille cinq cents dollars (\$60,500) à cent seize mille dollars (\$116,000).

Le théâtre institutionnel

Les onze (11) compagnies de théâtre institutionnel ont toutes reçu des subventions de fonctionnement. Ce sont, le Trident, à Québec, et, à Montréal, la Compagnie de Quat'Sous, la Compagnie Jean Duceppe, le Centaur, la Nouvelle Compagnie Théâtrale, le Théâtre d'Aujourd'hui, le Théâtre du Nouveau Monde, le Théâtre du Rideau Vert, le Théâtre international de Montréal (La Poudrière), le Théâtre Populaire du Québec et le Centre Bronfman. De plus, cette année, le ministère a accordé une aide spéciale aux compagnies qui ont créé une oeuvre québécoise nouvelle, en assumant le paiement des droits d'auteur de cette oeuvre. Cette aide spéciale est incluse dans la somme de un million huit cent mille dollars (\$1,800,000).

Le théâtre d'été

Cette année, sept (7) théâtres d'été ont été subventionnés soit un de plus que l'an dernier. Il s'agit du Théâtre du Bois de Coulonge, à Québec, qui a réalisé un projet-pilote de théâtre sous la tente.

Le théâtre pour enfants

Dix-neuf (19) troupes de théâtre pour enfants ont reçu une subvention, cette année, deux l'ont reçue pour la première fois: l'Atelier d'art La Neigère de Newport, en Gaspésie et le Théâtre en rang de Rimouski.

Le théâtre de création et de recherche et le jeune théâtre

Dans ce secteur, le ministère a subventionné quarante-huit organismes de toutes les régions du Québec, dont treize présentaient une demande pour la première fois. Ces subventions ont permis à des projets innovateurs de se concrétiser. Par exemple, le Théâtre de par chez-nous, de Rouyn, a reçu une importante subvention de fonctionnement qui lui permet d'élargir ses moyens et de présenter ses spectacles en tournée dans toute la région du Nord-Ouest. Le ministère a également subventionné, à Québec, le Centre d'essai pour femmes et le Café Rimbaud, et, à Montréal, le Centre d'essai Conventum, reconnaissant ainsi leur apport particulièrement original à la vie théâtrale du Québec.

Aide financière aux immobilisations

Dans le cadre d'une nouvelle activité à son programme de soutien aux arts d'interprétation, le ministère a consacré \$668,800 en faveur de quelques organismes, au titre d'une aide financière aux immobilisations.

Grâce à cet appui, les organismes bénéficiaires ont pu procéder à la construction et ou à la restauration de lieux destinés à la présentation de manifestations culturelles, ou se doter de certains équipements techniques nécessaires à la production de spectacles, dans des conditions professionnelles. (voir annexe B, programme 5)

Stage de formation et de perfectionnement

Un total de 35 bourses totalisant \$15,750 ont été accordées à des étudiants des Conservatoires de musique, permettant à chacun d'eux un stage de perfectionnement d'un mois au Centre d'Arts d'Orford. Le choix de ces étudiants est déterminé par le niveau d'études, les recommandations des professeurs et des directeurs: la répartition du nombre de bourses, entre les différents conservatoires, tient compte à la fois du nombre d'étudiants et du niveau d'études exigé. De plus, une somme de \$15,000 fut consacrée à la tenue du Concours du Prix d'Europe.

Aide financière à la musique

Une aide financière totalisant \$1,938,265 a été apportée à 48 organismes regroupés sous six concentrations, soit: les orchestres symphoniques, les orchestres de jeunes, la musique classique, la musique traditionnelle, l'art lyrique, la création et la recherche.

Une des importantes réalisations du ministère des Affaires culturelles, en 1977-78, a été la mise en opération du projet de l'Orchestre des Jeunes du Québec.

Cet orchestre a été formé pour permettre à des jeunes musiciens de moins de 30 ans de connaître et de vivre les conditions qui constituent le métier de musicien d'orchestre professionnel. Il constitue un trait d'union indispensable entre la vie d'étudiant et le marché du travail et il a pour mission de remplir le vide musical considérable qui existe en dehors des grands centres urbains.

Ce projet, d'une durée de 12 semaines, a permis à ces jeunes instrumentistes de travailler avec le maestro Franz-Paul Decker. Une tournée de six concerts (Trois-Rivières, Joliette, Rivière-du-Loup, Québec, Alma et Montréal) est venue clore cette première étape du projet.

Aide financière à la danse

En 1977-78, les crédits attribués par le ministère à ce secteur d'activités ont été partagés et distribués en regard de trois concentrations précises:

danse classique et moderne	\$ 489,000
danse folklorique	27,500
festivals et colloques	11,800

Outre l'affectation d'un responsable aux dossiers de la danse, l'exercice 1977-78 a vu le début de la consolidation des troupes professionnelles par le versement au groupe Nouvelle-Aire d'une subvention tenant davantage compte des besoins réels de ce champ d'activités, la reconnaissance d'une troupe professionnelle de danse moderne à Québec (Danse Partout) et celle de l'Association des Groupes folkloriques de Charlevoix: celle-ci regroupant 10 municipalités de cette région. Elle a pour but de revaloriser le patrimoine folklorique québécois.

Le ministère des Affaires culturelles entend poursuivre son action et, de concert avec les artisans du milieu, prévoit, en 1978-79, établir une politique précise à l'égard de cette discipline, politique qui verra à diminuer l'écart entre cette dernière et les autres disciplines des arts d'interprétation.

Aide financière à la chanson

La prise en charge du dossier de la chanson par le Service de la Musique du ministère des Affaires culturelles, est relativement récente. En effet, un professionnel chargé de ce dossier est entré en fonction le 1er février 1978. Les actions prioritaires portèrent sur la lecture des études spécialisées de même que sur une consultation des groupes et individus représentatifs de la chanson dans neuf régions administratives du Québec.

Par ailleurs, des réunions de travail furent tenues entre les Bureaux régionaux et le Service de la Musique relativement à l'implantation de festivals régionaux de la chanson. Cette opération a pour objectif principal de rendre le Festival de la Chanson de Granby encore plus accessible aux chansonniers de toutes les régions du Québec par le biais de festivals régionaux affiliés.

Le Festival de la Chanson de Granby a reçu, en 1977-78, une subvention de \$68,000.

Enfin, la préoccupation majeure du responsable du dossier de la chanson fut l'élaboration d'une politique de la chanson. Cette politique devrait être en application au cours de l'exercice 1978-79.

SUBVENTION D'IMMOBILISATION

Service de la musique

Au cours de l'année, des subventions d'immobilisation totalisant \$175,000 ont permis à quatre camps musicaux (Asbestos, Saint-Alexandre, Lanaudière et Lac Saint-Jean) de construire ou d'améliorer des équipements déjà existants. Ces équipements, plus adéquats, permettront à ces camps musicaux d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants, favorisant ainsi une plus grande démocratisation de l'enseignement musical dans ces régions.

Aide à la diffusion

La Direction des arts d'interprétation, grâce à un nouveau type d'aide financière, a permis à un certain nombre d'organismes des secteurs du théâtre, de la musique et de la danse de réaliser des tournées au Québec.

L'aide financière à ce titre était particulièrement destinée à combler l'écart entre les coûts de production des spectacles présentés par les organismes et les revenus que ceux-ci pouvaient escompter, en dehors des grands centres urbains. Dans ce cadre, des spectacles ont pu, par exemple, être présentés aux travailleurs de la Baie James. De plus, il a été possible à dix-sept municipalités

de l'Estrie, qui ont uni leurs efforts à cette fin, de présenter à leur population quelque quatre-vingts spectacles offerts par dix groupes artistiques, sous le titre de la Tournestrie. (voir annexe C, programme 5)

Annexes

PROGRAMME 1

ANNEXE "A"

Liste régionale des librairies agréées au 9 mars 1978

Signification des abréviations:

F: Signifie que le libraire agréé possède l'équipement bibliographique obligatoire pour les ouvrages de langue française.

A: Signifie que le libraire agréé possède l'équipement bibliographique obligatoire pour les ouvrages de langue anglaise.

F-A: Signifie que le libraire agréé possède l'équipement bibliographique obligatoire pour les ouvrages de langue française et de langue anglaise.

MS: Signifie que le libraire agréé est habilité à vendre des manuels scolaires (manuels scolaires au sens des arrêtés en conseil sur la Politique du Livre, c'est-à-dire les manuels figurant sur la dernière liste des ouvrages agréés par le ministère de l'Éducation).

NB: Des listes de libraires agréés peuvent figurer dans certaines publications, seules les listes publiées par le ministère des Affaires culturelles ont un caractère officiel.

REGION 1 - Bas Saint-Laurent - Gaspésie

LIBRAIRIE BLAIS 212, de la Cathédrale Rimouski G5L 5J2	F
LE CENTRE PEDAGOGIQUE 9, rue de la Gare Mont-Joli G5H 1N6	F-MS
LIBRAIRIE COMPTOIRS HORIZON INC. 41 ouest, de l'Evêché Rimouski G5L 4H4	F-MS
LIBRAIRIE EBEQ (QUEBEC) LTEE 150, avenue de la Cathédrale Rimouski G5L 5H8	F-MS

LIBRAIRIE GARNEAU LTEE Centre d'Achats La Grande Place Rimouski G5L 3H7	F-MS	LE CENTRE DU LIVRE 298, boul. Thériault Rivière-du-Loup G5R 3X0	F-MS
LIBRAIRIE PREVILLE ENR. 232, rue Saint-Pierre Matane G4W 2B5	F	LE CENTRE PEDAGOGIQUE 2299, Versant nord Sainte-Foy, Qué. G1N 4C2	F-MS
REGION 2 - Saguenay - Lac Saint-Jean			
LIBRAIRIE CENTRALE LTEE 1245, boul. Walberg Dolbeau G8L 1H4	F-MS	LES EDITIONS FRANCAISES INC. 10, de la Fabrique Québec G1R 3V7	F-MS
LIBRAIRIE COOP POPULAIRE 690 ouest, rue Collard Alma G8B 1N4	F	LIBRAIRIE GARNEAU LTEE Centre d'Achats Les Galeries Chagnon Lévis G6V 6Y8	F-MS
LIBRAIRIE GARNEAU LTEE Les Galeries du Lac Saint-Jean 1055, avenue Dupont sud Alma G8B 2V7	F-MS	LIBRAIRIE GARNEAU LTEE 47-49, rue Buade Québec G1R 4A2	F-A-MS
LIBRAIRIE GARNEAU LTEE Place du Royaume 1401, boul. Talbot Chicoutimi G7H 4C1	F-MS	LIBRAIRIE GARNEAU LTEE Place Québec Québec G1R 2B5	F
LIBRAIRIE GENERALE LTEE 163, rue Saint-Dominique Jonquière G7X 6K1	F-MS	LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL Pavillon Pouliot Cité Universitaire Sainte-Foy G1K 7R4	F-A
LA LIBRAIRIE LAC SAINT-JEAN INC. 475 ouest, rue Collard Alma G8B 1N1	F-MS	LIBRAIRIE QUEBEC INC. 1575, 3e avenue Case postale 27 Québec, Qué. G1L 4T8	F-MS
LIBRAIRIE LECLERC LTEE 707, boul. Roberval Roberval G8H 2L3	F-MS	LIBRAIRIE SELECT ENR. Carrefour Saint-Georges 201, avenue Saint-Georges Saint-Georges-de-Beauce G5Y 5L6	F-MS
LA LIBRAIRIE REGIONALE INC. 461 est, rue Racine Chicoutimi G7H 1T6	F-MS	LIBRAIRIE VAUGEOIS 1300, avenue Maguire Sillery, Qué. G1T 1Z3	F
REGION 3 - Québec			
A L'ENSEIGNE DU LIVRE INC. 274, rue Beauceage Ville-Vanier G1M 1H5	F-MS		
LA LIBRAIRIE DE L'ACTION 975 est, boul. Charest Québec G1K 3K2	F-A-MS		

REGION 4 - Trois-Rivières

LIBRAIRIE BEAUX-LIVRES INC.
559 est, boul. Jutras
Carrefour des Bois-Francis
Victoriaville G6P 7H4

F-MS

LIBRAIRIE DU CENTRE CATHOLIQUE
254, Brock
Drummondville J2C 1M4

F-MS

LIBRAIRIE COMPTOIR DU CENTRE
350, rue de la Cathédrale
Trois-Rivières G9A 5L6

F-MS

LIBRAIRIE DUSSAULT LTEE
Centre d'Achats de Trois-
Rivières ouest
4574, boul. Royal
Trois-Rivières ouest G9A 4N1

F-MS

LIBRAIRIE FRANCAISE ENR.
235, Hériot
Drummondville J2C 1J9

F

LIBRAIRIE MORIN INC.
93, rue Fusey
Cap-de-la-Madeleine G8T 7W6

F-MS

LIBRAIRIE CLEMENT MORIN & FILS
LTEE
4125, boul. des Forges
Trois-Rivières ouest G8Y 1W1

F-MS

LIBRAIRIE POIRIER ENR.
1545, rue Royale
Trois-Rivières G9A 4J9

F-MS

LIBRAIRIE POULIN
1595, avenue Saint-Louis
Plessisville G6L 2N1

F-MS

LIBRAIRIE SAINT-JEAN INC.
80 est, rue Notre-Dame
Victoriaville G6P 3Z6

F-MS

LE SERVICE SCOLAIRE ENR.
780, Sainte-Cécile
Trois-Rivières G9A 1L2

F-MS

LIBRAIRIE SERVISCO ENR.
1, Plaza de la Mauricie
Shawinigan G9N 7C1

F-MS

REGION 5 - Cantons de l'Est

LIBRAIRIE DE LA CITE UNIVERSITAIRE
Complexe des Sciences humaines
Cité Universitaire
Sherbrooke J1K 2R1

F-A

LIBRAIRIE DUSSAULT LTEE
Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland
Sherbrooke J1L 1K1

F-MS

LIBRAIRIE DES EDITIONS PAULINES
250 nord, boul. Saint-François
Sherbrooke, J1E 2B9

F-MS

LIBRAIRIE G.G.C. LTEE
475, rue Parc (Résidence)
Porte F, local SS5
Sherbrooke J1H 5M7

F

LA GALERIE DES LIVRES INC.
Centre Commercial King
2297, rue King ouest
Sherbrooke J1J 2C2

F

REGION 6 - Montréal

AGENCE DU LIVRE FRANCAIS INC.
1249 ouest, rue Bernard
Montréal H2V 1V7

F

ARGO BOOK SHOP
1915 ouest, Ste-Catherine
Montréal H3H 1M3

A

AUTHIER & FRERE INC.
261, rue Principale
Granby J2G 2W2

F-MS

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LTEE
385 ouest, Saint-Jacques
Montréal, Qué.

F-A-MS

LIBRAIRIE BERTRAND
Place Bonaventure 84
Montréal, Qué.

F-MS

BONDER'S BOOK STORE INC.
1188 ouest, Avenue Bernard
Montréal H2V 1V3

A-MS

BOOK CENTER INC. 5168, Queen Mary Road Montréal H3W 1X5	A-MS	LES EDITIONS LE FURETEUR INC. 460, avenue Victoria Saint-Lambert J4P 2J4	F-MS
LES LIBRAIRIES GERALD BOYER LTEE 10, rue Nicholson Valleyfield J6T 4M2	F-MS	LIBRAIRIE DES EDITIONS PAULINES 3965 est, boul. Henri-Bourassa Montréal H1H 1L1	F
CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL INC. 2075, rue Mansfield Montréal H2J 1J9	F-A-MS	LIBRAIRIE DES EDITIONS PAULINES FILLES DE SAINT-PAUL 4362, rue Saint-Denis Montréal H2J 2L1	F
LIBRAIRIE CHAMPIGNY INC. 4474, rue Saint-Denis Montréal H2X 1L5	F-MS	LIBRAIRIE DES EDITIONS PAULINES 249, rue Parent Saint-Jérôme (Terrebonne) Qué. J7Z 1Z8	F
LIBRAIRIE LE COMPTOIR DU LIVRE INC. 548, rue Mondor Saint-Hyacinthe J2S 5A9	F-MS	EDITIONS TOURET 1343 est, rue Beaubien Montréal H2G 1K7	F
LIBRAIRIE DEOM LTEE 1773, rue Saint-Denis Montréal H2X 3K4	F	LIBRAIRIE DES EDITIONS VAUDREUIL INC. 480, Harwood (Dorion) Vaudreuil J7V 5V8	F-MS
DIOCESAN BOOK ROOM La Librairie Diocésaine 1446, avenue Union Montréal H3A 2B8	A-MS	LIBRAIRIE FIDES 235 est, boul. Dorchester Montréal H2X 1N9	F-MS
LA LIBRAIRIE DOUBLE CROCHET INC. Double Hook Book Shop Inc. 1235A, avenue Greene Westmount, Montréal H3Z 2A4	A	LIBRAIRIE FLAMMARION 1243, rue Université Montréal H3B 3A8	F-A-MS
LIBRAIRIE DUCHARME LTEE Place Versailles 7275 est, rue Sherbrooke Montréal H1N 1E9	F	LIBRAIRIE GARNEAU LTEE 1691 est, rue Fleury Montréal H2C 1T1	F-A-MS
LIBRAIRIE DUSSAULT LTEE 8955, boul. Saint-Laurent Montréal H2N 1M6	F-A-MS	LIBRAIRIE GARNEAU LTEE 573, boul Henri-Bourassa est Montréal H2C 1E2	F
LES EDITIONS ARTS, LETTRES ET TECHNIQUES INC. 5757, avenue Decelles Montréal H3S 2C3	F	LIBRAIRIE GARNEAU LTEE Centre d'Achats Carrefour du Nord Saint-Jérôme J7X 3Y7	F-MS
LES EDITIONS FRANCE-QUEBEC INC. 3550 est, rue Rachel Montréal H1W 1A7	F-MS	LIBRAIRIE GUERIN Station Métro-Longueuil 1, Place Charles-Lemoyne Longueuil J4K 2T4	F-MS

NICHOLAS HOARE LTD. 5340 Ouest, Saint-Jacques Montréal H4B 1T6	A	LIBRAIRIE MERCIER 103, rue Turgeon Sainte-Thérèse J7E 3H8	F-A-MS
INSTITUT DE RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES 34 ouest, rue Fleury Montréal H3L 1S9	F-A-MS	MESSAGERIES NATIONALES DU LIVRE INC. 10351, boul. Saint-Laurent Montréal H3L 2P1	F-MS
LIBRAIRIE JAMUNIK ENR. 109, rue Champlain Valleyfield J6T 1W9	F-MS	LIBRAIRIE MONTREALAISE LTEE (Montreal Book Room) 6300, rue Notre-Dame ouest Montréal H4C 1V4	F-A-MS
LIBRAIRIE LARICO INC. 13, Place Chambly Chambly J3L 2Y7	F	POOLE'S BOOK STORE 1479, Mansfield Montréal, Qué.	A-MS
LIBRAIRIE LEMEAC INC. 371 ouest, Laurier Montréal H2V 2K6	F-A-MS	LIBRAIRIE RAFFIN INC. 6722, Saint-Hubert Montréal H2S 2M6	F-MS
LIBRAIRIE L'HIPPOCAMPE LTEE 4743, rue Saint-Denis Montréal H2J 2L5	F-MS	LIBRAIRIE RENOUF LTEE 2182 ouest, Sainte-Catherine Montréal H3H 1M7	A-MS
LIBRAIRIE LIDEC 1083, Van Horne Montréal H2V 1J6	F-MS	LIBRAIRIE DU RICHELIEU 202, Richelieu Saint-Jean J3B 6X8	F-MS
LOYOLA CAMPUS BOOKSTORE Concordia University 7141, rue Sherbrooke ouest Montréal H4B 1R6	F-A-MS	LIBRAIRIE RICHER (1977) LTEE 1400, des Cascades Saint-Hyacinthe J2S 3H5	F-MS
LA MAISON DE L'EDUCATION 10485, boul. Saint-Laurent Montréal H3L 2P1	F-A-MS	LIBRAIRIE SAINT-ANTOINE ENR. 510, rue Girouard Saint-Hyacinthe J2S 2Y3	F-MS
MANSFIELD BOOK MART LTD. 2065, rue Mansfield Montréal H3A 1Y7	A-MS	LIBRAIRIE SAINT-PIERRE APOTRE 1085, chemin Chambly Longueuil J4H 3Y6	F-MS
LIBRAIRIE RENE MARTIN INC. 598, Saint-Viateur Joliette J7E 3B7	F-MS	LIBRAIRIE SAINTE-MARIE INC. (1971) 18 est, rue Principale Ste-Agathe-des-Monts	F-MS
MCGILL UNIVERSITY BOOKSTORE Librairie de l'Université McGill 1001 ouest, rue Sherbrooke Montréal H3A 1G5	F-A	LIBRAIRIE SCOLAIRE CANADIENNE 2244, rue de Rouen Montréal H2K 1L5	F-MS

LIBRAIRIE DU SCORPION INC. Centre d'Achats Champlain 2150, boul. Lapinière Brossard J4W 2S9	F-MS	REGION 7 - Outaouais	
		LIBRAIRIE CARTIER-MIGNAULT LTEE 157 Plaza, rue Principale Hull J8X 1K4	F-MS
LIBRAIRIE DU SCORPION INC. Centre Laval 1600, boul. Le Corbusier Laval H7S 1Y9	F-A-MS	LIBRAIRIE CLASSIQUE DE HULL LTEE 452, boul. Saint-Joseph Place Fleur-de-Lys Hull J8Y 3Y8	F-MS
LIBRAIRIE DU SCORPION INC. Centre Langelier 7373, boul. Langelier Saint-Léonard, Montréal	F-MS	LIBRAIRIE DUSSAULT LTEE Les Galeries de Hull 320, boul. Saint-Joseph Hull J8Y 3Y8	F-MS
SOCIETE DE DIFFUSION GENERALE DU LIVRE INC. 5215, rue Berri Montréal H2J 2S4	F-A-MS	LIBRAIRIE JACLO INC. 478, de la Madone Mont-Laurier J9L 1S5	F-MS
LIBRAIRIE SONS ET LETTRES 4100, Wellington Verdun H4G 1V7	F-MS	LIBRAIRIE LOUIS-FRECHETTE ENR. 315, rue Migneault Gatineau J8P 7A3	F-MS
LA LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL 3200, Jean-Brillant Case postale 6128 Succursale A Montréal H3C 3J7	F-A-MS	LIBRAIRIE MONT-LAURIER INC. 622, de la Madone Mont-Laurier J9L 1S9	F-MS
LIBRAIRIE VILLENEUVE INC. 315, boul. Labelle Galeries Mille-Iles Rosemère J7A 2H7	F	LIBRAIRIE PONTIAC 133, Centre Street Case postale 430 Shawville J9X 2Y0	F-A-MS
		REGION 8 - Nord-Ouest	
LIBRAIRIE MARCEL WILKIE INC. 89, rue Georges Case postale 456 Sorel J3P 5N8	F-MS	LIBRAIRIE DU NORD ENR. 294, rue Principale Case postale 37 La Sarre J9Z 2X4	F-MS
SIR GEORGE WILLIAMS CAMPUS BOOKSTORE Concordia University 1455, boul. de Maisonneuve ouest Montréal H3G 1M8	F-A-MS	LIBRAIRIE QUERBES 241, 1ere avenue est Amos J9T 1H5	F-MS
WILSON ET LAFLEUR LTEE 39 ouest, rue Notre-Dame Montréal H2Y 1S5	F-A	LIBRAIRIE REGIONALE LEMEAC ENR. 769, 3e avenue Val d'Or J9P 1R9	F-MS
		LE SERVICE SCOLAIRE 150 est, rue Perreault Rouyn J9X 3C4	F-MS

LIBRAIRIE SERVIDEC VILLE-MARIE INC. F-MS
96, rue Sainte-Anne
Ville-Marie J0Z 3W0

REGION 9 - Côte-Nord

LA BOITE AUX LIVRES ENR. F-MS
8, boulevard des Îles
Port-Cartier G5B 1K4

LIBRAIRIE COTE-NORD ENR. F-MS
770, boul. Laure ouest, suite 220
Sept-Îles G4R 1Y2

LIBRAIRIE MANICOUAGAN ENR. F-MS
836, rue de Puyjalon
Hauterive G5C 1N1

PROGRAMME I

ANNEXE "B"

Aide à la publication	LITTÉRATURE		
	GÉNÉRALE	DE JEUNESSE	GRANDS TRAVAUX
Editeur: Asted Titre et Auteur			
Choix et acquisition des documents au Québec - Michel THERIAULT	\$ 1,000		
Livre, bibliothèque et culture québécoise - COLLABORATION	3,300		
Ouvrage technique sur la classification - COLL. M. BONNEAU			\$ 19,000
Total:	\$ 4,300	\$	\$ 19,000
Editeur: L'Aurore			
Au fil des mots, T.II - L.P. BEGUIN	\$ 2,628		
Mise en question de la psychothérapie - J.A. NISOLE	2,885		
L'érotisme au Moyen Age - Bruno ROY	3,450		
Le canot d'écorce - Camil GUY	1,750		
Un bleu éblouissant - Michel CHEVRIER	3,000		
Total:	\$ 13,713		
Fonds: Esdras Minville			9,000
Total:			\$ 9,000
Editeur: Boréal Express			
L'herbier de chair - Hervé BIRON	\$ 500		
Editeur: Beauchemin Titre et Auteur			
Dictionnaire nord-américain de la langue française - Louis-A. BELISLE	\$	\$	\$ 30,000
Total:			\$ 30,000

Editeur: Bellarmin

L'Eglise dans le monde d'aujourd'hui - R. ARES	\$ 3,750
Qui est l'Eglise? Vol. I - J.G. PAGE	4,160
Total: \$	<u>7,910</u>

Editeur: Elysée

Histoire des Canadiens-français, 1608-1880, 6 vol. - Benjamin SULTE	\$ 6,300
--	----------

Editeur: L'Etincelle

Surréalisme et littérature québécoise - André G. BOURASSA	\$ 4,267
--	----------

Editeurs: Fides
Titre et Auteur

Robert Choquette, romancier et dramaturge - Renée LEGRIS	\$ 5,000
---	----------

Masques et fantômes - Louis FRECHETTE	3,200
Le ru d'Ikoué - Yves THERIAULT	3,300

La Seigneuresse - R. de ROQUEBRUNE	1,700
------------------------------------	-------

Longueuil me sourit - P. Viger-BELANGER	2,970
---	-------

Le sorcier d'Anticosti - Robert CHOQUETTE	\$ 900
---	--------

Andante - Félix LECLERC	658
-------------------------	-----

Le garçon au cerf-volant - M. CORRIVEAU	844
---	-----

L'Evangile en papier - Henriette MAJOR	10,000
--	--------

Papineau et son temps - Robert RUMILLY	15,755
--	--------

Oeuvres poétiques - Alfred DESROCHERS	4,450
---------------------------------------	-------

Parle-moi de la ceinture fléchée - Monique LEBLANC	2,000
---	-------

Répertoire des dramatiques québécoises à la TV, 1952-77 - PAGE et LEGRIS	2,000
---	-------

P.E. Borduas, 1905-60 - F.M. GAGNON	15,000
-------------------------------------	--------

Les voyageurs du temps - R. LEFEBVRE	\$ 1,700	
Le roman can.-français, T.III. COLL.	2,900	
La Seigneurie de P.A. de Gaspé - Jacques CASTONGUAY	3,500	
La maison des vacances - Paule DAVELUY		\$ 4,000
Rosanne et la vie - Paule DAVELUY		4,000
Dictionnaire des Oeuvres littéraires du Québec	23,660	
Total:	\$ 85,135	\$ 22,402

Editeur: Leméac
Titre et Auteur

Le théâtre canadien d'expression française, T.III - Ed. G. RINFRET	\$ 4,000	
Les jouets anciens du Québec - R.L. SEGUIN	1,500	
La famille Citrouillard au temps des sucres - R. SCALABRINI		3,500
Lettres d'une paysanne à son fils - Jeanne L'Archevêque-DUGUAY	2,650	
Histoire et généalogie des Acadiens - Bona ARSENAULT	15,500	
Total:	\$ 23,650	\$ 3,500

Editeur: Quinze

Confession d'un enfant d'un demi-siècle - Jacques LAMARCHE	\$ 1,600	
Au défaut de la cuirasse - Lise Lacasse	2,000	
Des yeux pour voir - Robert MARTEAU	2,250	
L'opération fabuleuse - C. de LAMIRANDE	2,000	
De rien autour à rien en dedans - Claude LAMARCHE	2,000	
L'Amer - Nicole BROSSARD	2,000	
Forges froides - P. Chanel MALENFANT	1,270	
Total:	\$ 13,120	

Editeur: VLB EDITEUR

Titre et Auteur

Petit manuel des études littéraires \$ 1,200
- Guy LAFLECHE

Monsieur Zéro - V.L. BEAULIEU 1,716

Les dernières fiançailles - LEFEBVRE et 2,800
MARSOLAIS

Sagamo Job J - V.L. BEAULIEU 2,300

Cérémonial pour l'assassinat d'un ministre 1,660
- V.L. BEAULIEU

L'école des rêves - Jean-Claude GERMAIN 1,500

11,176

Editeur: Hurtubise - HMH

La mémoire et la promesse - Naim KATTAN \$ 1,760

La terre promise, le mythe du Nord 2,500
québécois - Christian MORISSONNEAU

4,260

Editeur: Noroit

Morceaux du grand Montréal \$ 3,100
- COLLABORATION

Dedans-dehors, suivi de Point de repère 1,300
- Pierre LABERGE

4,400

Editeur: Paulines

Poursuite de la petite nation \$ 1,410
- Claude LAMARCHE

Editeur: Le Tamanoir

Titre et Auteur

Le loup, l'oiseau et le violoncelle \$ 2,500
- C. DUCHESNE

Le gardien de joie - COLLABORATION 4,500

Editeur: Sam Spigelman		
Within Two - Anna SHIRLEY	\$ 800	
Editeur: L'Echo du Nord		
Une ville grandit - Germaine CORNEZ	\$ 2,000	
Editeur: Plein Soleil		
Hier au pays des Métissiens - COLL.	\$ 1,700	
Editeur: Editions aéronautiques Inc.		
Plein vol - Pierre RIVEST		\$ 6,000
Editeur: L'Action Nationale Titre et Auteur		
Aujourd'hui l'Acadie	\$ 2,390	
M. FILION "IN TRUST" - Leméac		
Mélanges - Lionel GROULX	\$ 2,000	
D.P.A.Q. IN TRUST		
Dictionnaire pratique des Auteurs québécois - WYCZYNSKI, HARE et HAMEL		15,000
GILLES POTVIN		
Encyclopédie de la Musique au Canada		10,000
UNIVERSITE LAVAL		
Dictionnaires des Oeuvres littéraires du Québec		50,000

Editeur: Garneau	
Titre et Auteur	
L'Eglise de Saint-Jean-Port-Joli - Angéline SAINT-PIERRE	\$ 2,900
Trilogie: Les Enfants continuels; A temps le bonheur; La chasse aux autres; - Suzanne PARADIS	1,460
Dans l'aura de l'absence - Madeleine GUIMONT	500
La Tremblay millénaire - J.P. TREMBLAY	3,550

Editeur: La Liberté

L'avion à la conquête de la Côte- Nord - René BELANGER	1,500
---	-------

Editeur: Parallèles

Fragments paniques - Marcel BELANGER	600
--------------------------------------	-----

Editeur: Presses Laurentiennes

La coupe vide - Adrienne CHOQUETTE	665
------------------------------------	-----

Aide à la publication:

LITTERATURE GENERALE:	\$ 198,796
LITTERATURE DE JEUNESSE:	\$ 34,312
GRANDS TRAVAUX:	\$ 139,000
TOTAL:	\$ 372,108
ASSURANCE-EDITION:	\$ 9,730

PROGRAMME I

ANNEXE "C"

SERVICE DE L'ÉDITION
ASSURANCE-ÉDITION — RACHAT 1977-78

Auteur	Titre	Editeur	Echange Date	Tirage	Quantité max.	Coût unit.	Montant à l'Éditeur	Montant à l'Auteur	Total
CAPPON, Paul	Conflit entre les Néo-Canadiens et les Francophones de Montréal	P.U.L.	mai 1977	1,552	517	2.04	\$1,054.68	\$ 131.84	\$1,186.52
BLAIS, Jacques	La poésie au Québec, de 1934 à 1944 - De l'ordre et de l'aventure	P.U.L.	juin 1977	2,016	672	3.93	\$2,640.96	\$ 330.12	\$2,971.08
DANEK, Jaromir	Les projets de Leibniz et de Bolzano	P.U.L.	juin 1977	1,275	425	3.35	\$1,423.75	\$ 177.97	\$1,601.72
MACABREY, Denis	Qu'est-ce que la philosophie?	P.U.L.	juin 1977	1,046	349	2.66	\$ 928.34	\$ 116.04	\$1,044.38
JONES, Richard	L'idéologie de l'Action catho- lique, de 1917 à 1939	P.U.L.	juin 1977	2,046	682	3.61	\$2,462.02	\$ 307.75	\$2,769.77
							\$8,509.75	\$1,063.72	\$9,573.47

PROGRAMME I

"ANNEXE D"

Liste des bibliothèques publiques
subventionnées en 1977-78

Nom de l'organisme

Subvention

ABITIBI-TEMISCAMINGUE: Bibliothèque centrale de prêt	\$282,000	LAC ETCHEMIN: Bibliothèque municipale	1,515
ALMA: Bibliothèque municipale	16,887	LACHINE: Bibliothèque municipale	62,398
AMOS: Bibliothèque municipale	16,533	LACHUTE: Bibliothèque municipale	6,654
AMQUI: Bibliothèque municipale	3,444	LA MALBAIE: Bibliothèque publique	1,985
ANJOU: Bibliothèque municipale	21,054	LASALLE: Bibliothèque municipale	69,065
AYLMER: Bibliothèque municipale	61,400	LA TUQUE: Bibliothèque municipale	20,397
BAIE COMEAU: Bibliothèque municipale	13,406	LAVAL: Bibliothèque municipale	296,370
BAIE D'URFE: Bibliothèque de Baie d'Urfé	5,151	LEVIS: Bibliothèque municipale	15,355
BAS-ST-LAURENT - GASPESIE: Bibliothèque centrale de prêt	344,000	LONGUEUIL: Bibliothèque municipale	120,783
BEACONSFIELD: Bibliothèque municipale	31,350	LORETTEVILLE: Bibliothèque municipale	13,013
BELOEIL: Bibliothèque municipale	10,598	McLennan Travelling Library	50,000
BOUCHERVILLE: Bibliothèque municipale	36,868	MALARTIC: Bibliothèque municipale	9,765
BROSSARD: Bibliothèque municipale	55,500	MARIEVILLE: Bibliothèque municipale	9,773
CANDIAC: Bibliothèque municipale	6,930	MATANE: Bibliothèque municipale	13,458
CHATEAUGUAY: Bibliothèque municipale	34,537	MAURICIE: Bibliothèque centrale de prêt	550,100
CHIBOUGAMAU: Bibliothèque municipale	11,192	MONT-LAURIER: Bibliothèque municipale	18,699
CHICOUTIMI: Bibliothèque municipale	36,513	MONTREAL: Institut National Canadien pour les aveugles	4,900
COATICOOK: Bibliothèque municipale	9,112	MONTREAL: Institut Nazareth	8,900
COTE-NORD: Bibliothèque circulante	20,000	MONTREAL: Bibliothèque municipale	1,196,877
COTE SAINT-LUC: Bibliothèque municipale	38,250	MONTREAL-EST: Bibliothèque municipale	12,869
COWANSVILLE: Bibliothèque municipale	17,890	MONTREAL-NORD: Bibliothèque municipale	91,017
DEUX-MONTAGNES: Bibliothèque municipale	23,610	MONT-ROYAL: Bibliothèque municipale	31,800
DORVAL: Bibliothèque municipale	31,800	MURDOCHVILLE: Bibliothèque municipale	3,470
DRUMMONDVILLE: Bibliothèque municipale	26,898	NOTRE-DAME-DES-MONTS: Bibliothèque municipale	1,500
ESTRIE: Bibliothèque centrale de prêt	200,000	OUTAOUAIS: Bibliothèque centrale de prêt	445,000
GAGNON: Bibliothèque Barbel	7,280	OUTREMONT: Bibliothèque municipale	34,785
GATINEAU: Bibliothèque municipale	58,515	POINTE-AUX-TREMBLES: Bibliothèque municipale	104,000
GRANBY: Bibliothèque municipale	22,554	POINTE CLAIRE: Bibliothèque municipale	41,000
GRAND'MERE: Bibliothèque municipale	21,139	PINCOURT: Bibliothèque municipale	5,442
GREENFIELD PARK: Bibliothèque municipale	19,487	QUEBEC: Bibliothèque municipale	94,469
HULL: Bibliothèque municipale	99,300	QUEBEC: Bibliothèque centrale de prêt	200,000
JONQUIERE: Bibliothèque municipale	61,657	REPENTIGNY: Bibliothèque municipale	13,702
LA BAIE: Bibliothèque municipale	18,700	RIMOUSKI: Bibliothèque municipale	20,414
LAC BROME: Pettes Memorial Library	3,600	RIVIERE-DU-LOUP: Bibliothèque publique	5,764
		ROSEMERE: Bibliothèque municipale:	4,639
		ROUYN-NORANDA: Bibliothèque du Souvenir	18,383
		ROXBORO: Bibliothèque municipale	65,468
		SAGUENAY-LAC ST-JEAN: Bibliothèque centrale de prêt	333,000
		SAINT-BASILE-LE-GRAND: Bibliothèque municipale	6,538
		SAINT-BRUNO: Bibliothèque municipale:	23,166

SAINT-EUSTACHE: Bibliothèque municipale	41,310
SAINT-FELICIEN: Bibliothèque municipale	7,523
SAINT-GERMAIN DE GRANTHAM: Bibliothèque municipale	1,350
SAINT-HUBERT: Bibliothèque municipale	83,934
SAINT-HYACINTHE: Bibliothèque publique	23,400
SAINT-JACQUES: Bibliothèque municipale	2,932
SAINT-JEAN: Bibliothèque municipale	44,047
SAINT-JEROME: Bibliothèque municipale	21,507

SAINT-LAMBERT: Bibliothèque municipale	28,027
SAINT—LAURENT: Bibliothèque municipale	90,321
SAINT-LEONARD: Bibliothèque municipale	115,350
SAINT-RAPHAEL DE L'ILE BIZARD:	

1977-78

Bibliothèque municipale	5,531
SAINT-ROMUALD: Bibliothèque municipale	9,160
SAINTE-ADELE: Bibliothèque municipale	3,550
SAINTE-FOY: Bibliothèque municipale	72,148
SAINTE-GENEVIEVE DE PIERREFONDS: Bibliothèque municipale	3,000
SAINTE-JULIE: Bibliothèque municipale	18,900
SAINTE-THERESE: Bibliothèque municipale	23,344
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD: Bibliothèque municipale	39,085
SEPT-ILES: Bibliothèque municipale	45,000
SHAWINIGAN: Bibliothèque municipale	24,568
SHERBROOKE: Bibliothèque municipale	108,469
SOREL: Bibliothèque municipale	28,591

TERREBONNE: Bibliothèque municipale	26,147
TROIS-PISTOLES: Bibliothèque municipale	4,934
TROIS-RIVIERES: Bibliothèque municipale	81,147

VAL D'OR: Bibliothèque municipale	23,686
VARENNES: Bibliothèque municipale	17,400
VERDUN: Bibliothèque municipale	120,270

WARWICK: Bibliothèque municipale	3,770
WESTMOUNT: Bibliothèque municipale	35,400

Total des subventions aux bibliothèques: 6,847,489

AUTRE ORGANISME

ASTED et ABQ 28,000

Total 28,000

Grand total 6,875,489

Arrondissements, sites et aires de protection

CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS

1976-77

Arrondissement	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant
Beauport		\$ 0	4	\$ 2 576,00
Charlesbourg		424,00		0
Ile d'Orléans	7	26 478,00	15	45 885,00
Laprairie	4	6 464,00	9	91 296,00
Montréal	6	187 776,00	10	61 271,00
Percé		0		0
Québec	15	52 033,00	15	332 207,00
Sillery	3	16 184,00		0
Trois-Rivières		0		0
Total	36	\$289 359,00	53	\$533 235,00

PROGRAMME IV

ANNEXE "A"

Liste des organismes subventionnés par la
Direction des musées privés et centres d'exposition

Région 01

GASPE, Musée d'histoire et de traditions populaires	\$ 101,175
HAVRE-AUBERT, Musée des Iles Inc.	\$ 41,014
MATANE, Galerie d'art de Matane Inc.	\$ 25,925
RIMOUSKI, Musée régional de Rimouski	\$ 223,839

REGION 02

CHICOUTIMI, Musée du Saguenay Inc.	\$ 134,685
LAC-A-LA-CROIX, Musée Jules Lamy	\$ 7,250
PORT ALFRED, Musée Mgr. Dufour	\$ 6,595
POINTE BLEUE, Musée de la Société d'histoire et d'archéologie	\$ 30,781

REGION 03

LA MALBAIE, Musée régional Laure Conan	\$ 143,630
LA POCATIERE, Musée Francois-Pilote	\$ 26,900
L'ISLET-SUR-MER, Musée Maritime Bernier	\$ 39,850
QUEBEC, Musée du Séminaire de Québec	\$ 163,145
QUEBEC, Musée des Ursulines	\$ 11,025
BLACK LAKE, Musée minéralogique et minier de la région de l'amianté	\$ 25,181
RIVIERE-DU-LOUP, Centre d'exposition	\$ 120,718

REGION 04

ARTHABASKA, Musée Laurier	\$ 23,177
ODANAK, Musée des Abénakis	\$ 11,500
TROIS-RIVIERES, Musée Pierre-Boucher du Séminaire de Trois-Rivières	\$ 46,239
TROIS-RIVIERES, Galerie du Parc	\$ 30,402

REGION 05

COATICOOK, Musée Beaulne Inc.	\$ 64,822
EATON CORNER, Musée de Eaton Corner	\$ 5,466
MELBOURNE, Musée de la Société historique de Richmond	\$ 3,500
SHERBROOKE, Musée du Séminaire de Sherbrooke et son Centre d'exposition Léon Marcotte	\$ 44,797
STANSTEAD, Musée de la Société historique de Stanstead	\$ 7,500

VALCOURT, Galerie du Centre culturel de la Fondation J.A.
Bombardier

\$ 13,050

REGION 06

JOLIETTE, Musée d'art de Joliette	\$ 91,511
KNOWLTON, Musée de la Société historique de Brome	\$ 6,000
LONGUEUIL, Musée de l'Electricité	\$ 37,650
MONTREAL, Centre Saidye Bronfman	\$ 45,000
MONTREAL, Musée des Beaux Arts	\$ 1,376,340
MONTREAL, Musée du Château Ramezay	\$ 44,157
MONTREAL, Musée McCord	\$ 135,000
MONTREAL, Musée militaire et maritime	\$ 34,866
SABREVOIS, Musée Honoré-Mercier	\$ 7,181
VAUDREUIL, Musée historique de Vaudreuil	\$ 40,190
STANBRIDGE EST, Musée de la Société historique de Missisquoi	\$ 13,750
MONTREAL, Corporation de la Maison André Benjamin Papineau	\$ 21,000
VILLE ST-LAURENT, Musée d'art de St-Laurent	\$ 81,500

REGION 07

MONT-LAURIER, Centre d'exposition	\$ 20,250
-----------------------------------	-----------

REGION 08

AMOS, Centre d'exposition du Centre culturel d'Amos	\$ 14,855
MALARTIC, Musée régional et d'art de Malartic	\$ 23,856
ROUYN, Comité d'expositions artistiques de Rouyn-Noranda	\$ 52,694
VAL D'OR, Comité d'expositions artistiques de Val d'Or	\$ 24,981

REGION 09

BAIE COMEAU, Musée de la Société historique de la Côte Nord	\$ 24,800
SEPT-ÎLES, Musée des Sept-Îles Inc.	\$ 106,943

ORGANISMES NON ACCREDITES

Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec	\$ 40,860
---	-----------

Association des Artisans de Ceinture
Fléchée du Québec Inc. \$ 11,900

PROGRAMME IV **ANNEXE "B"** **PROGRAMME IV** **ANNEXE "C"**

Aide financière aux groupes et organismes professionnels

Bénéficiaires de l'aide à la création et à la recherche

	Montant en \$000
Société des artistes professionnels du Québec	100.0
Regroupement des artistes des Cantons de l'Est	10.0
Atelier libre de recherches graphiques	16.0
GRAFF, Centre de conception graphique	10.0
Atelier de réalisations graphiques du Québec	10.0
Société des artistes professionnels du Québec en fidéicomis pour ressources techniques	30.0
Symposium de sculpture de Terrebonne	10.0
Créateurs associés de Val David	4.9
Service Animation Université de Montréal	4.5
Pierre-Léon Thétrault Centre communautaire Juif de Laval	3.6
Total	<u>200.5</u>
Virement	14.5
Grand total	<u>215.0</u>

ARTS PLASTIQUES

Jocelyne Allouche, Sillery	\$ 3,000
Denis Asselin, Sherbrooke	3,000
Robert Bédard, Montréal	1,500
Luc Béland, Montréal	2,000
Gérard Bélanger, Québec	1,500
Louise Belzile, Québec	3,000
André Bergeron, Montréal	2,500
Michèle Bernatchez, Sainte-Foy	2,500
Louis-Pierre Bougie, Monfort	4,000
Elisée Chaperon, Québec	200
Claude Choquette (Mme)	3,000
Julien Cloutier, Sainte-Foy	3,500
Pierre Cornellier, Ste-Geneviève	4,000
Armand Côté, Québec	1,500
Georget Cournoyer, Montréal	4,000
Mlle José Danio, Beloeil	3,500
Donald Darby, Québec	3,000
Lucio de Heusch, Montréal	2,500
René Derouin, Val David	6,000
Huguette Dorais, Montréal	3,500
Marius Dubois, Québec	7,500
Christiane Duchesne, Montréal	1,000
Suzanne Dubuc, Montréal	3,000
Georges Dyens, Montréal	3,000
Yvan Fortin, Montréal	5,000
Roger Fournier, Sainte-Foy	2,000
Claude-Paul Gauthier, Montréal	2,000
Rusdi Genest, Montréal	3,000
Peter Gnass, Montréal	4,000
Déborah Goudreau, Sainte-Foy	1,500
Benoit Guibord, Outremont	2,500
Carole Hébert, Montréal	1,400
Miljenko Horvat, Montréal	2,600
Jacques Hurtubise (BD) Montréal	6,000
Jocelyn Jean, Montréal	2,000
Christian Kiopini, Montréal	2,000
Stephen Kovacs, Montréal	2,000
Jean-Marc Lajoie, Québec	3,000
Jean Lantier, Sillery	1,500
Pierre Laroche, Chicoutimi	3,000
Tin Yum Lau, Montréal	3,000
Raymond Lavoie, Montréal	2,000

NOM **MONTANT**

Jacques Cleary	25.0
Arto Tchkmakjian	4.0
Groupe de travail	1.0
Jean-Marie Roy	4.5
Mercier-Chevalier-Lévesque	4.8
Atelier d'Art la Neigère Newport	2.5
Les Productions de l'Etoile Filante Inc., Rimouski	2.0
La Municipalité de New Richmond	2.5
Centre de documentation Yvan Boulerice	8.9

Pierrette Lecours, Québec	3,000	Renaud Longchamps, St-Georges de Beauce	3,000
Jean-Pierre Legros, St-Damase	3,000	Michèle Mailhot, St-Jude de St-Hyacinthe	4,500
Serge Lemoyne, Acton Vale	3,000	Roland Marquis, Montréal	3,500
Mireille Lévesque, Montréal	1,500	Suzanne Paradis, Québec	5,500
Hélène Lord, Québec	3,000	André Pronovost, St-Vincent-de-Paul	1,500
Paul Lussier, Outremont	3,000	Marc Sévigny, Québec	4,000
Jean-Marie Martin, Québec	1,000	Yolande Villemaire, Montréal	2,500
Jean Mercier, Outremont	4,500	Shulamis Yelin, Montréal	3,000
Richard Metzger, St-François de Montmagny	2,000		
Denys Michaud, Longueuil	4,200	SCIENCES DE L'HOMME	
André Montpetit, Montréal	3,500	Jacques Bernier, Montréal	5,000
François Morelli, Montréal	2,000	Thérèse Fabi, Ville-de-Laval	2,000
Fernand Morin, Boisbriand	3,000	Marc Gagné, Sainte-Foy	3,900
Jacques Payette, St-Martin de Beauce	3,000	Paul-Louis Martin, St-André de Kamouraska	5,200
Roger Pellerin, Québec	3,000	Lise Nantel, Montréal	6,800
Jean-Claude Primeau, Montréal	4,000	Angélyne St-Pierre, St-Jean-Port-Joli	1,500
Pierre Rondeau, Drummondville	2,000	Gaston Soucy, St-Pascal de Kamouraska	1,000
Louise Robert, Laval-des-Rapides	3,000		
Maurice Savoie, Longueuil	2,500	AUDIO-VISUEL	
Pierre Tétreault, St-Basile-le-Grand	3,000	Denyse Benoit, Montréal	1,500
Thérèse Tourigny, Limoilou	1,000	Normand Binette, Ste-Monique des Deux Montagnes	2,000
Alain Tremblay, Val-David	4,000	Jean-Pierre Boyer, Montréal	3,000
Denys Tremblay, Chicoutimi	2,000	Bruno Carrière, Montréal	5,000
		Christian Chazel, Notre-Dame-des-Bois	2,000
LITTERATURE		Jacques Jacob, Montréal	3,400
Jean Basile, Montréal	4,000	Daniel Louis, Montréal	3,650
Yves Beauchemin, Longueuil	2,000	Cidric Pearson, Montréal	950
Victor-Lévy Beaulieu, Montréal-Nord	7,500	Ulla Ryché, Saint-Mathias	2,500
Claude Beausoleil, Montréal	1,800		
Jacqueline Bouchard, Sainte-Foy	3,000	THEATRE ET SPECTACLES	
Pan Bouyoucas, Outremont	2,500	Chantal Belhumeur, Québec	6,000
Nicole Brossard, Montréal	7,500	Ginette Bellavance, Mont-Saint-Hilaire	6,000
Michel Bujold, Montréal	1,000	Denis Lagueux, Drummondville	5,000
Jean-Yves Collette, Outremont	4,000	Monique Rioux-Boisvert, Longueuil	3,500
Lucile Durand, Verchères	3,000	Andrée Saint-Laurent, Montréal	2,000
Marie-Madeleine Gagnon, Montréal	5,700	Paul Vanasse, Montréal	500
Michel Garneau, Montréal	7,500		
Louis-Philippe Hébert, Saint-Denis sur Richelieu	5,000	MUSIQUE	
Patricia Joudry, Ste-Agnès-de-Dundee	2,500	Gisèle Audet-Lapointe, Pont-Viau	1,900
Normand Lafleur, Shawinigan	4,000	Walter Boudreau, Montréal	7,500
Renée Larche, Montréal	2,000	Cécile Huot, Montréal	4,000
Gilbert Larocque, Montréal	5,000	Anne Lauber, Montréal	3,000
Pierre Larocque, Montréal	3,500	Michel Longtin, Montréal	5,000

AIDE AUX EXPOSITIONS AU QUEBEC

[Première inscription]

Denis Bérubé, Clova (Abitibi)	500	Daniel Couvreur, Montréal	1,000
Pierre Blanchette, Montréal	1,000	Chantal Dubé, Montréal	1,000
Pierre Boogaerts, Montréal	1,500	Michel Dubreuil, Montréal	600
Mlle Céline Boucher, Montréal	500	Marc Dugas, Joly	870
Louis Comtois, New-York	1,000	Chantal Dupont, St-	
Pnina Gagnon, Montréal	500	Philippe, Cté St-Jean	2,000
Judith Klugerman, Montréal	770	Grégoire Ferland, Grondines	1,000
Michel Lagacé, Rivière-		André Fradette, Arvida	1,000
du-Loup	825	Pierre Gauvin, Montréal	900
Lisette Lemieux Montréal	500	Martin Gendron, Drummondville	400
Nicole Malenfant, Québec	880	Allan Harrisson, Montréal	600
Lauréat Marois, Québec	1,000	Tilya Helfield, Montréal	800
Raili Mikkanen, Hull	825	Monique Hénault-Picard,	
Marilyn Milburn, Montréal	800	Montréal	900
Gatien Moisan, Sainte-Rose-		Denis Larocque, Montréal	1,000
du-Nord	600	Suzanne Leclair, Montréal	680
Denys Morisset, Québec	1,500	Pierrette Lecours, Québec	1,000
Diane Prévost, Montréal	500	Jean-Pierre Legros, St-Damase	500
Hélène Richard, St-Honoré		Alexandre Magrini, Montréal	700
de Chicoutimi	500	Andrée Marchand, St-Antoine	
Jean-Pierre Séguin, Montréal	2,000	-sur-le-Richelieu	800
Arlette Vittecoq, Sherbrooke	500	Andrée Page, Calixa Lavallée	700
Robert Wolfe, St-Jacques		Gaston Petit, Tokyo	2,000
le Mineur	1,500	Mario Pouliot, Sherbrooke	1,200
		Augusta Richard, Montréal	550
		Danielle Richard, Cap-Rouge	1,000
		Azélie St-Onge, Montréal	800
		Marcel Saucier, Malartic	500
		Françoise Tounissoux, Montréal	500
		Laurent Toussaint, Québec	700
		Véronique Vézina, Montréal	1,000
		Bill Vincent, Québec	430

AIDE AUX EXPOSITIONS HORS DU QUEBEC

[Première inscription]

Louis Charpentier, Montréal	600	BENEFICIAIRES DE STAGES A L'ETRANGER	
Jacques Lafond, Outremont	1,500		
Mario Mérola, Montréal	1,000	[Bourses payées par le ministère des	
		Affaires intergouvernementales]	

AIDE AUX EXPOSITIONS

[Deuxième inscription]

Andrée Archambault, Rawdon	1,000	AUDIO-VISUEL ET CINEMA	
Réal Arsenault, Iles-de-			
la-Madeleine	1,500	Maurice Boisvert, Montréal	5,500
Michel Asselin, Québec	420	Raymonde Gazaille, Montréal	5,000
Alain Belzile, Matane	1,000	Serge Ladouceur, Montréal	5,200
Rock Belzile, Bic	1,000	MUSIQUE	
Jean Bernèche, Montréal	1,000		
Eva Brandl, Montréal	800	Philippe Ménard, Montréal	4,000
Marie-Reine Boutin,		Pierre Trochu, Montréal	6,000
Val d'Or	500	ARTS PLASTIQUES	
Heather Campbell, Montréal	450		
Sorel Cohen Mme, Montréal	1,000	Michèle Bernatchez, Québec	2,500
		Christiane Chabot, Jonquière	6,000

Jean-Marie Loubot, Longueuil	6,000	(Poterie Bonsecours)	2,500
Gaston Petit, Tokyo	4,000	Camille Chevalier	4,000
Louis-Pierre Plante, Arthabaska	1,200	L'Association Coopérative de Productions audio-visuelles	1,500
Robert Savoie, Montréal	6,000		
Jean-Pierre Thériault, Québec	6,000	Aide financière aux regroupements d'artisans	

THEATRE, SPECTACLES ET DANSE

Lucie Grégoire, Québec	4,000	La Corporation des Créateurs Artisans de l'Est du Québec	92,800
Simone Lavoie, New-York	4,000	Corporation des Métiers d'Art du Lac St-Jean	32,635
Vincent Marcotte, Trois-Rivières	4,000	Corporation des Artisans de Québec	134,280
Réjean Robidoux, St-Charles- sur-le-Richelieu	4,000	Métiers d'Art des Trois- Rivières Inc.	26,225
Robert Sauvageau, Cap-de-la- Madeleine	4,000	Métiers d'Art des Cantons de l'Est Inc.	27,150
Eddy Toussaint, Montréal	5,000	Métiers d'Art du Québec Inc.	90,000

SCIENCES DE L'HOMME

Marcel Rancourt, St-Georges- de-Beauce	5,600	La Centrale d'Artisanat du Québec	75,000
		Les Créateurs Associés de Val David Inc.	6,500

LITTERATURE

Hélène Ouvrard, Chaville (France)	6,000	Le Groupe des Arts de Gatineau Inc.	1,550
Claude Péloquin, Montréal	6,000	L'Amicale Artistique de l'Outaouais Inc.	26,000

LE STUDIO DU QUEBEC A LA CITE INTERNATIONALE DES ARTS A PARIS

Ce studio est prêté une fois par année à un artiste québécois. De novembre 1976 à novembre 1977 le studio a été prêté à Christiane Chabot de Jonquière et Jean-Pierre Thériault de Québec. Depuis novembre 1977 jusqu'à novembre 1978, le studio est occupé par le sculpteur Jordi Bonet.

PROGRAMME IV

ANNEXE "D"

SERVICE DE L'ARTISANAT

Liste des Bénéficiaires en 1977-78

Le Conseil de Bande de Pikogan	3,000	L'Association Coopérative de Productions audio-visuelles	1,785
Les Créateurs Associés de Val David	2,500	L'Association des Artisans de la Ceinture Fléchée du Québec Inc.	8,625
Frédéric Régelé	3,000	La Coopérative de production artisanale des Appalaches	500
Alain Guibeault (Ile-de-la-Madeleine)	4,500	Université du Québec à Rimouski	2,500
Alain Guibeault		Le Mouvement socio-culturel de La Tuque Inc.	3,000
		Centre d'Art et d'Artisanat Sieur de Chavigny Deschambault	5,513

Aide financière à la survie des métiers traditionnels

La Papeterie Saint-Gilles	15,000
L'Atelier La Mailloche Inc.	6,500
Centrale d'Artisanat du Québec	16,353

La Corporation des Artisans de Québec (Atelier de lutherie De Lellis: 1ère partie)	7,000
Atelier de reliure Jacques Blanchet Enr.	4,600
L'Association Coopérative de Productions audio-visuelles	2,478

Aide financière à l'édition de publication

Centrale d'Artisanat du Québec	25,000
--------------------------------	--------

Aide financière à la formation et au perfectionnement

La Corporation de l'Atelier de Céramique Julien	15,000
Centre des Arts Visuels	37,400
Corporation des Artisans de Québec (Atelier de lutherie De Lellis: 2ième partie)	13,522
Centre de Céramique Poterie Bonsecours Inc.	22,600

Les organismes subventionnés en 1977-78

Voici, regroupés par régions, les organismes de théâtre que le ministère des Affaires culturelles a subventionnés au cours de l'exercice financier 1977-78. L'astérisque identifie les organismes qui reçoivent une subvention du ministère pour la première fois.

Le chiffre placé entre parenthèses identifie les organismes qui appartiennent au groupement des compagnies institutionnelles (1), des théâtres d'été (2), ou des organismes de théâtre pour enfants, le théâtre de création et de recherche et de jeune théâtre (3).

Région Bas St-Laurent-Gaspésie	Montant
---------------------------------------	----------------

Atelier d'art La Neigère *		
Newport	(3)	4,500
Moussaillons de Paspébiac (Les) *		
Paspébiac	(3)	1,000
Théâtre de l'Astran *		
Gaspé	(3)	4,500
Théâtre en rang (Le) *		
Rimouski	(3)	500

Région Saguenay-Lac St-Jean	Montant
------------------------------------	----------------

Groupe Têatram (Le)		
Jonquière	(3)	10,000
Théâtre des Amis de Chiffons (Le)		
Lac St-Jean	(3)	4,500
Théâtre populaire d'Alma (Le)		
Alma	(3)	10,000

Région de Québec	Montant
-------------------------	----------------

Centre d'essai pour femmes enr. (Le)*		
Québec	(3)	15,000
Compagnie des Neuf's (La)		
Québec	(3)	15,000
Productions du théâtre Beaumont-St-Michel (Les)	(2)	10,000
Productions pour enfants de Québec (Les)		
Québec	(3)	20,000
Théâtre de la Bordée		
Québec	(3)	15,000
Théâtre de La Fenière (Le)		
Cap-Rouge	(2)	20,000

Théâtre de l'Estèque (Le)		
Québec	(3)	10,000
Théâtre du Bois-de-Coulonge *		
Québec	(2)	22,000
Théâtre du Café Rimbaud *		
Québec	(3)	15,000
Théâtre du Trident (Le)		
Québec	(1)	325,000
Théâtre du Vieux-Québec		
Québec	(3)	25,000
Troupe de théâtre du Gang des Autobus		
Québec	(3)	10,000

Région Mauricie et Bois-Francs	Montant
---------------------------------------	----------------

Compagnons de Notre-Dame (Les) *		
Trois-Rivières	(3)	1,000
Coopérative des travailleurs de théâtre des Bois-Francs		
Victoriaville	(3)	25,000
Productions Specta (Les) *		
Trois-Rivières	(3)	7,000
Théâtre du Chiendent *		
Drummondville	(3)	4,500
Théâtre Lacannerie		
Drummondville	(3)	10,000
Théâtre Les Ancêtres		
Drummondville	(2)	11,000

Région de L'Estrie	Montant
---------------------------	----------------

Bébelle (La)		
Sherbrooke	(3)	3,000
St. Francis Theatre Co.		
Lennoxville	(2)	20,000
Théâtre de Marjolaine		
Eastman	(2)	19,000
Théâtre du Cent Neuf (Le)		
Sherbrooke	(3)	10,000
Troupe de l'Atelier (La)		
Sherbrooke	(3)	10,000
Union théâtrale de Sherbrooke (L')		
Sherbrooke	(3)	10,000
Festival étudiant du Lac Mégantic	(3)	5,000
Troupe Zoogep		
Granby	(3)	7,500

Région de Montréal		Montant		
			Studio-Théâtre (Le)	
			Ste-Sophie de Lacorne	(3) 18,000
Atelier-Studio Kaléidoscope (L')			Théâtre d'Aujourd'hui (Le)	
Westmount	(3)	4,500	Montréal	(1) 85,000
Carrousel (Le)			Théâtre de Carton (Le)	
Greenfield Park	(3)	10,000	Longueuil	(3) 10,000
Centre d'essai Le Conventum *			Théâtre de la Grande Réplique *	
Montréal	(3)	20,000	Montréal	(3) 10,000
Compagnie de Quat'Sous (La)			Théâtre de l'Atrium (Le)	
Montréal	(1)	65,000	Montréal	(3) 25,000
Compagnie des deux chaises (la)			Théâtre de l'Oeil (Le)	
Montréal	(3)	4,500	Montréal	(3) 10,000
Compagnie Jean Duceppe (La)			Théâtre des Pissenlits (Le)	
Montréal	(1)	315,000	Montréal	(3) 100,000
Eskabel (L')			Théâtre des Prairies	
Montréal	(3)	4,500	Montréal	(2) 14,000
Fondation Centaur pour les arts d'interprétation			Théâtre du Nouveau Monde	
Montréal	(1)	50,000	Montréal	(1) 205,000
Fondation du Centre Bronfman pour les arts d'interprétation			Théâtre du Pendule (Le)	
Montréal	(1)	30,000	Montréal	(3) 10,000
Grosse Valise (La)			Théâtre du Rideau Vert (Le)	
Montréal	(3)	7,500	Montréal	(1) 165,000 (dont 7,500 activités-enfants)
Groupe de la Veillée (Le)			Théâtre du Vieux Moulin	
Montréal	(3)	4,500	Montréal	(3) 7,500
Manufacture (La)			Théâtre de Quartier (Le)	
Montréal	(3)	25,000	Montréal	(3) 10,000
Marionnettes Mérimat (Les)			Théâtre Sans Fil *	(3) 13,600
Montréal	(3)	4,000		
Marmaille (La)				
Montréal	(3)	20,000		
Nouvelle Compagnie Théâtrale (La)			Théâtre expérimental de Montréal	
Montréal	(1)	310,000	Montréal	(3) 17,000
Organisation O (L')			Théâtre international de Montréal	
Montréal	(3)	12,000	Montréal	(1) 30,000
Patriote En Haut (Le)			Théâtre national de Mime	
Montréal	(3)	80,000	du Québec (Le)	
Pichous (Les)			Montréal	(3) 12,000
Montréal	(3)	10,000	Théâtre Populaire du Québec	
Playwrights Workshop			Montréal	(1) 220,000
Montréal	(3)	8,000	Théâtre Soleil (Le)	
Productions du Bord de l'Eau (Les)			Boucherville	(3) 20,000
St-Hyacinthe	(3)	15,000	Youtheatre	
Productions La Noix de Coco (Les)			Montréal	(3) 12,000
Montréal	(3)	10,000	Association québécoise	
Québec Drama Festival			du jeune théâtre	
Montréal	(3)	10,000	Montréal	(3) 55,000
Société culturelle du Lys Inc.			Centre d'essai des auteurs	
(Théâtre de la dame de coeur)			dramatiques	
Montréal	(3)	4,500	Montréal	(3) 25,000

Région de L'Outaouais		Montant	Troupe de l'Atelier Sherbrooke	10,000
Théâtre d'animation des Filles du Roy *				
Hull	(3)	7,500	Région de Montréal	Montant
Théâtre de l'Accroc Hull	(3)	10,000	Centre d'essai Conventum Montréal	\$ 45,000
Théâtre de l'Ile Hull	(3)	20,000	Nouvelle Compagnie Théâtrale * Montréal	351,300
Théâtre du Clin d'Oeil (Le) Hull	(3)	15,000	Centre du Théâtre d'Aujourd'hui Montréal	7,900
Région du Nord-Ouest		Montant	Théâtre de l'Oeil Montréal	4,400
Théâtre de par chez-nous (Le) Rouyn	(3)	50,000	Société culturelle du Lys Montréal	4,500
Région de la Côte-Nord		Montant	Région du Nord-Ouest	Montant
Comédiens de l'Anse (Les) * Hauterive	(3)	4,500	Théâtre de par chez-nous Rouyn	\$ 23,000
Comité socio-culturel de Gagnon * Gagnon	(3)	2,000	Théâtre du Cuivre Rouyn	18,000
PROGRAMME V			PROGRAMME V	ANNEXE "C"
Aide financière aux immobilisations			Liste des organismes bénéficiaires de l'aide à la diffusion par région administrative	
Voici, regroupés par région, les organismes bénéficiaires de l'aide financière aux immobilisations.			Région Bas St-Laurent et Gaspésie	Montant
L'astérisque identifie les organismes pour lesquels la subvention totale est répartie sur plusieurs exercices financiers.			Théâtre Les Gens d'en bas Rimouski	\$ 1,200
Région Saguenay - Lac St-Jean		Montant	Région Côte-Nord	
Cité de Chicoutimi * Chicoutimi		\$ 70,000	Comité régional du développement culturel de Tadoussac	\$ 15,000
Région de Québec		Montant	Région Saguenay - Lac St-Jean	
Grand Théâtre de Québec Québec		\$ 84,700	Corporation de Développement culturel de Chicoutimi	
Troupe de théâtre du Gang des Autobus Québec		2,500	Chicoutimi	\$ 15,600
Région de L'Estrie		Montant	Région de Québec	
Théâtre du Cent Neuf Sherbrooke		\$ 2,500	Commission des Sports et Loisirs de Donnacona	\$ 500
Théâtre de Marjolaine Eastman		45,000	Ensemble Cuivre et Orgue de Québec Québec	10,000
			Société Dante Québec	500
			Région Mauricie et Bois-Francs	
			Carrefour des Arts de la Mauricie Shawinigan	\$ 20,000

Région de L'Estrie

Tournestrie	
Sherbrooke	\$ 54,700

Région de Montréal

Compagnie de Quat'Sous	
Montréal	\$ 15,300
Compagnie des deux chaises	
Montréal	4,700
Compagnie Jean Duceppe	
Montréal	9,500
Gens de Mon Pays (Les)	
Montréal	1,200
Grands Ballets Canadiens (Les)	
Montréal	25,500
Groupe de danse Entre-Six	
Montréal	5,000
Théâtre du Nouveau Monde	
Montréal	8,800
	<hr/>
TOTAL	\$187,500

